



**RAPPORT D'ACTIVITÉ
DES SERVICES MUNICIPAUX
2020**



sceaux.fr



Présenté au conseil municipal le 25 mars 2021

Avant propos

Ce rapport d'activité est réalisé chaque année à Sceaux dans une volonté permanente de transparence de l'activité municipale, alors même qu'aucune obligation n'existe pour la Ville.

En 2020, les services municipaux se sont particulièrement investis pour accompagner les Scéens dans la gestion de la crise sanitaire tout au long de l'année et particulièrement :

- durant le confinement, vis-à-vis de ceux qui en avaient le plus besoin, en créant le réseau Sceaux'lidaires, en accueillant les enfants de soignants, puis de tout le personnel prioritaire, en gardant le lien avec la population via nos supports de communication ou le standard sceaux info mairie, en distribuant des masques à la population.
- au moment du déconfinement et au cours des mois qui ont suivi, en réalisant des tâches qui ne leur incombait pas habituellement, et prenant une charge de travail supplémentaire pour pallier l'absence de collègues fragiles ou malades afin d'assurer la continuité du service public.

Les équipes ont toutes dû apprendre à travailler différemment, en télétravail, par visioconférence ou suivant un protocole sanitaire strict sur site.

L'année 2020 a également été marquée par le début d'un nouveau mandat, qui a impulsé une réorganisation de l'administration municipale, afin de se saisir des enjeux de transition en matière énergétique, environnementale, numérique, sociale et économique, de valoriser les actions à destination des citoyens, et les missions suivantes : les partenariats locaux, les relations européennes, la politique cyclable, la prévention et le numérique. Un nouvel organigramme est entré en vigueur au 1^{er} janvier 2021.

Par ailleurs, l'administration communale, en lien avec les élus, s'attache à travailler en transversalité et en mode projet quand cela le nécessite, sur les projets suivants :

- o la démarche de concertation *Parlons ensemble des Blagis* ;
- o l'étude de prévention de la délinquance ;
- o au service des familles, la poursuite de la réflexion participative relative au *continuum éducatif* ayant notamment pour intention de faire évoluer le temps de l'enfant pour la rentrée 2021/2022 ;
- o le lancement d'études de réhabilitation d'équipements municipaux comme le site sportif des Clos Saint Marcel, la halle des Blagis, le multiaccueil de la Gare... ;
- o l'exemplarité et l'innovation comme pour la certification des comptes lancée par la Cour des comptes en lien avec la direction générale des Finances publiques, ou encore pour le compte financier unique ;
- o la poursuite de l'intégration dans un processus d'amélioration continue notamment à travers le référentiel d'accueil Qualivilles, dans l'intérêt du service public.

Nous remercions chacun pour sa contribution à ce rapport qui vise à rendre compte de l'action continue de la Ville au service de ses habitants, cherchant à maintenir un haut niveau de service public dans un contexte de plus en plus contraint.

Le maire



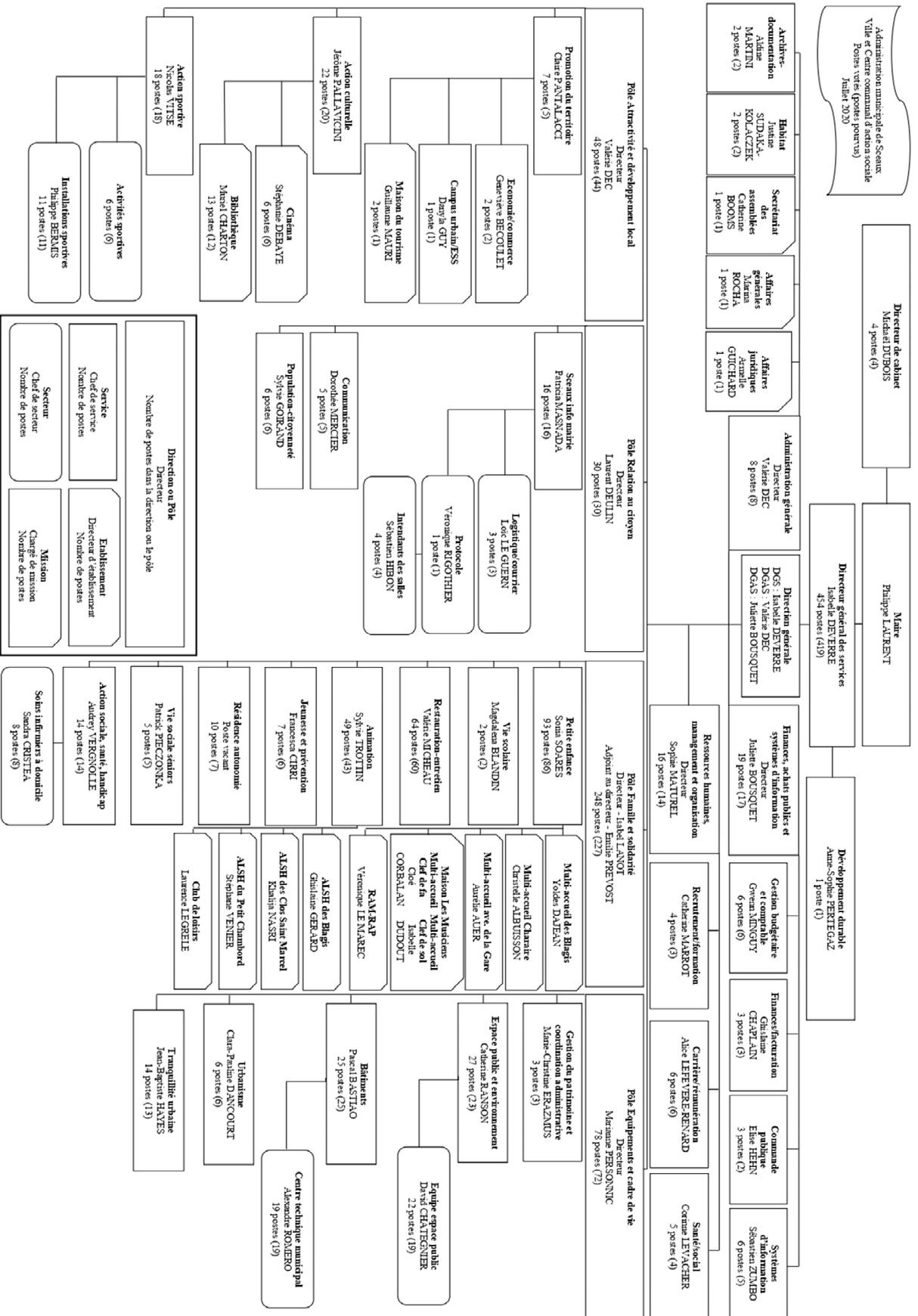
Philippe LAURENT

Le directeur général des services



Isabelle DEVERRE

Organigramme des services de la ville de Sceaux



Sommaire

CHAPITRE I : DIRECTION GENERALE DES SERVICES	6
Mission Développement durable.....	7
CHAPITRE II : DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE.....	17
Section 1 – Secrétariat du conseil municipal et les affaires juridiques.....	17
Section 2 - Service Archives-documentation	18
Section 3 - Service Habitat.....	20
Section 4 – Le recensement de la population	27
CHAPITRE III : DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES.....	28
Section 1 - Service Recrutement-formation	29
Section 2 - Service Carrière- rémunération	34
Section 3 - Service Santé social.....	39
CHAPITRE IV : DIRECTION DES FINANCES, ACHATS PUBLICS ET SYSTEMES D'INFORMATION.....	45
Section 1 - Service de Gestion budgétaire et comptable	45
Section 2 – Service Finances facturation.....	52
Section 3 – Service Commande publique.....	57
Section 4 – Service Systèmes d'information.....	60
CHAPITRE V : POLE ATTRACTIVITE ET DEVELOPPEMENT LOCAL.....	63
Section 1 – Service Promotion du territoire	63
Section 2 – Service Action culturelle	78
Section 3 – Service Action sportive	94
CHAPITRE VI : POLE DE LA RELATION AU CITOYEN.....	97
Section 1 - Service Sceaux info mairie.....	97
Section 2 – Service Population et citoyenneté	104
Section 3 – Service Communication	109
CHAPITRE VII : PÔLE FAMILLE ET SOLIDARITES	120
Section 1 - Service Petite enfance	121
Section 2 - Service Vie scolaire.....	126
Section 3 - Service Entretien / restauration	129
Section 4 - Service Animation.....	132
Section 5 - Service Jeunesse prévention.....	137
Section 6 - Résidence autonomie	141
Section 7 - Service Vie sociale seniors.....	144

Section 8 - Service Action sociale santé.....	148
CHAPITRE VIII : POLE EQUIPEMENTS ET CADRE DE VIE	152
Section 1 - Service Urbanisme	153
Section 2 - Le bâtiment	161
Section 4 – Tranquillité urbaine	166
Section 5 - Gestion du patrimoine et coordination administrative	168

CHAPITRE I : DIRECTION GENERALE DES SERVICES

La direction générale est composée du directeur général des services et les deux directeurs généraux adjoints des services.

Le directeur général des services encadre l'ensemble de l'administration.

Il travaille en équipe avec deux directeurs généraux adjoints, qui le suppléent en cas d'absence, et font partie du comité de direction.

Les services directement rattachés à la direction générale des services

La mission développement durable composée en 2020 d'une chargée de mission est rattachée directement au directeur général des services afin de garder cette notion indispensable de transversalité pour lancer le plan interne de développement durable notamment.

Les services/missions qui sont également rattachés à la direction générale, et plus particulièrement au DGA Administration générale, sont le service archives/documentation, les affaires juridiques, les affaires générales, le service habitat/logement, le secrétariat des assemblées.

Les deux directions fonctionnelles

La direction finances, achats publics et systèmes d'information, et la direction des ressources humaines, sont les ressources de la collectivité. Leur positionnement est totalement transversal ; elles collaborent avec chaque service et élaborent la vision stratégique de la collectivité chacune dans leur domaine respectif en lien avec le maire et le directeur général des services auquel elles sont rattachées.

Les quatre pôles opérationnels

Les quatre pôles opérationnels sont les pôles : Attractivité et développement local, Relation au citoyen, Famille et solidarités, Équipements et cadre de vie. Chaque pôle est rattaché au directeur général des services.

Mission Développement durable

La mission Développement durable de la Ville a pour missions le pilotage et la mise en œuvre d'une démarche de développement durable à l'échelle de la commune, dans le cadre des orientations définies par l'équipe municipale.

Elle a la charge de :

- développer les actions de la Ville en liaison avec les partenaires et acteurs du territoire ;
- développer les actions de sensibilisation à destination des Scéens ;
- organiser, suivre et évaluer la démarche interne de développement durable
- accompagner les services de la Ville sur les actions à déployer en matière de développement durable ;
- développer des projets et actions internes en transversal ;
- organiser, suivre et évaluer les évènements phares de la mission ;
- promouvoir le développement durable par des actions de communication.

I. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2020

a. Les évènements

Les évènements ont pour objectifs de sensibiliser et mobiliser les Scéens sur les thématiques du développement durable

Festival du film Sociétés en transition(s) - du 5 au 7 février 2020.

Coorganisé par les villes de Sceaux et de Bourg-la-Reine et en partenariat avec les acteurs associatifs locaux, les Amis du Trianon, le groupe local Colibris, Sceaux Smart et le Phenix Repair café, la 4^{ème} édition du festival s'est tenue au cinéma Le Trianon à Sceaux et au Conservatoire de Bourg-la-Reine du 26 février au 1 mars 2020.

Le festival du film Sociétés en transition(s) vise à présenter des solutions vers les transitions, les changements à travers des films résolument positifs. Les initiatives citoyennes et les bonnes pratiques locales sont autant d'exemples fédérateurs qui favorisent l'émergence d'une culture participative du développement durable, où chacun ose se mobiliser pour faire évoluer la société.

Bilan chiffré

	Durée	Films	Tables rondes	Participants	Intervenants	Déjeuner partagé	Exposition
2020	5 jours	7	3	923	6	1	1
2019	4 jours	6	3	551	5	1	1
2018	3 jours	6	3	370		1	-
2017	3 jours	5	3	506		1	-

Forum de la rénovation énergétique – reporté en 2021

Vert avril – annulé

Vélo en ville – 5 septembre

Compte tenu du confinement du printemps 2020, une version revue de la journée Vélo en ville été intégrée à la Fête du sport qui s'est déroulé le 5 septembre. L'évènement a été l'occasion de lancer le deuxième défi famille vélo : encourager le report modal vers le vélo sur le trajet domicile-travail en prêtant un vélo à assistance électrique (VAE) durant 1 mois.

Objectifs

Promouvoir le vélo et développer la pratique du vélo à Sceaux au quotidien et notamment le trajet domicile travail.

Organisation

Journée dédiée au vélo avec des animations et des stands :

- Les stands :

Bourse aux vélos, Domisport, Fleeter, Géovélo, Cyclez, stand de la ville

- Les animations :

Organisées dans le cadre de la fête du sport.

Cette année le défi a démarré le 5 septembre, durant la fête du sport et vélo en ville, avec la remise des VAE. Il s'est clôturé le 3 octobre avec le retour des VAE et la remise d'un diplôme individuel récapitulant le bilan du défi (distance parcourue, temps d'activité sportive, (émission CO2 évitée)

10 participants :

3 abandons la semaine 4 : pluie, charge de travail, déplacement

6 personnes au moins envisagent d'acquiescer sérieusement un VAE

2020	Distance km	Temps	Émission CO2 évitée (kg/km)	Économie (€)
Semaine 1	408	30h30	67,32	134,64
Semaine 2	515	39h30	84,975	169,95
Semaine 3	493	37h15	81,345	162,69
Semaine 4	292	22h	48,18	96,36
Total	1708	129h15	281,82	563,64

b. Les conférences

Les conférences ont pour objectifs d'informer et mobiliser les Scéens sur les thématiques du développement durable.

En raison de la crise sanitaire due au COVID 19 et afin de maintenir les conférences, une organisation en visio conférence a été choisie à partir de septembre 2020.

Cycle de conférence sur les énergies

À l'issue de la démarche "Parlons ensemble de l'environnement à Sceaux", la Ville s'est engagée à accompagner ses habitants dans leur volonté d'agir pour l'environnement.

Solaire : un projet collectif - 6 février

Animé par l'association Énergie partagée, ce temps d'échange a été l'opportunité pour les Scéens de réfléchir à la création d'un collectif de production d'énergie locale.

Les deux autres conférences sur les thèmes de la méthanisation et de l'hydrogène ont été annulées en raison de la crise sanitaire.

La ville du quart d'heure – 4 novembre

Présentation et temps d'échange avec Carlos Moreno, théoricien du concept de la "ville du quart d'heure, urbaniste et professeur à l'Institut d'administration des entreprises de Paris

Ce concept vise à se nourrir, faire ses courses, étudier, se soigner, travailler ou encore se divertir à un quart d'heure de chez soi, à pied ou à vélo.

c. Biodiversité

Déployer des actions en faveur de la biodiversité urbaine pour la préserver, sensibiliser les habitants à l'environnement et développer la nature en ville.

Le rucher de la ville et les ateliers apiculture

Depuis 2016, la Ruche éducative s'occupe des 4 ruches de la ville et assure les animations pédagogiques auprès du public.

En raison de la crise sanitaire, les ateliers ont été annulés

La récolte 2019, 195 pots, a été distribuée comme suit en 2020 :

- Nouveaux Scéens : 70 pots ;
- Événements et conférences développement durable : 10 pots ;
- Élus non reconduits : 10 pots
- Conseil des aînés : 18 pots
- Directeurs école et IEN : 2 pots
- Conseil des enfants : 26 pots
- Maison du tourisme : 70 pots

Récolte 2020 (automne 2020) : 320 pots

Les pots seront réservés en priorité aux cadeaux

Année	Récolte	Ateliers apiculture
2020	320 pots	0
2019	195 pots	4
2018	320 pots	3
2017	180 pots	1

Le jardin partagé de la coulée verte

La Ville a déployé en 2018 un nouveau jardin partagé, sur des parcelles situées sur la coulée verte. En 2020, l'association Espaces est en charge de l'animation et du suivi du développement du jardin partagé.

Activités du jardin :

- 7 animations ont été organisées sur le jardin de la coulée verte,
- portes ouvertes tous les 1ers dimanches du mois

Nombre d'adhérents : 17 + 2 en attentes

Projet : ouverture au public du compost lors des permanences et mini-serre portable.

Bacs cultur3

Mise en place de 5 bacs cultur3 sur la ville.

Permis de végétaliser

Dans le cadre de la charte de l'arbre, la ville de Sceaux a mis en place la possibilité pour les habitants de végétaliser une parcelle publique. Après demande du Scéen et validation de la mairie, il est possible d'obtenir une autorisation de planter afin de participer à la végétalisation de la ville.

Nombre de demandes en 2020 : 1.

Friche des Aulnes

Projet : acquisition de terrain en friche située au 5 à 7bis impasse des Aulnes dans l'optique de l'aménager en espace d'agriculture urbaine pédagogique ouvert au public.

d. Le Phénix repair café

Pour rappel, un Repair café (littéralement « café de réparation ») est un temps dédié à la réparation d'objets, organisé à un niveau local, entre des personnes qui habitent ou fréquentent un même endroit.

Ces personnes se rencontrent périodiquement en un lieu déterminé, dans lequel des outils sont mis à disposition pour réparer les objets apportés par les visiteurs, aidés par des bénévoles.

Les objectifs de cette démarche alternative sont divers : réduire les déchets, préserver l'art de réparer des objets, renforcer la cohésion sociale entre les habitants.

En raison de la crise sanitaire, les ateliers ont été annulés.

e. La mobilité

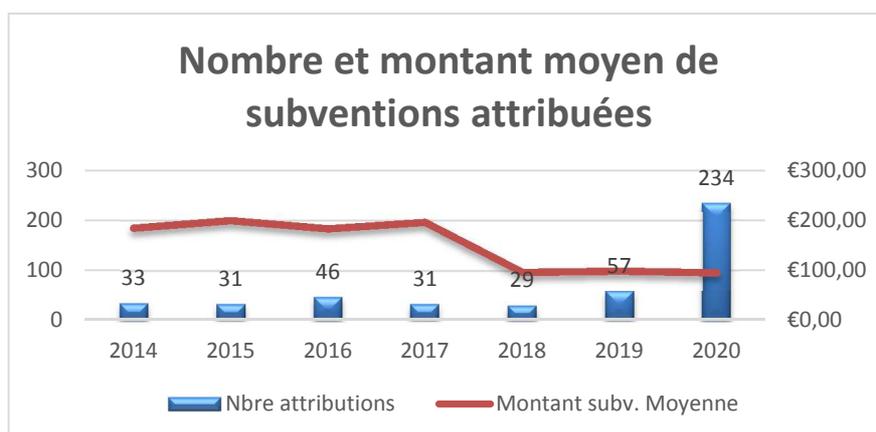
Plan vélo 2016-2021

Le suivi des actions est réalisé par le service Développement durable en collaboration avec le service Espace public et environnement.

Actions réalisées :

- Installation de 6 nouveaux jalonnements cyclables,
- Transformation des feux rouges en obligation de céder le passage pour les cyclistes sur 24 carrefours de la ville,
- Renforcement de la signalisation au sol de double sens cyclable,
- Effacement de certaines pistes et bandes cyclables devenues obsolètes,
- Installation de deux stations de réparation et de gonflage vélo au niveau de la Coulée verte et du jardin de la ménagerie,
- Atelier de marquage vélo par l'association Sceaux à Vélo,
- Mise à jour du guide du cycliste.

L'aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique (VAE)



Année	Montant versé	Nbre attributions	Montant subv. Moyenne	Plafond subv. (de mai N à mai N+1)
2014	€ 6 116	33	185,33 €	20 % plafonné à 200 €
2015	€ 6 200	31	199,99 €	20 % plafonné à 200 €
2016	€ 8 444	46	183,57 €	20 % plafonné à 200 €
2017	€ 6 100	31	196,77 €	suspension du dispositif à compter du 1er juin 2017
2018	€ 2 826	29	97,43 €	reprise à compter du 1er févr. 18 -10% plafonné à 100 € -
2019	€ 5 685	57	99,73 €	20% plafonné à 100€
2020	€ 22 507	234	96,20 €	20% plafonné à 100€

Bilan

Forte augmentation des demandes de subvention due à la subvention d'Île-de-France Mobilité. La région finançant maintenant l'achat des VAE, la ville a décidé de suspendre sa subvention VAE pour la remplacer par un dispositif d'aide à l'achat d'accessoires sécurisant et facilitant la pratique du vélo au quotidien en date du 1 novembre 2020.

Liste des accessoires subventionnés :

- accessoires pour le vélo : antivol pour vélo, caddie à provisions pour vélo, siège enfants/selle enfant sur cadre, remorque, panier, sacoche, porte bagage, attache garde boue, rétroviseur, garde distance, sac à dos pour porte bagage, pompe de gonflage, klaxon, dispositif d'éclairage,
- accessoires pour le cycliste : casque, gants, lunettes, gilet de sécurité/visibilité, vêtements de pluie pour cycliste (cape/veste de pluie et pantalon).

Le vélo-taxi

La ville a acquis un vélo-taxi, financé à 40% par le Fonds d'investissement métropolitain (FIM) et par un prêt sous forme de budget participatif. Suite à la réception du vélo-taxi en avril, le pilotage a été confié à l'association Jeune dans la cité (JDLC) du 3 juillet 2019 au 31 mars 2020.

L'association JDLC a dû arrêter le pilotage du vélo-taxi en mars 2020, et la procédure de délégation de service lancée a dû être déclarée infructueuse faute de candidature.

Dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire, le vélo-taxi a été conduit en 2020 par un agent de la ville pour la livraison des commandes passées par des scènes auprès des commerces.

II. Retour sur les projets de l'année 2020

a. Projets mis à l'étude en 2020

Plan de déplacement de l'administration

Dans le cadre de la réduction des émissions de gaz à effet serre à l'horizon 2030 fixées par la loi de Transition Énergétique pour la Croissance verte, le plan de mobilité est obligatoire pour tout établissement situé sur le périmètre d'un Plan de déplacement urbain et regroupant plus de 100 salariés.

La ville de Sceaux sera accompagnée par EKODEV pour la mise en place son plan de déplacement d'administration.

Objectif : optimiser dans une approche globale, les déplacements liés à l'activité de l'administration en favorisant l'usage des modes de transports alternatifs à la voiture individuelle plus respectueux de l'environnement.

Écomobilité scolaire

Objectif : favoriser le déplacement des enfants par la mobilité douce et active : vélo, engins de déplacement personnel, à pied, notamment sur les trajets domicile-école et domicile-accueil de loisirs, seul ou accompagné.

Il s'agit dans un premier temps d'expérimenter ce projet sur un groupe scolaire de la Ville (Le Petit Chambord) en s'appuyant sur une méthode participative des parties prenantes et des enfants afin d'identifier les besoins et les freins.

L'étude permettra de faire un état de lieux global de l'existant et de mettre en lumière des solutions répondant aux besoins.

b. Projets en cours en 2020

Mobilité

- **Zone à faibles émissions mobilité (ZFE-M)**

Dispositif de la Métropole du Grand Paris pour la création d'une zone métropolitaine interdisant la circulation des véhicules hors classe et de catégorie 5 sur certains créneaux horaires au 1^{er} juillet 2020 à Sceaux puis catégorie 4 en juin 2021.

Objectif : diminuer la pollution en métropole et favoriser les mobilités douces

Actions de la Ville :

- Participation dès janvier avec le suivi du dispositif : consultation des institutionnels, consultations des citoyens.
- Suite aux doléances des citoyens, le maire a pris l'arrêté n°2019-359 instaurant une zone à circulation restreinte à partir du 1^{er} juillet 2020 sous réserve de la mise en place par l'État de dispositifs financiers accompagnant les ménages les plus faibles pour l'achat d'un véhicule moins polluant.
- Mise en œuvre effective de la ZFE pour les véhicules hors classe et de catégorie 5 au 1^{er} juillet 2020 par arrêté n° 2020-312 du 4 juin 2020.

- **Zoov**

Service VAE en free floating déployé jusqu'à Paris durant les grèves de fin d'année.

→Réflexion sur la pertinence d'un service en free floating : vélos éparpillés et gênants => Solution de mise en place de 3 stations Zoov avec interdiction de parking vélo dans un rayon de 300m autour des stations.

- **Ilot so vélo**

Offrir un package de services autour du vélo dans les résidences sociales en partenariat avec 3 bailleurs sociaux : parking sécurisé, vélo-école, atelier d'auto-réparation, prêt et location de vélos...ce projet débute par une étude systémique qui permet la co-construction de l'offre avec les locataires.

Le projet a démarré sur la résidence des Mésanges avec l'aménagement d'un local sécurisé et 2 animations autour du vélo.

Bilan

2 animations

26 participants

23 questionnaires

Échanges sur la pratique du vélo et essais de VAE

Préserver la biodiversité

- **Labellisation Territoire engagée pour la nature**

Reconnaissance « Territoire engagé pour la nature » reconnue suite au Directoire de l'ARB îdF, tenu le 03 juillet 2020 par L'Agence Régionale de la Biodiversité (ARB îdF) et la Région Île-de-France.

La ville de Sceaux rejoint désormais les 50 collectivités franciliennes reconnues "Territoire engagé pour la nature" depuis 2019.

- **Charte métropole nature**

En signant la charte, la ville de Sceaux s'est engagée sur 23 actions réparties sur les 4 axes suivants :

- Connaissance de la biodiversité
- La nature au cœur de l'aménagement urbain
- La place de la nature dans la vie des citoyens
- La métropole nourricière

Mise en place d'un plan d'action

- **Appel à idées : Jardins partagés en pied d'immeuble**

En décembre 2020, la ville a lancé un appel à idées de création de jardins partagés en pied d'immeuble. Un accompagnement de création des dossiers est prévu ainsi qu'un appui technique pour la création du jardin avec l'Association Espaces pour les projets lauréats.

Santé environnementale

- **Arrêté anti pesticide**

Par arrêté du 20 mai 2019, le maire de Sceaux a interdit l'utilisation du glyphosate et autres substances chimiques utilisées pour lutter contre des organismes considérés comme nuisibles sur le territoire de Sceaux.

Le préfet des Hauts-de-Seine a saisi le tribunal administratif d'une requête en référé afin de suspendre l'exécution de cet arrêté, et d'une requête en annulation de cet arrêté.

Sur la procédure de référé suspension :

Par une ordonnance du 8 novembre 2019, le juge des référés du tribunal administratif de Cergy-Pontoise a rejeté la requête du préfet des Hauts-de-Seine visant à suspendre l'application de l'arrêté et condamné l'État à verser 1500 euros au titre des frais engagés par la commune pour se défendre.

Le préfet a interjeté appel de cette ordonnance et par une ordonnance du 14 mai 2020, le juge des référés de la Cour administrative d'appel de Versailles a suspendu l'exécution de l'arrêté du 20 mai 2019.

La ville a alors formé un pourvoi en cassation de cette ordonnance devant le Conseil d'Etat qui ne s'est pas encore prononcé.

Sur la procédure d'annulation de l'arrêté sur le fond :

Le tribunal administratif de Cergy-Pontoise ne s'est pas encore prononcé.

- Charte Villes et territoires sans perturbateurs endocriniens

En signant la charte le 24 mai 2020, la ville de Sceaux s'est engagée à répondre aux objectifs suivants :

- Limiter l'exposition des habitants aux perturbateurs endocriniens
- Éliminer l'usage des produits phytosanitaires
- Informer la population, les professionnels de santé et les agents de l'enjeu des perturbateurs endocriniens
- Mettre en place des critères d'éco-conditionnalité

Actions de la Ville :

- Salon de prévention santé le 29 janvier 2020
- État des pratiques des services recensé le 10 octobre 2020

Un plan d'action est en cours de finalisation.

Participation citoyenne

- **Budget participatif**

Lancement du premier budget participatif en aout 2019 pour 2020.

Réception d'une quarantaine propositions de projets. Le comité de recevabilité en retient 27, soumis à l'étude de faisabilité des services municipaux jusqu'à début 2020.

Après étude de faisabilité et regroupement, 15 projets ont été soumis au vote.

Les 5 projets lauréats :

- **Sceaux, ville amie des insectes et des oiseaux**

Atelier de fabrication de nichoirs à oiseaux et installation dans des lieux publics de la ville.

Budget : 1 000 €

Objectif : Favoriser l'installation des insectes et oiseaux afin de freiner l'érosion de la biodiversité urbaine, le tout en impliquant les Scéens pour les sensibiliser

Avancement : 1^{er} atelier de fabrication réalisé le 23 septembre, succès et fabrication de 7 nichoirs à hirondelles et 2 nichoirs à faucon, leur installation est prévue en 2021.

Le second atelier n'a pas pu se dérouler compte tenu du contexte sanitaire, il est reprogrammé pour printemps 2021.

- **Potagis, le potager des Blagis**

Création d'un jardin partagé de quartier où les habitants viendraient se réunir et échanger

Budget : 8 000 €

Objectif : Transformer le terrain en jardin partagé pour les riverains. Créer du lien social sur ce lieu où les habitants se rassembleront. Pédagogique sur le fonctionnement de la nature.

Avancement : Réunion avec la SEM Sceaux-Bourg la Reine, propriétaire du terrain et favorable au projet, accord de l'association Espaces pour accompagnement de la mise en place du projet. Actuellement en phase d'étude.

- **Plantation des arbres et arbustes fruitiers aux Blagis**

Plantation d'arbres et arbustes fruitiers dans le quartier des Blagis

Budget : 20 000 €

Objectif du projet : Végétaliser le quartier des Blagis

Avancement : Le projet est rendu à l'étape de la planification

- **Oasis de fraîcheur à l'école des Blagis**

Création d'une oasis de fraîcheur

Budget : 30 000 €

Objectif du projet : Installation d'équipements permettant de rafraîchir ces lieux, végétaliser les cours d'écoles

Avancement : Une zone enherbée a été mise en place avec des plantations après un terrassement

- **Sceaux met les voiles contre les canicules**

Installation d'ombrières en toile entre les mois de juin et de septembre

Budget : 3 000 €

Objectif : diminuer la température pendant les canicules

Avancement : Le projet est rendu à l'étape de la planification

• **CCT - Comité consultatif des transitions**

Créé par délibération du 8 octobre 2020, le comité consultatif des transitions a pour objet de donner des avis circonstanciés sur les questions qui concernent l'ensemble des transitions (énergétique, environnementale, numérique, sociale et économique).

Le CCT a pour objectif de proposer des actions visant à diminuer les émissions de GES (gaz à effet de serre) des citoyens, de la ville et de son territoire d'appartenance, dans une perspective Zéro Emission nette en 2050. Il couvre dans ses travaux l'ensemble des transitions (énergétique, environnementale, numérique, sociale et économique) nécessaires. Il propose en jalon intermédiaire les progrès à réaliser d'ici à 2030 et contribue au suivi de décisions prises. Il le fait avec l'ensemble des parties prenantes

(citoyens, associations, institutions locales et territoriales, acteurs économiques...) dans un souci permanent du bien commun, de l'inclusion et du plaisir de vivre et travailler dans un environnement sain.

Avancement : la première plénière a été organisée le 10 décembre 2020 pour présenter les points suivants.

- **Défi famille 0 déchet**

Intégration au dispositif expérimental de Vallée Sud-Grand Paris.

14 familles sont inscrites pour le défi.

Compte tenu du contexte sanitaire, lancement officiel du défi a été reporté en 2021 mais a commencé en distanciel le 22 décembre 2020 avec l'ouverture d'une plateforme interactive en ligne : le portail zéro déchet.

Démarche interne de développement durable

Objectif : sensibiliser tous les agents aux écogestes au travail et impulser une culture développement durable dans leurs missions de service public.

Pilotage du projet par le chargé de mission développement durable, 9 *écopulseurs* (référents) participant à la construction, au déploiement et au suivi de la démarche. Chaque *écopulseur* a la responsabilité d'un périmètre déterminé.

Avancement : élaboration d'un plan d'action 2020-2022.

Les *écopulseurs* se sont concentrés sur la thématique des déchets cette année.

III. Perspectives pour l'année 2021

a. Perspectives relatives aux affaires courantes

Développer les événements existants : défi famille vélo 10 à 15 participants en ajoutant des vélos cargos. Renforcer la sensibilisation des habitants sur la préservation de la nature en ville : continuer l'accompagnement par Espaces du jardin partagé de la coulée verte. Sensibiliser et informer les habitants sur les travaux de rénovation énergétique

b. Projets à lancer en 2021

- Finaliser le plan d'action perturbateur endocrinien
- Renforcer la pratique du vélo sur la Ville et notamment des enfants
- Suivre le budget participatif et mettre en œuvre les projets retenus
- Finaliser les projets suivants : plan de déplacement d'administration et écomobilité scolaire.
- Renforcer la visibilité des actions de développement durable.

CHAPITRE II : DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

En relation étroite avec la direction générale des services chargée de missions de pilotage et de coordination, la direction de l'Administration générale rassemble différentes unités chargées :

- de fonctions administratives transversales (conseil municipal, démocratie locale, affaires générales...)
- de fonctions support à l'ensemble des services de la Ville (assistance et conseil en matière juridique, archives et documentation, habitat, ...)
- de fonctions administratives incombant au maire (recensement, ...)

Section 1 – Secrétariat du conseil municipal et les affaires juridiques

Le secrétariat des assemblées a pour missions :

- la préparation, l'organisation et le suivi des réunions du conseil municipal (7 en 2020) et de majorité,
- la rédaction et le suivi des actes administratifs télétransmis en préfecture, qui représentent, pour la Ville et le CCAS :
 - o 205 délibérations,
 - o 352 décisions du maire,
 - o 2915 arrêtés dont 2098 arrêtés de gestion du personnel.

Lors de la séance du conseil municipal du 27 septembre 2018 a été mise en place la convocation dématérialisée des élus au conseil municipal.

Lors du mandat 2014-2020, 25 élus avaient souhaité bénéficier de cet envoi dématérialisé ce qui avait permis d'économiser environ 5 000 feuilles imprimées.

En juillet 2020, le nouveau conseil municipal a été installé et 27 élus ont souhaité également bénéficier d'un envoi dématérialisé ce qui a permis une continuité dans l'économie du volume de feuilles utilisées.

Quant au service juridique, il a essentiellement pour missions le conseil juridique en interne et le suivi des contentieux, ainsi que le suivi des contrats d'assurance responsabilité civile et tous risques expositions.

Le conseil juridique en interne, destiné à sécuriser les actions de la Ville, est dédié à l'ensemble des directions et services municipaux et porte sur tous les domaines du droit.

Au cours de l'année 2020, 30 contentieux étaient en cours dans les domaines suivants :

- urbanisme : 18
- responsabilité : 3
- ressources humaines : 3
- taxes et participations : 1
- pouvoirs du maire : 5

Le service juridique accompagne également les différentes directions dans la mise en œuvre des projets en cours, et dans la transposition des normes issues des évolutions législatives, en relation avec des partenaires institutionnels extérieurs. L'année 2020 a été marquée par l'adaptation des dispositions législatives et réglementaires pour faire face à la crise sanitaire.

Enfin, le chargé de mission affaires juridiques assure la fonction de « délégué à la protection des données » et suit l'application du RGPD.

Section 2 - Service Archives-documentation

Le service Archives-documentation est chargé de différents types de missions :

- Définir et suivre la politique de collecte, de tri, de classement des fonds d'archives
- Assurer la conservation et la gestion des fonds
- Définir et mettre en œuvre la politique de numérisation et de restauration des documents
- Assurer l'accès ou la transmission des documents archivés aux services
- Sensibiliser et former les services versants à l'archivage et à l'utilisation du logiciel métier
- Optimiser les relations avec les services versants en matière de procédure d'archivage
- Accueillir et orienter le public dans le cadre de recherches administratives et historiques
- Valoriser le patrimoine à travers des expositions et des animations en direction du public
- Gérer et enrichir le site internet dédié aux archives
- Enrichir les collections par l'acquisition de documents (dons, dépôts, achats ou legs) et d'ouvrages relatifs à l'histoire de la ville.

I. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2020

Les missions principales du service sont la collecte, le tri et le classement des archives des services. Le service assure l'accès et la communication des documents aux services et au public extérieur. Il valorise le patrimoine à travers des expositions et des animations en direction du public. Il enrichit le site internet des archives municipales. Les postes principaux de dépenses concernent la restauration et la numérisation des documents d'archives.

a. Constitution des fonds

Les services ont versé **9** mètres linéaires d'archives.

b. Communication de documents

En interne

128 documents communiqués (**232** en 2019)

En externe

58 sessions de travail (47 visites en 2019)

46 lecteurs inscrits (42 en 2019)

231 documents communiqués (101 en 2019)

c. Recherches administratives et historiques

37 (30 en 2019) demandes de recherche par correspondance (mail, téléphone, courrier) dont **30** recherches historiques et généalogiques.

d. Documentation

Les postes de dépense principaux concernent l'achat de documentation à destination des services. Cette dernière comprend des abonnements à des quotidiens et des revues spécialisées, des ouvrages à mises à jour permanentes ainsi que des abonnements en ligne notamment aux bases de données juridiques. Les abonnements prévoient, lorsque que le service existe, les accès en ligne et la réception de newsletters.

70 abonnements ont été souscrits dont ceux pour le cinéma Trianon

24 monographies ont été acquises

3 bases de données juridiques en ligne

II. Retour sur les projets de l'année 2020

a. Expositions / Publications

Publication d'un article dans le bulletin annuel des Amis de Sceaux *Lotir à Sceaux 1910-1930*

Membre du jury de sélection des photographies de l'ouvrage *Une année à Sceaux*

b. Valorisation du patrimoine

Enrichissement du site internet des archives (texte et iconographie)

Campagne photographique

Inventaire fonds Lurçat et numérisation

c. Animation

Parcours historiques et ateliers en classe à destination des CM1-CM2

d. Archivage

Récolement règlementaire

Formation des services au logiciel de gestion des archives

III. Perspectives pour l'année 2021

a. Valorisation

Enrichissement du site internet des archives (texte et iconographie)

b. Numérisation de documents anciens (photographies, plans)

Section 3 - Service Habitat

Le service Habitat de la Ville est chargé de différents types de missions autour de l'habitat privé et du logement social.

En ce qui concerne la demande de logement social, il est chargé notamment :

- d'organiser l'enregistrement et la gestion des demandes de logements sociaux sur le territoire de la commune : organiser l'accueil des demandeurs et l'enregistrement des demandes dans le cadre des procédures nationales en la matière ; mettre en place des outils de gestion, de suivi et d'actualisation des demandes (logiciel, tableaux de bord, suivi des courriers,...) ;
- de gérer les relations avec les bailleurs sociaux implantés sur le territoire en matière d'attribution des logements en liaison avec la direction générale des services et les élus de la Ville concernés, de préparer les réunions des commissions d'attribution des bailleurs (proposition de dossiers) et de représenter la Ville au sein de ces commissions aux côtés du représentant élu de la Ville ;
- de suivre la réalisation des obligations au titre du plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD) ; d'assurer les relations avec les services de l'Etat sur ce sujet ;
- d'échanger avec les services sociaux pour la prise en compte de situations particulières (FSL, difficultés sociales,...) ;
- de participer aux travaux de la Conférence Intercommunale du Logement (CIL) installée depuis 2019 par l'établissement public Vallée sud Grand Paris et représenter la Ville aux côtés des élus.

En matière de production de logements sociaux, le service est chargé :

- d'apporter son expertise en ce qui concerne l'évolution du parc de logements sociaux sur le territoire de la commune (constructions, agréments, conventionnements,...),
- de participer à la mise en œuvre d'opérations en matière de logement social sur le territoire en lien avec les différents acteurs
- d'être l'interlocuteur des bailleurs dans le cadre des opérations de relogement.

Il est par ailleurs chargé :

- de suivre en liaison notamment avec les services de l'établissement public Vallée sud Grand Paris, les procédures d'habitat indigne et la mise en œuvre des pouvoirs de police du maire dans ce cadre, impulser de nouvelles procédures le cas échéant en liaison avec les élus et services concernés,
- de structurer l'information des étudiants en matière de logement sur le territoire, favoriser le développement d'une offre de logements conventionnés en direction des étudiants accueillis dans les établissements de la commune, favoriser la mise en œuvre de solutions complémentaires d'accueil d'étudiants sur le territoire (logement intergénérationnel,...), suivre les attributions de logements étudiants sur les résidences neuves en s'assurant du respect des critères définis en lien avec le gestionnaire,
- de piloter le recensement de la population, de tenir à jour les chiffres clefs en lien avec les travaux menés par l'Insee et de la mise à jour du répertoire d'immeubles localisés,
- d'animer le réseau des membres de conseils syndicaux en organisant des temps d'informations et d'échanges entre propriétaires, notamment sur les thèmes des économies d'énergie ou en matière de réglementation.

I. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2020

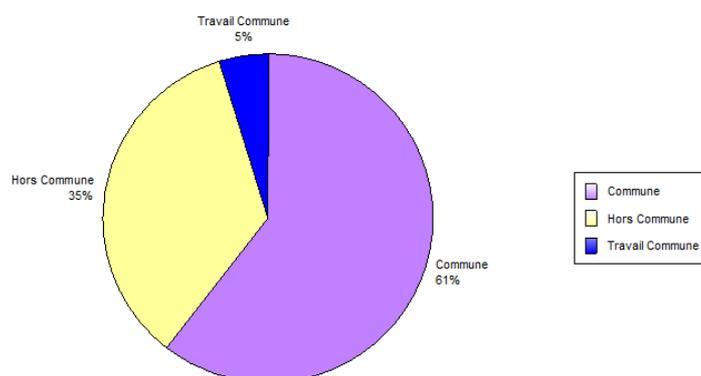
Créé en 2012, le service Habitat est chargé de la gestion de la demande de logement social et de la mise en œuvre d'un ensemble d'actions coordonnées dans le cadre des objectifs définis par la Ville.

a. La gestion de la demande de logement social

En 2020, ce sont encore plus de 6 000 ménages qui demandent à bénéficier d'une attribution à Sceaux ; dont 1157 qui se sont fait connaître auprès du service Habitat au 31 décembre 2020 et qui ont une demande connue de la Ville (1110 en 2019, 963 ménages en 2018 et 895 en 2017).

Année	Nombre de dossiers suivis pas le service Habitat
2015	888
2016	987
2017	912
2018	1150
2019	1055
2020	1157

- La très grande majorité des demandeurs ont un lien avec la ville. Parmi eux, 61% occupe déjà un logement à Sceaux et 5% y travaillent.



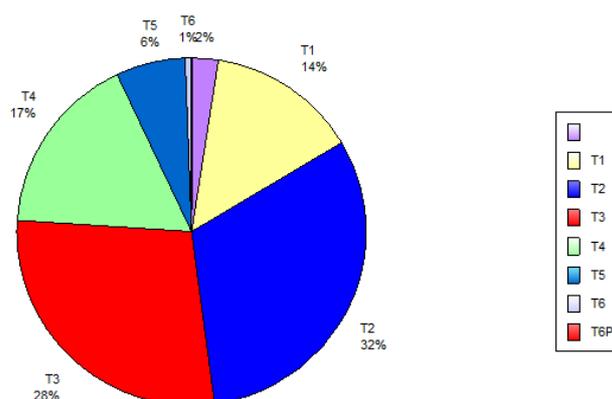
- Alors que les couples sans enfant ne sont que 3.5 % et les familles avec un ou plusieurs enfants 31.2% des demandeurs de logement social, il est à noter une augmentation constante, depuis 2012, des ménages isolés et particulièrement des familles monoparentales représentant respectivement 14.4 % et 50.8 % des demandeurs.

Composition familiale	Total	%
Couple	41	3,54%
Couple + 1	38	3,28%
Couple + 2	45	3,89%
Couple + 3 et+	278	24,03%
Seul	167	14,43%
Seul + 1	47	4,06%
Seul + 2	38	3,28%
Seul + 3 et+	503	43,47%
Total	1157	

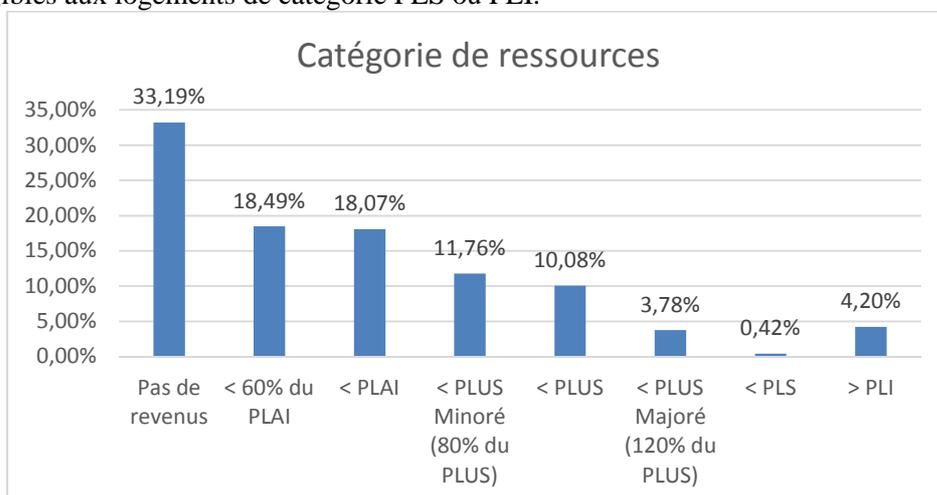
- 61% demandeurs sont des personnes âgées entre 31 et 50 ans. Les populations jeunes et de plus de 60 ans constituent respectivement un peu moins de 20% des demandeurs.

Tranche d'âge	Total	%
0-25 ans	70	6,05%
26-30 ans	148	12,79%
31-45 ans	431	37,25%
46-59 ans	278	24,03%
60-65 ans	62	5,36%
66 ans et +	168	14,52%
Total	1157	

- Près de 40 % des demandes concernent des mutations au sein du parc social.
- Les principaux motifs évoqués dans la demande sont « sans logement ou en logement temporaire » (20%), « logement trop petit » (19.5%) et « logement trop cher » (14%).
- Les deux tiers de la demande concernent des logements de types 2 et 3. Plus d'un quart des demandeurs souhaitent un grand logement (T4 et +) et 14% un studio, soit une présence non négligeable de demandeurs de petits logements.



- 91% des demandeurs ayant communiqué leurs ressources ont des ressources inférieures ou égales au plafond PLUS. Seule une minorité des demandes de logements ayant déclaré leurs ressources sont éligibles aux logements de catégorie PLS ou PLI.



- Compte-tenu du contexte sanitaire en 2020, le service Habitat a poursuivi le service rendu aux habitants en assurant ses entretiens avec les ménages par le biais d'entretiens téléphoniques et en échangeant de plus en plus via Internet.
- 122 demandeurs ont été reçus par le service dans le cadre des plages horaires dédiées et 61 par la conseillère municipale déléguée à l'habitat dans le cadre de ses permanences préparées en amont par le service.
- 17 ménages ont été reconnus PDALPD par les services de la préfecture des Hauts-de-Seine après intervention du service Habitat.
- 8 demandeurs de logements reconnus prioritaires au titre du dispositif DALO ont été logés (29, en 2019, 9 en 2018 et 8 en 2017).
- 11 demandeurs reconnus prioritaires au titre du PDALPD ont bénéficié d'une attribution (17 en 2019 et 13 en 2018).
- 4 128 actions de tous types ont été réalisées par le service pour répondre aux demandeurs : mise à jour du dossier, réception d'appels téléphoniques, échange de courriels ou de courriers, ou encore renouvellement d'une demande.
- Enfin en 2020, ce sont 22 réunions des commissions d'attribution logements qui ont été préparées par le service Habitat (10 organisées par Sceaux-Habitat, 8 organisées par Hauts-de-Seine Habitat et 4 par SEQENS).

Les désignations :

- Le nombre de congés transmis au service Habitat en 2020 sur la ville en vue d'un passage en Commission d'Attribution est de 89 contre 95 en 2019 et 51 en 2018 (42 logements chez Sceaux Bourg-la-Reine Habitat, 36 chez Hauts-de-Seine Habitat, 4 chez SEQENS et chez RATP Habitat).
- Parmi ces 89 logements, 12% relèvent du contingent de la Ville. Il s'agit d'un taux de rotation sur ce contingent plus important qu'en 2019 (8%) et ce malgré le contexte sanitaire ayant ralenti les libérations de logement.
- Mais, fort du partenariat établi avec les bailleurs Sceaux Bourg-la-Reine Habitat et Hauts-de-Seine Habitat, c'est sur la quasi-totalité des logements que la Ville a pu présenter les dossiers de demandeurs connus et suivis par le service. Des réunions de concertation ont lieu chaque mois à cet effet pour maintenir une dynamique commune et pour traiter les éventuelles difficultés existant sur le parc de logements.
- Des réunions préparatoires aux commissions d'attribution ont été mises en place avec Sceaux-Bourg-la-Reine Habitat et Hauts-de-Seine Habitat en vue de recenser les dossiers susceptibles d'être présentés au regard de la typologie des logements à attribuer. Des rencontres mensuelles sont organisées entre les services.
- 5 congés de logements intermédiaires ont également été transmis au service Habitat (4 chez SBLRH et 1 chez SEQENS). Les logements financés par un prêt locatif intermédiaire (PLI) ne sont pas comptabilisés parmi les logements sociaux. Si leur accès est encadré, ils ne sont pas inscrits à l'ordre du jour des Commissions d'attribution dans les mêmes conditions que pour le reste des logements appartenant aux bailleurs présents sur la ville. 4 de ces 5 logements ont été reloués en 2020 à des ménages connus du service Habitat.

- Enfin, 43 logements étudiants ont été libérés en 2020. Le service Habitat a transmis au gestionnaire Fac Habitat la candidature de 44 étudiants ou jeunes de moins de 30 ans qui se sont fait connaître auprès de la ville.

b. Les actions partenariales

- o Signature de la Convention Intercommunale d'Attribution (CIA)

Prévue par la loi égalité citoyenneté du 27 janvier 2017 et renforcée par la loi pour l'évolution du logement du 23 novembre 2018, la Conférence intercommunale sur le logement (CIL) installée depuis 2019 a pour objectif principal d'élaborer les orientations en matière d'attributions formalisées dans un document-cadre dit Convention Intercommunale d'Attribution (CIA).

Co-présidée par le préfet et le président de VSGP et composée de membres élus représentant des collectivités et des bailleurs, mais aussi des personnels techniques, la Conférence intercommunale sur le logement a approuvé favorablement lors de la séance du 6 février 2020 la Convention Intercommunale d'Attribution.

La Convention Intercommunale d'Attribution, valable trois ans, constitue la déclinaison opérationnelle des orientations adoptées par la Conférence intercommunale du logement du 25 juin 2019.

Celle-ci se base sur deux principes généraux :

- Maintenir les maires au cœur du processus d'attribution ;
- Partager entre partenaires les bonnes pratiques.

Et précise :

- Les objectifs de mixité et d'équilibre entre les territoires pour les attributions et les mutations à l'échelle intercommunale, avec la prise en compte des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) et les engagements de chacun pour atteindre ces objectifs ;
- Les modalités de relogement et d'accompagnement social dans le cadre des projets de renouvellement urbain ;
- Les modalités de coopération entre les bailleurs et les titulaires de droits et réservation.

La Conférence intercommunale du logement a retenu trois grandes orientations stratégiques, déclinées en différents objectifs dans la Conférence intercommunale d'attribution :

- Agir sur l'offre pour rééquilibrer le peuplement ;
- Mieux répondre aux publics prioritaires ;
- Favoriser la mixité sociale.

La Conférence intercommunale d'attribution engage chaque signataire dans la mise en œuvre des actions et modalités opérationnelles prévues, visant l'atteinte des objectifs fixés par la Conférence intercommunale du logement.

La Ville a activement participé à ce travail afin d'y porter la politique communale du logement et de l'habitat.

- o Permanence de l'ADIL :

- 39 rendez-vous ont été consacrés à des usagers ayant consulté l'Association départementale d'information sur le logement des Hauts-de-Seine (ADIL), au cours des 11 permanences générales de 2020 (38 en 2019 et 23 en 2018).
- Par ailleurs, afin de répondre aux objectifs fixés mais également pour mener sa politique du logement en faveur des ménages les plus prioritaires, dans le cadre de son partenariat avec l'ADIL

92, la Ville a mis en place depuis octobre 2019 une permanence d'une demi-journée mensuelle adressée aux demandeurs de logement pour les accompagner dans leurs démarches.

- 40 demandeurs de logement ont ainsi été reçus par la juriste de l'ADIL pour des renseignements ou un accompagnement autour de l'instruction de leur dossier DALO.

II. Perspectives pour l'année 2021

En 2021, le service devra poursuivre son action et assoir sa place d'acteur central sur les questions liées à l'habitat dans son ensemble sur la ville. Il sera chargé de la réalisation de différents objectifs :

Logement social :

- La loi MOLLE en 2009 puis la loi ALUR en 2014 ont engagé une réforme en profondeur de la gestion de la demande de logement social et des attributions depuis maintenant plus de 10 ans. Complétée par la loi Egalité et citoyenneté du 27 janvier 2017 et renforcée par la loi ELAN en 2018, la réglementation impose que les structures intercommunales interviennent en matière de politiques d'attribution. Dans ce contexte, le service Habitat devra en 2021 poursuivre son action de représentation de la Ville au côté des élus concernés et ce notamment dans l'élaboration à venir du Plan Partenarial de Gestion de la Demande et d'Information du Demandeur (PPGDID).
- Poursuivre l'action en matière d'accompagnement des demandeurs dans le cadre d'une coordination avec les services de la Ville et les partenaires dans le cadre des modalités de gestion des demandes de logement au travers du serveur national qui verra de multiples évolutions dans les mois à venir avec l'évolution du formulaire de demande et la mise en place de la cotation prévue en septembre 2021
- Définir une stratégie de peuplement et de prévention de l'impayé en lien avec les bailleurs sur les quartiers considérés en veille active ; en particulier sur le quartier des Blagis

Habitat privé :

- Poursuivre l'animation du réseau de copropriétaires dans lequel les propriétaires peuvent être informés ou d'orientés dans leur démarche portant aussi bien sur les énergies, les charges, la sécurité ou sur d'autres questions auxquelles ils peuvent être confrontés et concernant la vie dans leur immeuble.
- Participer à la mise en place du Permis de louer en lien avec le Territoire Vallée sud Grand Paris, prévu pour l'automne 2021. La connaissance des conditions d'occupation des logements par le biais du suivi du recensement, du RIL et de la demande de logement a permis d'identifier plusieurs adresses du parc privé, aussi bien en collectif que dans des zones pavillonnaires, qui pourraient faire l'objet d'une déclaration par le propriétaire et d'une autorisation préalable à la location pour y contrôler davantage la qualité des logements concernés.

Rénovation énergétique :

- Animer en lien avec les villes d'Antony et de Bourg-la-Reine à la prochaine édition du forum de la rénovation énergétique prévue en octobre 2021.
- Mobilisée dans la lutte contre la précarité énergétique de l'habitat, la Ville travaille depuis plusieurs mois à la mise en place du Prep (Parcours de rénovation énergétique performante en pavillon). Le dispositif proposé par la Ville a été relayé par la Métropole du Grand Paris auprès du ministère de la Transition écologique et solidaire comme projet pilote dans le cadre du Service d'accompagnement pour la rénovation énergétique (Sare) porté par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe).

- En 2021, le service Habitat suivra les missions confiées à l'organisme SOLIHA dans ce parcours, lequel est chargé de l'accompagnement des ménages à la rénovation énergétique de leurs pavillons, depuis l'audit personnalisé permettant un bilan énergétique jusqu'aux travaux via l'accès à un panel d'artisans formés par l'organisme spécialisé DOREMI, en passant par l'aide au financement.

Section 4 – Le recensement de la population

En lien avec l'Insee, les opérations annuelles de recensement sont pilotées depuis 2019 par le service Habitat de la Ville, en charge également de la mise à jour du répertoire d'immeubles localisés (RIL).

Le recensement de la population, dans les communes de plus de 10 000 habitants se fait chaque année par échantillon de 8% des logements ; soit 40% de la population enquêtée au bout de 5 ans.

L'équipe est constituée de 4 agents recenseur encadrés par le chef de service Habitat, par ailleurs nommé coordonnateur communal et Coril (coordonnateur du RIL).

Chaque année, en amont de la collecte 2 formations sont dispensées aux agents recenseur et entre les 2 sessions, ils sont missionnés pour réaliser une tournée de reconnaissance lors de laquelle les agents repèrent les adresses dont ils ont la charge et les éventuelles difficultés qui pourraient se présenter sur le terrain (habitation murée, problème d'accès).

En 2020, la collecte a été réalisée entre le 16 janvier et le 20 février.

- 725 logements étaient à recenser.
- 650 ménages ont été rencontrés.
- 34 résidences ont été identifiées comme des résidences non principales et 24 logements n'ont pas pu être enquêtés.

76% des ménages recensés ont répondu par Internet, démarche plus simple pour les usagers et limitant l'utilisation du papier ; ce qui comparativement aux autres communes est un excellent résultat.

Le nombre moyen de personnes par logement calculé lors de cette campagne est de 2.28, un résultat en augmentation depuis 2019 avec 1.94 personne par logement.

Le calcul de la population se fait sur une période quinquennale.

Trois facteurs sont déterminants pour le calcul :

- le taux de collecte
- le nombre total de logements d'habitation
- le nombre moyen d'habitants par logement

Cette année encore, la collecte de 2020 est marquée par un taux de réponse des ménages en évolution depuis 2014.

Le taux de logements non enquêtés (FLNE) a nettement diminué depuis 2018 avec 3.6%.

Alors qu'il était de 7% en 2018 et de 21.7% en 2017, il est en 2019 de 3,1% (7% en Ile-de-France et 9.1% dans le 92).

L'année 2020 va remplacer l'année 2015 dans la période quinquennale de calcul des populations légales communiqué en décembre 2020.

CHAPITRE III : DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Le travail de la direction des Ressources humaines a pour mission d'assurer la meilleure qualité de vie au travail des agents de la collectivité, dans un contexte budgétaire maîtrisé.

La qualité de vie au travail se traduit par le recrutement d'agents de qualité qui œuvrent au sein d'une organisation structurée, bienveillante, dont les objectifs sont clairement établis.

La direction des Ressources humaines gère environ 600 agents, tout au long de l'année, tout statut confondu.

La direction des Ressources humaines est composée de trois services :

- Le service Recrutement-formation
- Le service Carrière-paie
- Le service Santé social

Les partenaires/prestataires :

- 1 assistant social mis à disposition par le Centre Interdépartemental de gestion de la Petite couronne (Temps non complet 10%)
- 1 agent chargé de la fonction d'inspection (ACFI) mis à disposition par le Centre Interdépartemental de gestion de la Petite couronne
- 1 médecin du travail via le Service aux entreprises pour la Santé au travail

La direction des Ressources humaines organise la communication RH autour de deux vecteurs, la communication écrite et la communication orale :

- La lettre d'information hebdomadaire
- Le journal interne Entre nous, à paraître 4 fois dans l'année, présente et explicite les sujets d'actualités ou transversaux à la Ville
- Le résumé du Comité technique (CT) reprend de façon synthétique les éléments d'informations et avis rendus lors des séances officielles du CT
- Les réunions d'information organisées sur une thématique spécifique
- Les interventions lors des réunions de direction élargies à destination des cadres.

Section 1 - Service Recrutement-formation

Le service Recrutement-formation a une double mission : assurer des recrutements de qualité et assurer l'évolution des agents tout au long de leur carrière professionnelle.

I. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2020

a. Le secteur recrutement

Pour l'année 2020, 43 recrutements de postes permanents ont été opérés pour 105 recrutements en totalité issus de 219 entretiens de premier niveau. Parmi ces 43 recrutements permanents, 6 font suite à une mobilité interne.

Le taux de rotation* pour l'année 2020 est de 7,18% contre 11,18% en 2019, et le taux de remplacement** de 143,33%. Ce dernier taux s'explique notamment par le nombre de départs non remplacés en 2019, qui ont vu les recrutements aboutir en 2020, et par des ouvertures de structures : la Maison Les Musiciens, le site sportif et de loisirs des Blagis, ...

**taux de rotation : pourcentage d'agents en mouvements au sein de la collectivité*

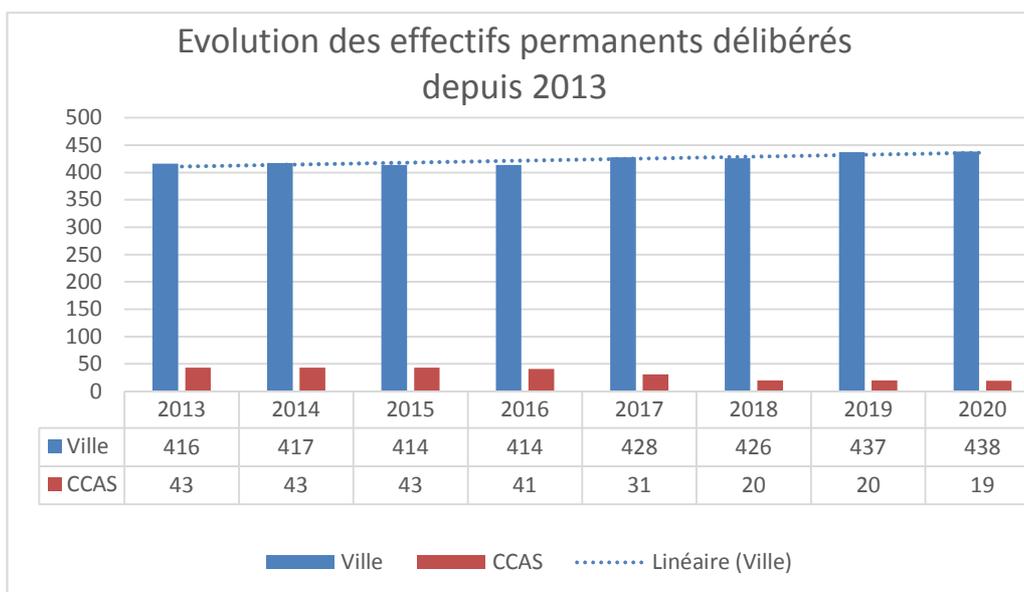
***taux de remplacement : pourcentage d'agents remplacés*

Evolution des recrutements sur les 5 dernières années

	Recrutements permanents	Recrutements non permanents	Total
2016	48	48	96
2017	48	66	114
2018	46	71	117
2019	68	60	128
2020	43	62	105

- 2 383 curriculum-vitae reçus et traités dont 383 par courrier (hors stages) et environ 2 000 par mail.
- 219 entretiens de 1^{er} niveau ont été réalisés (entre 1 et 3 entretiens par recrutement).
- Accueil organisé pour 43 nouveaux collaborateurs permanents, 62 non permanents (dont 12,72 Equivalent temps plein saisonnier).
- 1 journée d'accueil des nouveaux en présence de Monsieur le maire auxquels ont participé 22 collaborateurs.
- 30 départs de collaborateurs permanents (dont 10 départs en retraite).

En matière de soutien à l'emploi, la Ville a intégré 59 stagiaires dont 4 gratifiés pour un montant de 5240 euros (420 demandes de stage : 180 par courrier et 240 par mail).



Au 31 décembre de l'année 2020, 413 emplois permanents étaient pourvus (Ville + CCAS).

b. La cellule mobilité

La cellule mobilité est composée de plusieurs professionnels des Ressources humaines. Ce groupe pluridisciplinaire étudie et analyse les situations de reclassement pour raisons de santé ou de mobilité d'office suite à réorganisations de services. Il agit dans l'intérêt de l'agent et de la collectivité.

En 2020, la cellule mobilité s'est réunie 4 fois et 18 agents ont bénéficié d'un suivi personnalisé : aide au maintien dans l'emploi, parcours de formation, bilan de compétences, aménagement et/ou réorganisation du poste de travail, reclassement effectif sur un autre poste, aide à la recherche d'emploi, etc.

Un nouveau dispositif a également été mis en place en 2020 au profit des fonctionnaires territoriaux reconnus inaptes à l'exercice de leurs fonctions : la Période de préparation au reclassement (PPR). La PPR a pour objectif de faciliter la transition professionnelle des agents vers le reclassement dans un autre emploi sur une période de 12 mois maximum pouvant comporter des périodes de formation, d'observation et de mise en situation sur un ou plusieurs postes.

1 agent bénéficie actuellement de ce dispositif.

c. Le secteur de la formation

Pour l'année 2020, 379 formations ont été dispensées, soit 730 journées, dont 319 jours pour des stages en intra (43,7% des formations) et 18 jours pour des stages en union de collectivités organisés à Sceaux. Fait exceptionnel, 441 demandes de formation, totalisant 1375 journées prévues, n'ont pas pu aboutir, principalement en raison de la pandémie, soit 65% du total des jours de formation initialement prévus.

Parmi les jours réalisés :

- 528 journées avec le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT), pour des stages individuels ou en intra, soit 72 % du nombre total de jours.
- 15 formations différentes organisées en intra, dans les locaux de Sceaux ou en union de collectivités, via divers organismes de formation, y compris le CNFPT. Ces formations ont donné lieu à 22 sessions.

- 227 agents de la Ville ou du CCAS, dont 31 agents sur postes non permanents, ont bénéficié d'au moins une formation en 2020, soit 47% des agents sur poste permanent.

Evolution du nombre de formations réalisées sur les 7 dernières années

Année	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre d'agents partis en formation	265	362	329	364	345	342	227
Nombre de jours de formation	1475	1794	1779	1956	1479	1921	730

La politique en matière de formation consiste à favoriser les départs en formation en vue de permettre l'évolution des compétences des agents et leur adaptation aux changements qui peuvent affecter leur service ou leur poste.

C'est dans cette logique d'évolution continue que la Ville a procédé à 6 mobilités internes pour l'année 2020. Dans la continuité, la Ville favorise les démarches personnelles de reconversion ou d'évolution professionnelle par l'intermédiaire de la réalisation de bilans de compétences par la psychologue du travail ou de préparations à des concours ou examens professionnels.

Pour l'année 2020, 3 bilans de compétence ont été réalisés, 10 préparations de concours ou d'examens professionnels ont été commencées et/ou terminées, dont 3 ont permis aux agents d'être mis en stage à la suite de leur réussite au concours ou à l'examen.

Evolution des dépenses de formation depuis 2013 (hors cotisation CNFPT)

Année	Ville	CCAS	Total
2013	56 184 €	6 627 €	62 811 €
2014	42 701 €	3 150 €	45 851 €
2015	41 979 €	2 100 €	44 079 €
2016	48 657 €	4 540 €	53 197 €
2017	49 143 €	6 264 €	55 407 €
2018	53 238 €	2 100 €	55 338 €
2019	53 694 €	2 450 €	56 144 €
2020	28 578 €	0 €	28 578 €

Evolution du taux de cotisation au Centre National de la fonction publique territoriale :

Année	Coût de la cotisation toutes collectivités confondues	Taux de cotisation à la charge de l'employeur
2013	97 726 €	1
2014	97 989 €	1
2015	99 558 €	1
2016	92 726 €	0.9
2017	92 878 €	0.9
2018	92 948 €	0.9
2019	96 845 €	0.9

2020	81 566€	0.9 (mais exonération de charges CNFPT durant 2 mois en raison de la pandémie)
------	---------	--

Le coût total de la formation est à considérer en incluant le budget dépensé pour la formation des agents et le coût de la cotisation au Centre National de la Fonction publique territoriale, soit 110 144 € pour 2020.

Le niveau de formation en 2020, bien que plus faible que d'habitude, a participé particulièrement à :

- L'amélioration continue de la qualité des services publics
- La maîtrise de logiciels "métier"
- L'adaptation réglementaire en matière d'hygiène et sécurité au travail
- Le développement de compétences communes pour les animateurs et les ATSEM
- Les reclassements et reconversions professionnels

d. Les entretiens professionnels

Outil de management, l'entretien professionnel est obligatoire, il permet d'assurer le lien et le suivi de l'évolution professionnelle de l'agent, dans le cadre de son activité, au cours de l'année écoulée.

L'entretien professionnel a un impact sur la part variable appelé Complément indemnitaire annuel (CIA), prime liée à la qualité du travail effectué, à l'engagement professionnel et à l'investissement collectif. Pour cette année 2020, les grilles ont été revues pour concorder avec les nouvelles modalités du CIA.

II. Retour sur les projets de l'année 2020

a. Bilan social et rapport sur l'état de la collectivité au 31/12/2019

Objectif : mettre en perspective les données sociales de la collectivité en vue de :

- Constater l'évolution des données sociales.
- Faire évoluer la politique en matière de Gestion des Ressources humaines en fonction de l'évolution sociale.

Le rapport sur l'état de la collectivité a été présenté au Comité technique en septembre 2020 et le bilan social a été présenté au Conseil municipal en décembre 2020.

b. Plan de formation 2020/2022

Objectif : établir le plan de formation triennal des agents de la Ville et du CCAS, document de référence, notamment pour le déploiement des stages en intra sur les trois années du plan. En raison de la pandémie et des priorités qui ont été redéfinies, le plan n'a pu aboutir en 2020, il sera rédigé pour les années 2021 à 2023.

c. Aménagement et organisation d'une salle de formation

Objectif : aménager une salle de formation informatique permanente, afin d'organiser plus facilement des stages en bureautique et sur les logiciels "métier". De plus, cette salle pourra accueillir les agents ayant à suivre une partie de leur formation à distance, cas de plus en plus fréquent.

Là aussi, en raison de la crise sanitaire, les travaux ont pris du retard mais la salle sera pleinement opérationnelle au cours du 2^{ème} trimestre 2021.

III. Perspectives pour l'année 2021

a. Déploiement d'un nouveau logiciel de gestion des formations

Objectif : faciliter l'accès de tous aux formations en modernisant et en simplifiant l'ergonomie du logiciel d'inscription.

b. Déploiement d'un logiciel de gestion des entretiens professionnels

Objectif : permettre un accès plus simple aux entretiens professionnels annuels pour les agents et leurs encadrants, et faciliter l'exploitation des informations en vue de la construction d'une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

c. Développement de l'apprentissage

Objectif : soutenir les jeunes dans leurs études tout en apportant une aide et un renfort dans les services volontaires. La prise en charge d'une partie des frais pédagogiques par le CNFPT est une opportunité à saisir.

d. Refonte du journal interne *Entre nous*

Objectif : proposer un support de communication interne modernisé et davantage lu par l'ensemble des agents.

Section 2 - Service Carrière- rémunération

Le service Carrière-rémunération gère l'intégralité du suivi administratif des agents depuis l'entrée dans la collectivité jusqu'à leur départ.

I. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2020

a. La carrière

La gestion administrative du personnel se concrétise par la production de différents documents :

1/ Dans le cadre de l'embauche, cela implique :

- la création de 147 dossiers numériques en 2020 contre 166 en 2019, 80 en 2018 et 133 en 2017.
- la rédaction de 417 contrats de travail (renouvellements compris) sur la ville et 17 sur le CCAS

2/ Dans la gestion courante :

- les arrêtés de gestion du personnel (au total 2098 pour 2020 pour la Ville et 79 pour le CCAS) résultent des décisions de l'autorité territoriale modifiant la situation de l'agent au regard notamment de sa rémunération, sa carrière ou encore ses droits à la retraite (tels les recrutements par mutation ou détachement, les mises en stage, le renouvellement ou la fin du temps partiel, les avancements d'échelon, de grade, promotion interne, congé parental...) mais aussi de l'impact de mesures nationales telle que PPCR dont les reclassements indiciaires ou de grade requièrent la prise d'arrêtés.
- les mises en stage, au-delà de la production d'un arrêté requièrent de classer l'agent, c'est-à-dire, calculer, sur la base de ses bulletins de paie et contrats de travail antérieurs, l'ancienneté qui peut être reprise pour le positionner au-delà du 1^{er} échelon ; chaque catégorie hiérarchique a ses propres règles de classement. C'est ainsi que 14 agents ont été classés dans le cadre de leur mise en stage en 2020, tout comme en 2019.
- le suivi des demandes d'évaluation périodique des contractuels et des stagiaires
- 2 demandes d'assermentation pour 2020. Cette procédure inclut des échanges et suivi avec la préfecture puis le tribunal d'instance.
- la saisine de la Commission administrative paritaire (CAP) de la Petite couronne implique la préparation de dossiers en vue :
 - . des avancements de grade : 39 agents en ont bénéficié en 2020 contre 42 en 2019 ; ceci impliquant au préalable le contrôle de la situation des agents réunissant les conditions statutaires ;
 - . de la promotion interne : 1 agent proposé a atteint le nombre de points suffisants pour recevoir un avis favorable de la CAP ;
 - . 58 demandes de changement de position administrative : disponibilité, congé parental, détachement, mise à disposition, temps partiel pour raison thérapeutique... ;

3/ Dans le cadre du départ de la collectivité

- 10 dossiers de retraite ont été instruits, mais ce sont au moins autant de simulations qui sont réalisées à la demande des agents pour évaluer leur future date de départ à la retraite,
- dans le cadre de l'évolution des procédures de la CNRACL, et afin d'accélérer les instructions de dossiers de départ à la retraite, les gestionnaires doivent travailler en amont des demandes pour préparer les dossiers (compléter la carrière, envoyer tous les justificatifs demandés) en fonction des années de naissances indiquées par la CNRACL
- la préparation de 12 dossiers d'agents titulaires quittant la collectivité. 5 pour mutation, 7 pour détachement ou radiation des cadres contre 15 en 2019.

4/ La prise en compte de l'absentéisme dans la gestion administrative :

Le traitement des maladies ordinaires, de la longue maladie (CLM), de la maladie de longue durée (CLD), des maladies professionnelles, au-delà de l'information des services et de la prise en compte en paie de leur impact, nécessite un suivi et, dès lors que l'absence dépasse 90 jours pour les maladies ordinaires, cela implique :

- la saisine du Comité médical, pour l'instruction des demandes d'ouverture de CLM, des demandes de renouvellement de CLM et CLD (2 fois par an), ou encore de grave maladie, ou, lorsque l'agent arrive au terme de ses droits à maladie, des demandes de disponibilité d'office ou de maintien de la rémunération dans l'attente de l'avis du comité médical ; les demandes de reprise à temps partiel thérapeutique sont subordonnées en outre à une expertise médicale organisée par le service,
- la saisine de la Commission de réforme nécessite également la programmation par le service d'expertises médicales pour les maladies professionnelles

MOTIFS D'ABSENCE	NOMBRE D'ARRETS OU DOSSIERS TRAITES	TRAITEMENTS ULTERIEURS REALISES
Maladies ordinaires	630	
Congés de longue maladie et affections de longue durée	8	2 congés de longue maladie et 6 congés de longue durée
Maladies professionnelles	3	3 saisines de la Commission de réforme impliquant autant d'expertises médicales
Maternités / Paternités	12 congés maternité et 3 congés paternité	
Reprises à temps partiel thérapeutique	6	6 renouvellements par périodes de 3 ou 6 mois

Le service a également eu à traiter 30 périodes d'absence non justifiées : chaque période entraîne un courrier, une reprise sur le salaire, puis en cas de réitération, une convocation à entretien, avant sanction pour toute nouvelle absence injustifiée.

5/ La protection santé et sociale

Nombre et coût des participations de l'employeur aux agents ayant adhéré à des garanties complémentaires santé labellisées et/ou à la convention de prévoyance

Année	Garanties santé labellisées		Garantie maintien de salaire	
	Nombre de participation agent	Coût des participations	Nombre de participation agent	Coût des participations
2014	116	14 655€	245	18 891€
2015	116	14 830€	234	19 843€
2016	127	16 149€	227	19 356€
2017	132	16 802€	223	19 185€
2018	140	18 091€	227	18 258€
2019	146	18 270€	199	21 247€
2020	139	16 060€	237	25 309€

Sur la période 2013 - 2020, 56 agents ont bénéficié des prestations de maintien de salaire, dont 15 en 2020. Soit autant de déclarations mensuelles auprès du prestataire pour assurer le versement de la garantie.

b. La rémunération

Le processus de rémunération passe par l'établissement des paies (impact des nouvelles situations ou des changements saisis en carrière), la saisie des éléments variables, le contrôle puis le mandatement :

1/ La saisie des éléments variables :

- Environ 400 saisies mensuelles d'éléments variables de paie (hors saisie d'éléments ponctuels tels que GIPA, indemnités de régisseur, indemnités de travail de nuit...).
- A souligner : le suivi et la mise en paiement de l'indemnité kilométrique vélo (IKV). Ainsi, 20 agents (contre 26 en 2019) ont transmis des déclarations relatives à l'IKV mais seuls 12 l'ont réellement perçu en 2020. Et 24 465 km ont été pédalés sur l'ensemble de l'année. Le montant total versé aux agents est de 2 222 €, en diminution par rapport à l'année du fait du nombre moins important d'agents concernés.

2/ La finalisation de la paie :

- Depuis le contrôle de paie, ligne à ligne, puis le mandatement et la déclaration des charges mensuelles jusqu'à la distribution des bulletins, ce sont 168 jours par an consacrés à la finalisation des paies en vue de leur versement, soit, l'équivalent d'1 poste à 80% tout au long de l'année (0.78 ETP/an).
- Au total, 7204 fiches de paie ont été produites pour la Ville pour l'année 2020 avec une moyenne de 600 paies par mois, et 228 fiches de paie CCAS en 2020 pour une moyenne de 19 fiches de paie par mois.

3/ La déclaration annuelle des données sociales (DADS-U) :

- Effectuée en janvier de chaque année, l'établissement de la DADS-U a nécessité 2 semaines à plein temps pour deux agents. Cette dernière année de réalisation de la DADS-U va évoluer à partir du 1^{er} janvier 2021 pour devenir DSN (Déclaration Sociale Nominative) sous forme de déclaration mensuelle. La charge de travail des agents va donc être augmentée chaque mois au moment du mandatement.
- Etablir la DADS-U, implique le contrôle et la consolidation des montants versés et déclarés mensuellement, la déclaration générale annuelle, mais aussi d'effectuer les déclarations annuelles auprès de chaque organisme qui le demande.

4/ Les comptes épargne temps (CET) :

Les CET jouent bien leur rôle de prise différée de jours de congés en 2020.

- 661 jours ont été épargnés sur les CET au titre de l'année 2020. Ainsi, pour 2020 le total cumulé est de 4007 jours sur l'ensemble des CET. Ils ont donné lieu à l'achat de points pour versement sur le compte de la Retraite additionnelle de la fonction publique (RAFP) pour 2 264 € et à indemnisation pour un montant de 19 132.5 € soit 4215 € de plus qu'en 2019.
- 231 Comptes Epargne Temps sont désormais ouverts cette année, contre 164 en 2019.

II. Retour sur les projets de l'année 2020

a. Application de la réforme statutaire relative à l'accord PPCR

Objectifs : Mise en application de la nouvelle phase de la réforme statutaire et des traitements des agents
Contenu impactant la rémunération des agents avec des reclassements indiciaires des agents des catégories hiérarchiques A et C

b. Mise en œuvre du RIFSEEP

Objectifs : mettre en paie le régime indemnitaire prévu par la nouvelle réglementation pour le premier semestre 2020

Enjeux : au-delà de l'élaboration du RIFSEEP lui-même, construire un outil de gestion simple qui permette d'appliquer et de suivre le régime indemnitaire de chacun des agents de la collectivité

Application : au 1^{er} juillet 2020, le RIFSEEP a été mis en paie au travers de l'IFSE part fixe et part variable, ainsi que du CIA. La mise en place de ce nouveau régime indemnitaire a nécessité le paramétrage du logiciel Ciril et la mise en place de tableau de suivi, la mise à jour de chaque dossier d'agent, la vérification de l'ensemble des données liées au régime indemnitaire et enfin la réalisation d'arrêtés individuelles précisant le positionnement et le montant versé à chaque agent.

c. Préparation de DSN

Objectifs : mettre en place la DSN à compter du 1^{er} janvier 2021

Enjeux : Répondre à la nouvelle réglementation sur la déclaration des charges sociales

Afin de préparer au mieux cette nouvelle réglementation, les agents du service ont suivi deux jours de formation sur le paramétrage du logiciel CIRIL, dont une partie concernait la DSN. Ainsi, ce paramétrage a pu être effectif dès le mois de novembre. Un essai de mise en œuvre a été réalisé au mois de décembre. Au total, l'ensemble des agents du service ont consacré trois jours au paramétrage du logiciel et deux jours aux essais et contrôle.

III. Les nouveaux projets pour 2021

a. Mise en œuvre de DSN

Objectifs : mise en place et réalisation mensuelle de la DSN

Enjeux : nouveau mode de saisi des données sociales.

Cette année, le service carrière et rémunération va devoir réaliser la déclaration des charges sociales sous son ancienne forme à savoir la DADSU et intégrer dès le mois de janvier la DSN. La procédure du mandatement va être complètement réactualisé afin d'intégrer mensuellement la déclaration des charges auprès des organismes concernés. Cette déclaration nécessite également de contrôler les situations individuelles des agents qui pourraient présenter des erreurs bloquantes.

b. Mise en œuvre de l'expérience professionnelle du RIFSEEP

Objectifs : Mettre en place le dernier volet du RIFSEEP.

Enjeux :

- . Valoriser l'expérience professionnelle des agents au travers de la part variable IFSE.
- . Prendre en compte les parcours professionnels, les savoir-faire acquis au cours des différents postes occupés par les agents ainsi que les efforts de formations
- . revaloriser le régime indemnitaire des agents concernés

Ce dernier volet du RIFSEEP sera appliqué pour les paies des agents au cours de l'année 2021. Un paramétrage du logiciel et des outils de suivi seront mis en place par le service à cette occasion.

c. Meilleur pilotage de la masse salariale via un logiciel dédié

Objectifs : mettre en place des tableaux de bords et outils de suivi pour améliorer le pilotage de la masse salariale ainsi que la préparation budgétaire

Enjeux :

- . mettre en place des indicateurs de suivi et d'alerte de la masse salariale
- . Affiner les éléments liés à la préparation budgétaire de l'année suivante afin de présenter plusieurs scénarii possibles

L'achat d'un logiciel est envisagé afin de sortir des couts de service plus facilement et améliorer le contrôle de la masse salariale afin d'envisager le meilleur atterrissage budgétaire possible.

Les données stratégiques de la paie et les éléments variables seront identifiés systématiquement pour être mieux pris en compte lors de la préparation budgétaire.

Section 3 - Service Santé social

Le service Santé social poursuit ses actions pour améliorer les conditions de vie au travail en matière de santé et de protection sociale. Il intègre notamment la prévention des risques professionnels et la promotion de la qualité de vie au travail.

I. Retour chiffré sur les affaires courantes 2020

a. L'action sociale

La Ville assure les prestations d'action sociale prévues par la circulaire DGAFP-FP/4 n° 1931 et DB-2B n° 256 du 15 juin 1998. En 2020, le montant des prestations versées directement par la Ville s'élève à **11 864 €**.

La Ville cotise au Comité national d'action sociale (CNAS) qui offre de nombreuses prestations diverses et variées aux agents municipaux : aides (logement, entrée dans la vie, permis de conduire, mariage, prêts divers, accompagnement handicap...), subventions (vacances, enseignes, sport, culture).

Le CNAS a développé ces dernières années son site internet et les offres dématérialisées. Ainsi les agents disposent d'un espace personnel sur lequel ils peuvent déposer leurs demandes de prestations. Le nombre de dossiers qui arrivent en DRHMO est par conséquent en baisse, les agents étant de plus en plus autonomes.

- 25 dossiers réceptionnés et transmis directement par le service Qualité de vie au travail.

Le tableau ci-dessous recense le montant total des prestations versées aux agents.

VILLE ET CCAS		
Année	Nombre d'utilisateurs	Montant total des prestations
2018	301	92 551
2019	305	92 506
2020	270	81 582

Au vu du contexte sanitaire, il est à noter une baisse du montant total des prestations relatives notamment à l'achat de billetterie en raison de la fermeture des lieux culturels.

- 21 dossiers de demandes de médailles constitués et transmis aux préfetures.

- 240 enfants du personnel ont bénéficié d'un cadeau de Noël.

- 538 agents ont bénéficié de deux chèques cadeaux d'une valeur de 35 € chacun à utiliser auprès de 120 commerces de la ville de Sceaux.

L'assistante sociale a réalisé, dans le cadre des missions qui lui incombent :

- 50 entretiens physiques
- 76 entretiens téléphoniques

b. La santé

1/ La médecine du travail

La Ville a contractualisé, depuis le 1^{er} juillet 2016, avec un service aux entreprises pour la santé au travail qui alloue à la collectivité un médecin du travail. 144 visites médicales ont été programmées. Lors du 1^{er} déconfinement, les visites ont principalement eu lieu en visio et ont concerné les visites urgentes telles que celles relatives à la reprise des personnes vulnérables ou à la demande des agents.

2/ Le FIPHFP

Le Fonds d'insertion pour les personnes handicapées de la fonction publique est géré par la Caisse des dépôts et consignations. Il impose une cotisation aux employeurs ne respectant pas l'obligation légale d'avoir, au sein du personnel, 6% de travailleurs reconnus handicapés ou assimilés (au sens du FIPHFP).

Année	Nombre d'agents requis pour annuler la cotisation (ville + ccas)	Nombre d'agents reconnus parmi les effectifs (ville + ccas)	Coût total de la cotisation (ville + ccas)
2017	25	21	19 195,17 €
2018	28	21 + 17 375 € de dépenses déduites	29 280 €
2019	29	24	19 760 €
2020	28	26	10 030 €

* Dépenses afférentes au maintien dans l'emploi et entrant dans le calcul du coût de la cotisation

4 demandes de financement ont été sollicitées auprès du FIPHFP qui concernent du matériel ergonomique et adapté mis à disposition des agents reconnus travailleurs handicapés.

3/ Le sport

La Ville a mis en place des séances de renforcement musculaire et des séances de sport collectif le mercredi sur le temps de la pause méridienne.

Suite à la fermeture des gymnases, des cours sont dispensés en visio via starleaf.

c. La prévention des risques

La Ville compte différents acteurs pour prévenir les risques liés à l'activité professionnelle et améliorer les conditions de travail des agents.

1/ Le conseiller en prévention

La mise en œuvre des actions prévues pour 2020 a été fortement perturbée par la crise sanitaire. Des missions supplémentaires liées à la Covid 19 ont incombé au conseiller en prévention.

- 20 visites en milieu professionnel du conseiller prévention relatives à des aménagements de poste ayant donné lieu à rapport de visite et des visites d'observation d'activité,
- 1 sensibilisation d'une équipe à l'ergonomie sur poste informatique
- 5 enquêtes d'accident du travail,
- Poursuite de la réactualisation du document unique
- Animation du réseau de 10 assistants de prévention avec 1 journée par mois de décharge : au vu du contexte sanitaire et des deux confinements, les interventions des AP ont été fortement réduites.
- Prise en charge de la distribution des masques et de la gestion des dotations en lien avec la crise sanitaire : masques (en tissus, chirurgicaux, inclusifs), gel hydroalcoolique, visières
- Elaboration d'affiches d'information relatives à la Covid, de notes et de procédures
- Veille juridique relatif à la crise sanitaire
- Gestion des agents positifs ou cas contacts
- Dans le cadre du contexte sanitaire, il a été organisé :
 - ✓ 4 sessions de dépistage sérologique pour **334** agents volontaires
 - ✓ 2 sessions de dépistage PCR pour **70** agents volontaires
 - ✓ 2 sessions de vaccination contre la grippe pour **110** agents volontaires
- Participation à l'élaboration du guide du télétravail

2/ La psychologue du travail

La psychologue du travail est amenée à intervenir auprès d'agents individuellement et en collectif, à leur demande, à la suite d'une orientation ou d'une préconisation. Son temps de travail a été augmenté jusqu'à 50 %, les demandes d'interventions collectives étant plus nombreuses.

En 2020, elle a réalisé :

- ✓ 14 analyses de pratiques
- ✓ 11 séances de régulations
- ✓ 3 médiations
- ✓ 2 prises de contact
- ✓ 28 rencontres avec directeurs et chefs de service (préparation d'interventions, points d'étape et suivis d'interventions, prises de contacts lié à la situation de crise sanitaire lors de la reprise après le 1^{er} confinement...)

Les motifs de consultations sont divers.

La psychologue du travail participe à la démarche d'évaluation des risques psychosociaux et fait partie du comité en charge du suivi des plans d'actions transversales et spécifiques issus des groupes de travail.

Nombre d'agents reçus	2015	2016	2017	2018	2019	2020
	21	54	45	40	40	43

3/ L'Agent Chargé de la Fonction d'Inspection (ACFI)

Le Centre de Gestion Interdépartemental de la Petite Couronne met à disposition de la Ville un ACFI chargé de réaliser des visites d'inspection auprès des services de la Ville.

- 3 visites d'inspection et 1 sensibilisation réglementaire (Agent chargé de la fonction d'inspection) et rapports de visites avec réponses de la collectivité, une participation au CHSCT et la présentation du rapport d'activité annuel.

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Evolution professionnelle	2	15	8	10	12	12
Bilan professionnel	4	8	8	7	6	3
Cellule mobilité / Reclassement / Santé	3	10	6	5	11	9
Personnel	3	2	3	3	3	4
Suite événement traumatogène		1	1	2		2
Contexte disciplinaire	1	1		1	1	
Conditions de travail dégradées			4	1	1	
Relations conflictuelles	8	14	13	9	6	12
Situation organisationnelle complexe		3	2	2		
Souffrance au travail						1
Total	21	54	45	40	40	43

II. Le dialogue social et les instances paritaires

Soucieuse d'instaurer un bon dialogue social, la Ville rencontre régulièrement les organisations syndicales dans le cadre du Comité technique et autres réunions de travail. Malgré le contexte sanitaire, il a été organisé :

- 6 réunions du Comité technique et 4 réunions du Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail,
- 6 procès-verbaux et 6 résumés intégrés au bulletin de salaire,
- 4 COPIL RIFSEEP et 2 COPIL RPS
- Plusieurs réunions de travail :
 - ✓ Ouverture de la bibliothèque le dimanche matin
 - ✓ Evolution du planning des agents d'entretien et de surveillance des installations sportives
 - ✓ Mise en place du RIFSEEP
 - ✓ Démarche d'évaluation des RPS
 - ✓ Entretien professionnel
 - ✓ Télétravail

III. Retour sur les projets de l'année 2020

a. Lutte contre les risques psychosociaux

Objectifs : phase 2 de la démarche RPS : mise en place du plan d'actions et suivi

Moyens : comité de suivi et tableau de suivi du plan d'actions

Enjeux : Construction de plans d'actions efficaces pour l'amélioration de la qualité de vie au travail.

La démarche des RPS a été lancée en septembre 2018 avec le cabinet Neeria et la 1^{ère} étape d'évaluation a été clôturée début janvier 2020. La 2^{ème} phase consiste à mettre en œuvre les actions proposées par les groupes de travail et de poursuivre l'amélioration des conditions de travail.

b. Mise à jour du document unique

Objectifs : Poursuite de la mise à jour du document unique grâce à l'évaluation des risques professionnels, par métier (unité de travail), et observer leur évolution dans le temps, pour mise en œuvre d'actions.

Enjeux : Répondre à l'obligation réglementaire et réduire, par les actions menées, les risques professionnels.

La mise à jour du document unique est un processus continu.

c. Réseau d'assistants de prévention

Le réseau d'assistants de prévention comprend 10 agents de différents services. Ils exercent leurs missions en réalisant des visites sur site et se réunissent régulièrement.

Objectifs : assister le conseiller en prévention dans sa démarche d'amélioration des conditions de travail des agents et assurer l'application de la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité.

Enjeux : créer une dynamique de prévention des risques professionnels et veiller à l'obligation de l'employeur de protéger la santé physique et morale des agents et être un appui au conseiller en prévention.

d. Mise en place du télétravail

La mise en place du télétravail pendant le confinement a amené la collectivité à s'interroger sur l'instauration d'un télétravail régulier. Suite à une enquête auprès de l'ensemble du personnel, il a été proposé au conseil municipal d'instaurer 52 jours de télétravail / an, avec la rédaction d'un règlement et d'un guide à destination des agents.

IV. Perspectives pour 2021

a. Etape 2 : la lutte contre les risques psychosociaux

Objectifs : relancer la 2^{ème} phase de la démarche qui a été ralentie par la crise sanitaire en accentuant sur la communication auprès de l'ensemble des agents et en poursuivant le suivi du plan d'actions.

Moyens : Comité de suivi et plan pluriannuel avec échéances.

Enjeux : Améliorer la qualité de vie au travail des agents au travers d'actions transversales et spécifiques.

b. Poursuite de la mise à jour du document unique

Objectifs : Finaliser la démarche d'analyse des risques selon le cycle régulier

Enjeux : Les enjeux sont identiques à ceux de 2020.

c. Animation du réseau d'assistants de prévention

Objectifs : reprise des projets en matière de prévention des risques (visites de site, préconisations en matière de conditions de travail, participation au forum santé, actualisation du document unique).

d. Formation PRAP (prévention des risques liés à l'activité physique)

Objectifs : Développer une véritable culture de la prévention les agents et réduire l'absentéisme lié aux accidents de service et maladies professionnelles.

Moyens : former des « Acteurs en prévention des risques liés à l'activité physique » au sein de la collectivité.

Enjeux : Promouvoir la culture santé et sécurité auprès des agents et réduire les accidents de travail et les maladies professionnelles liés à de mauvaises postures pratiquées sur le lieu de travail.

Cibles : agents de Restauration/entretien, animateurs, agents du CTM

e. Réveil musculaire

Objectifs : échauffer et préparer le corps aux efforts durs et intenses

Moyens : 15 mn d'étirements à la prise de poste coordonnés par un éducateur sportif puis par un ou plusieurs agents volontaires

Enjeux : prévenir les troubles musculosquelettiques, les maladies professionnelles et les accidents de service et apporter un mieux-être aux agents

f. Forum santé

Si le contexte sanitaire le permet, il est prévu d'organiser un forum santé qui est devenu un rendez-vous privilégié pour les agents organisé tous les 2 ans.

Enjeux : permettre aux agents de découvrir des techniques à mettre en œuvre en toute autonomie pour améliorer leur santé physique et morale, apporter des pistes de réflexion pour prendre en charge son corps et son esprit et rassembler les agents autour d'un évènement régulier en créant un moment convivial.

g. Co-pilotage du projet de lutte contre l'usure professionnelle des ATSEM

Objectifs : prévenir l'usure professionnelle des ATSEM

Moyens : observations sur le terrain, groupe de paroles et de travail

Enjeux : améliorer les conditions de travail et prévenir les maladies professionnelles et accidents de service.

CHAPITRE IV : DIRECTION DES FINANCES, ACHATS PUBLICS ET SYSTEMES D'INFORMATION

Section 1 - Service de Gestion budgétaire et comptable

Le service de gestion budgétaire et comptable réalise l'élaboration, l'exécution et le suivi du budget. Il travaille en collaboration avec la Trésorerie de Sceaux-Municipale au règlement des dépenses et à l'encaissement des recettes et à la bonne application des règles de la comptabilité publique.

Le service Finances et qualité comptable est garant de la qualité du processus budgétaire et comptable.

Il est en effet mobilisé sur la mise en qualité de ces comptes en vue d'une certification expérimentale de ces comptes 2020 à 2022 dans le cadre de l'expérimentation de la certification des comptes prévu par l'article 110 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République.

I. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2020

a. La maîtrise des délais de paiement

Les délais de paiement pratiqués par la Ville sont conformes aux obligations légales. Le service Finances et qualité comptable a mandaté en moyenne en 25 jours en 2020 et la Trésorerie de Sceaux-Municipale, quant à elle, contrôle et paie en moyenne en 6 jours, soit un délai global de paiement de 31 jours.

Le dépassement en 2020 d'environ 1 jour du délai légal pour payer les fournisseurs, délai qui est fixé à 30 jours depuis le 1er juillet 2010, est dû à la crise sanitaire. Le délai a été légèrement dépassé lors du premier confinement et est vite repassé en dessous du délai légal de paiement grâce à une mobilisation des agents municipaux et l'organisation rapide du télétravail.

En cas de dépassement du délai de paiement, la Ville est redevable à l'égard de son fournisseur d'intérêts moratoires (calculés en fonction du nombre de jours de retard et appliqués au montant qui subit le retard et d'une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement).

Délai global de paiement de la ville de Sceaux de 2016 à 2020			
	délai mandatement ville en jours (1)	délai de paiement trésorerie en jours (2)	CUMUL
2016	19,75	3,29	23,04
2017	24,33	6,46	30,79
2018	23,92	4,94	28,86
2019	24,83	2,91	27,74
2020	24,58	6,20	30,78

(1) Délai exhaustif (2) Délai d'un échantillon de 90% de factures

En payant ses fournisseurs dans les délais légaux, la ville de Sceaux participe au soutien de l'économie et des entreprises.

b. La qualité comptable

La Ville porte une attention constante à la qualité et à la fiabilité de ses comptes, Sceaux a ainsi obtenu la note de 18,9/20 en 2020 sur l'exercice 2019 à l'Indice de Qualité des Comptes Locaux (IQCL).

L'IQCL est un outil qui contrôle à la fois les schémas comptables et les délais de passation des opérations. Il présente les résultats sous forme d'items, portant sur les travaux de la responsabilité du comptable, les tâches relevant de l'ordonnateur et celles qui sont partagées. Un indicateur présentant une note élevée, apporte une présomption de bonne qualité des opérations.

Note de la ville de Sceaux à l'IQCL (indice de Qualité des Comptes Locaux) de 2015 à 2020	
2016 (sur l'année 2015)	19,7
2017 (sur l'année 2016)	19,5
2018 (sur l'année 2017)	18,5
2019 (sur l'année 2018)	19,2
2020 (sur l'année 2019)	18,9

La baisse de la note en 2020 (année de référence 2019) est due à l'indicateur « Délais sur mouvements » qui n'est plus adapté à une collectivité qui applique l'instruction budgétaire et comptable M57. Cet indicateur impose en effet des délais de passation des écritures de dotations aux amortissements et de reprises de subvention aux comptes de résultat incompatibles avec l'application de la règle du prorata temporis. L'indicateur « délais » a d'ailleurs été enlevé pour l'IQCL 2021 sur l'exécution de l'année 2020.

La note détenue par Sceaux se situe largement au-dessus de la moyenne départementale qui est fixée à 17,5 en 2020 sur l'exercice 2019.

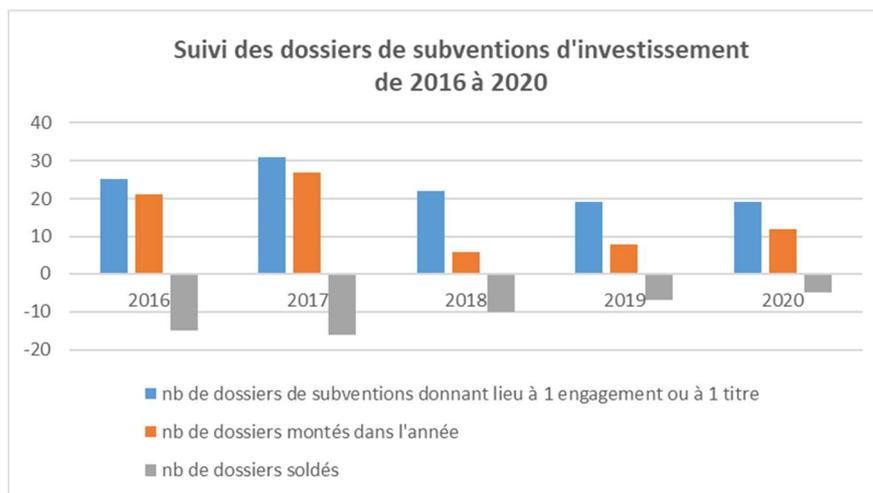
a) Le nombre de factures, de mandats et de titres par an

En 2020, la Ville a traité 7 422 factures, émis 8 805 mandats et 2 933 titres de recettes. Ce nombre est en baisse sur la période 2016-2020 (moyenne 2016 à 2019 de 7 721 factures, 9 096 mandats et 3 578 titres) et s'explique par la Covid et le confinement du printemps 2020 (suppression d'un nombre important de manifestations ou prestations, fermeture totale des équipements en avril ayant conduit à un mois sans facturation, etc).

b) Le suivi des subventions

La Ville a encaissé de 2016 à 2020 un montant moyen de 2 195 k€ de subventions d'investissement pour une moyenne de 23 dossiers de subventions suivis dans l'année.

Le montant des subventions d'investissement se monte à 2 529 k€ en 2020, contre 3 508 k€ en 2019 et 1 895 k€ en 2018. Les années 2018 et 2019 sont deux années de pics de dépenses d'investissement et ces travaux ont été largement subventionnés grâce aux recherches actives de subventions auprès de tous les partenaires (Etat, Région, Département etc.). A ce titre, les travaux de réhabilitation de l'église Saint Jean-Baptiste sont subventionnés à hauteur de 28% ; les travaux de requalification du site sportif et de loisirs des Blagis à 41% et les travaux de construction de la crèche Albert 1er à 38%.



c) Le suivi de la dette

En moyenne, le capital restant dû de la Ville sur le prêt à long terme (hors prêts relais) s'élève à 54 millions d'euros entre 2016 et 2020 se répartissant en 37 contrats d'emprunt. La dette reste stable.

Encours de la dette au 31 décembre de 2016 à 2020		Nombre de contrats d'emprunt au 31 décembre de 2016 à 2020	
2016	53 957	2016	36
2017	53 914	2017	34
2018	52 058	2018	36
2019	55 094	2019	39
2020	53 441	2020	39

d) Le suivi des régies

Afin de faciliter le recouvrement des recettes, la Ville a développé les moyens modernes de paiement qui permettent aux usagers de payer plus facilement (carte bancaire, prélèvement automatique, paiement sur titre via le site de la DGFIP « Tipi », paiement sur le portail famille, CESU en ligne).

Le métier de régisseur de recettes se complexifiant avec le développement de ces moyens modernes de paiement, la plupart des recettes (de crèches, périscolaires, sport, bibliothèque etc.) sont encaissées par les régisseurs du service Finances-facturation dont c'est le métier.

Dans le cadre de l'expérimentation de la certification des comptes, la Cour des comptes a recommandé à la Ville de développer le contrôle interne des régies. Afin de répondre à cet objectif, le service gestion budgétaire et comptable a organisé en 2019 une formation sur les régies à destination de l'ensemble des régisseurs qu'ils soient titulaires, mandataires ou suppléants. Cette formation a eu lieu en mai 2019 et a été faite par la Trésorerie municipale de Sceaux. Le service Gestion budgétaire et comptable a également en 2019 formalisé le document de référence du contrôle interne des régies et établi un plan d'action qu'il déploie progressivement. Ce travail sur le contrôle interne a permis de mettre en valeur la bonne tenue et le bon suivi des régies de la Ville.

Le montant moyen encaissé en régie de 2016 à 2020 est de 4,1 millions d'euros. Dans l'objectif d'une professionnalisation des régies c'est-à-dire que les régisseurs soient des agents dont c'est le métier étant donné le montant des deniers publics manipulés (3,1 M€ en 2020), la Ville a travaillé sur le regroupement

des régies. Ainsi depuis 2019, la Ville compte peu de régies : 4 régies de recettes Ville et 1 régie de recettes CCAS (contre 8 pour la Ville et 2 pour le CCAS en 2014).

La gestion des régies va encore se complexifier en 2021 en raison des réformes impulsées par l'Etat afin de réorganiser le réseau territorial des finances publiques. L'Etat ferme en effet une centaine de trésorerie par an depuis 10 ans et souhaite d'ici 2022 remplacer les trésoreries existantes en les transformant et en les regroupant en des « points de contact » et des « services de gestion comptable ». Les services de gestion comptable (SGC) regrouperont plusieurs trésoreries existantes et continueront d'assurer les missions règlementaires dévolues aux comptables publics (tenue de la comptabilité, confection des comptes de gestion, collecte des titres de recettes de produits locaux et contrôle des régies). Cette réforme s'accompagne d'un dispositif appelé « zéro cash » qui invite les usagers à payer leurs factures de cantine, de crèche etc. non plus à la trésorerie municipale mais chez un buraliste, partenaire de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP). Ce dispositif va s'étendre en 2021 aux régisseurs qui ne pourront plus effectuer de dépôts ni de retraits de fonds auprès de la trésorerie municipale mais devront le faire auprès de la banque postale.

II – Retour sur les projets réalisés en 2020

a) La certification des comptes

Sceaux fait partie des 25 collectivités à avoir été retenue pour participer à l'expérimentation de la certification des comptes locaux, comme le prévoit l'article 110 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République. La loi prévoit en effet une expérimentation de dispositifs destinés à assurer la régularité, la sincérité et la fidélité des comptes des collectivités territoriales et de leurs groupements.

Cette expérimentation a pris la forme d'un accompagnement de la Cour des comptes et de la Chambre régionale des comptes d'Ile-de-France entre 2017 et 2019 et se poursuit avec une phase de certification conventionnelle (et non légale) par des professionnels du chiffre de 2020 à 2023. L'expérimentation a ainsi débuté en 2017 par l'établissement d'un diagnostic global d'entrée, puis par des audits ciblés de 2018 à 2019 dont les synthèses des rapports définitifs ont été communiquées au conseil municipal.

L'expérimentation est donc entrée en 2020 dans sa deuxième phase, avec la fin de l'accompagnement de la Cour des comptes et l'arrivée des professionnels du chiffre. Ces derniers ont été librement sélectionnés par la Ville, selon les règles de la commande publique et selon un modèle de cahier des charges établi par la Cour des comptes. Le travail avec les professionnels du chiffre a débuté au deuxième trimestre 2020 (avec un léger décalage dû au confinement de mars à mai 2020 en raison de la crise sanitaire) par la réalisation d'un audit du bilan d'ouverture. Le travail s'est poursuivi avec un audit sur le contrôle interne des cycles « Dépenses », « Immobilisations » et « Engagements hors bilan » et s'achèvera concernant l'exercice 2020 sur la remise par les professionnels du chiffre en 2021 d'une « opinion » sur les comptes 2020. Cette opinion peut revêtir une des trois formes suivantes : la certification sans réserve de la régularité, de la sincérité et de l'image fidèle, la certification avec réserves et le refus de certification. La Cour des comptes rappelle à cet égard, que la certification des comptes des collectivités expérimentatrices se déroule dans un cadre conventionnel et non légal, que les travaux menés ont une nature confidentielle et que c'est elle qui établit la liste des documents devant être communiquée à l'Assemblée délibérante. Cette expérimentation a en effet pour objectif d'établir les conditions dans lesquelles la certification des comptes locaux pourra être déployée en 2024.

b) Le rapprochement entre l'inventaire de la Ville et l'actif du comptable

Dans le cadre du grand projet de certification des comptes, il a été demandé à la Ville de mettre en concordance son inventaire avec l'actif du comptable. Ce travail, entamé dès 2005, a été largement poursuivi en 2020 et sera poursuivi en 2021.

III – Les perspectives pour l'année 2021

a) La certification des comptes

Pour rappel, la Ville travaille depuis 2017 sur la mise en œuvre des treize recommandations du diagnostic global d'entrée de 2017 et des recommandations des audits ciblés réalisés en 2018, 2019 et 2020 de la Formation Inter-Juridiction (FIJ) composée de membres de la Cour des comptes et de la Chambre régionale des comptes d'Ile-de-France. Les thèmes des audits ciblés étaient les suivants :

- en 2018 : « la maîtrise des risques, le contrôle interne et le suivi des recommandations », « les actifs incorporels et corporels » et « les stocks ».
- en 2019 : « les fonds propres » et les « systèmes d'information ».
- en 2020 : « le suivi des recommandations » clôturant ainsi l'accompagnement par la FIJ.

Dans ce cadre, la Ville est passée au 1^{er} janvier 2019 de l'instruction budgétaire et comptable M14 à l'instruction M57 qui est l'instruction la plus complète, la plus aboutie et qui à vocation à terme à être généralisée à l'ensemble des collectivités territoriales (généralisation prévue pour 2024). La Ville est également en dématérialisation totale vis-à-vis de la trésorerie et de la préfecture pour le paiement des factures, l'encaissement des recettes et l'envoi des budgets.

Suite à l'arrivée en 2020, des professionnels du chiffre et aux travaux d'audits réalisés sur le bilan d'ouverture et le contrôle interne des cycles « Dépenses », « Immobilisations » et « Engagements hors bilan », la Ville travaille sur la mise en œuvre de ces nouvelles recommandations afin de fiabiliser les comptes. Les ajustements demandés par les professionnels du chiffre peuvent prendre la forme de reclassements, de corrections d'erreurs, de changements de méthodes et d'estimations comptables.

En 2021, la Ville en tant que collectivité expérimentatrice de la certification des comptes, est soumise à un nouveau calendrier d'arrêté des comptes établi par arrêté ministériel du 29 octobre 2020 et va produire dans ce cadre en plus des comptes et rapports habituels (compte administratif et compte de gestion), des états financiers (bilan, compte de résultat et Annexe) qui seront certifiés par les professionnels du chiffre.

b) La poursuite de la dématérialisation de la chaîne comptable

La dématérialisation de la chaîne comptable a pour objectif de réduire les délais de paiement en permettant de rendre plus efficace la chaîne de la dépense et de réduire les coûts administratifs (consommation de papier, d'encre etc.).

Sceaux a réalisé le passage au Protocole d'Echange Standard d'Hélios version 2 (le PES V2) le 1^{er} décembre 2015. La Ville s'était engagée sur la voie de la dématérialisation et sur le passage au PES dès 2012 : apurement de la base tiers et paramétrage des flux conforme aux exigences du PESV2 en 2012 et 2013, création d'un portail documentaire interne permettant de regrouper en un lieu unique l'ensemble

des documents dématérialisés (délibérations, décisions, arrêtés, pièces constitutives des marchés publics). Ce portail a fait l'objet d'un article dans la revue Maires de France (juillet/août 2014).

La Ville a ensuite dématérialisé l'ensemble des documents de la chaîne de la dépense et de la recette (le mandat, le titre, les pièces justificatives et le bordereau signé) le 1er juin 2016.

La Ville a été la première ville du département des Hauts-de-Seine à dématérialiser l'avis des sommes à payer le 1er septembre 2016.

La Ville accepte depuis le 1er janvier 2017, les factures électroniques produites par les entreprises via la plateforme Chorus Pro, plateforme mise à disposition par l'Etat et elle dépose également depuis le 1^{er} janvier 2017 sur Chorus les factures qu'elle émet à l'encontre des entreprises ou administrations publiques.

L'obligation pour les entreprises d'émettre leurs factures sous format dématérialisé via la plateforme Chorus Pro a été généralisée à l'ensemble des entreprises au 1^{er} janvier 2020.

La Ville a mis en place en 2019 une interface automatisée entre la plateforme CHORUS et le progiciel financier de la Ville, sécurisant ainsi le processus de réception des factures.

La Ville a enfin en 2019 dématérialisé l'envoi des documents budgétaires au représentant de l'Etat via le logiciel TotEM (Totalisation et Enrichissement des Maquettes) mis à disposition par l'Etat.

La Ville souhaite en 2021 finaliser le processus de dématérialisation via la mise en place du workflow facture permettant la dématérialisation du service fait. Cette dématérialisation du service fait est d'ailleurs recommandée par les professionnels du chiffre afin d'avoir une reconnaissance au fil de l'eau de la consommation des engagements sans attendre la réception des factures.

c) Le compte financier unique

L'article 242 de la loi de finances pour 2019 prévoit l'expérimentation d'un « compte financier unique » (CFU), pour une durée maximale de trois exercices budgétaires à partir de l'exercice 2020. En raison de la crise sanitaire, l'expérimentation a été décalée d'un an. L'article 137 de la loi de finances pour 2021 prévoit en effet une expérimentation sur les comptes 2021 à 2023 en deux vagues : vague 1 pour les comptes des exercices 2021 à 2023 et vague 2 pour les comptes des exercices 2022 et 2023. Une nouvelle période de candidatures à l'expérimentation qui va s'achever le 1er juillet 2021 a également été ouverte pour une participation à la vague 2. Sceaux a d'ores et déjà été retenue pour participer à cette expérimentation dans le cadre de la vague 1 soit sur les comptes 2021, 2022 et 2023. Elle disposait en effet des prérequis pour participer à cette expérimentation puisqu'elle applique le nouveau référentiel budgétaire et comptable M57 depuis le 1er janvier 2019 et envoi de manière dématérialisée ces documents budgétaires à la préfecture.

Ce CFU se substituera durant la période d'expérimentation au compte administratif établi par l'ordonnateur et au compte de gestion établi par le comptable. L'objectif est d'améliorer la présentation des comptes locaux en rassemblant dans un document unique l'ensemble des informations financières permettant d'avoir une vision d'ensemble de la situation financière d'une collectivité territoriale. En effet actuellement le compte administratif porte principalement sur la gestion budgétaire et le compte de gestion est davantage axé sur la comptabilité patrimoniale et financière.

Sceaux recherchant continuellement à améliorer la qualité comptable et la transparence des comptes vis-à-vis des citoyens, participe au groupe de travail sur la mise en place de l'expérimentation du CFU afin de participer à la construction de ce document qui sera à terme généralisé à l'ensemble des collectivités territoriales.

d) Le maintien des délais de paiement

La Ville souhaite maintenir ses délais en dessous des 30 jours. En payant ses fournisseurs dans les délais légaux, la ville de Sceaux participe au soutien de l'économie et des entreprises.

Le passage à la dématérialisation totale en 2016 n'a pas réduit le délai de mandatement mais a réduit le délai de signature et permet de rendre plus efficace la chaîne de la dépense (plus grande traçabilité, amélioration du contrôle interne de la chaîne de la dépense).

Section 2 – Service Finances facturation

I – L'activité du service finances facturation en 2020

a. Les factures mensuelles périscolaire et multi-accueils (budget Ville)

14 053 factures mensuelles (prestations de crèches et périscolaires régulières) ont été émises en 2020 à destination des familles, ce qui représente une moyenne mensuelle de 1 171 factures. Ce nombre est bien inférieur aux volumes habituels (de l'ordre de 16 000 factures par an) et s'explique par la Covid et le confinement qui a eu lieu du 16 mars à fin juin 2020 : les équipements petite enfance et périscolaires ayant été fermés sur cette période, le mois d'avril n'a donné lieu à aucune facturation.



En plus des activités facturées et encaissées mensuellement par le service, celui-ci facture et gère les recettes :

- ✓ des produits liés aux séjours :
 - classes transplantées, (annulées en 2020 du fait de la Covid)
 - séjours de vacances hiver, été (annulés en 2020),
 - mini-séjours (partiellement annulés en 2020)
- ✓ des produits liés aux activités sportives :
 - salle de musculation : 423 inscriptions pour la saison 2019/2020 (inscriptions remboursées pour les mois de mars à juin puis octobre à décembre)
 - location d'équipements sportifs municipaux (cours de tennis) 24 tickets vendus en 2020
 - frais d'inscription aux manifestations sportives organisées par la Ville (cross),
- ✓ des produits liés aux activités de la bibliothèque :
 - 301 abonnements, photocopies, vente ou location des publications, (en forte baisse du fait de la Covid et des périodes de confinement)
- ✓ des produits liés au stationnement :
 - la location de 23 places de parking au 2^{ème} sous-sol du parking Charaire
- ✓ des photocopies et copies de CD,
- ✓ des produits liés au service état-civil :
 - les concessions du cimetière : 38 acquisitions (concessions, columbariums, plaques jardin du souvenir) et 17 renouvellements,
- ✓ des produits des ventes de matériel et de mobilier réformés

b. Part des encaissements par mode de règlement

En 2020 les encaissements (en quantité) se sont répartis comme suit : 36 % des factures sont réglées en prélèvement automatique, 50 % en paiement en ligne via le portail famille, 4 % des règlements par chèque, 1 % par carte bleue, 3 % par CESU et -1 % en numéraire.

Evolution des modes de règlements entre 2012 et 2020 (en nombre de règlements effectués)

(dominant en rose)	2012	2015	2020
Chèques	44 %	25%	8 %
Prélèvement	42 %	46%	36 %
Cartes bleues	8 %	8%	5 %
Numéraire	3 %	4%	2 %
CESU	2 %	2%	3 %
Portail internet	1 %	15 %	46 %

Evolution des modes de règlements entre 2012 et 2020 (en montants réglés)

(dominant en rose)	2012	2015	2020
Chèques	43 %	22 %	4 %
Prélèvement	47 %	51%	40 %
Cartes bleues	6 %	4 %	1 %
Numéraire	1 %	1 %	1 %
CESU	2 %	2%	3 %
Portail internet	1 %	20%	51 %

Du fait de la proposition de moyens modernes de paiement, le prélèvement et le paiement par internet restent largement majoritaires (en €) (48 % en 2012/ 91 % en 2020) et continuent à progresser tous les ans aux dépens du paiement par chèque (43 % en 2012 / 4 % en 2020). 4 autres moyens de paiement restent marginaux (numéraires, Cesu, CB sur place : 5 % en 2012 / 6 % en 2019). En 2020, le paiement en ligne devient le premier mode de paiement (en volume et en €), devant le prélèvement automatique.

c. Taux de règlement des factures à un mois

Le taux moyen de règlement à 1 mois (avant relance) progresse tous les ans et s'élève à 95,1 % en 2020, ce qui signifie que 95 % des factures sont réglées à l'échéance. On peut simplement noter un fléchissement depuis 2017. Le niveau de factures réglées avec retard et sur relance du trésorier municipal est totalement marginal à 3 ans (< 1%).

Taux de règlement des factures avant relance	
2012	92,0
2015	93,3
2016	93,7
2017	94,7
2018	94,3
2019	93,5
2020	95,1

3 commissions de recouvrement se sont réunies en 2020 et ont étudié 49 situations (une famille pouvant être étudiée plusieurs fois, en fonction de l'évolution des paiements), contre 151 en 2020.

d. Part des recettes traitées par catégorie

Le service assure la facturation de 12 prestations mensuelles liées aux activités de la petite enfance et aux activités périscolaires et extrascolaires : multi-accueil, accueil périscolaire du matin (maternel et élémentaire), pause méridienne, accueil périscolaire du soir maternel et accueil périscolaire du soir élémentaires (études dirigées), garderie du mercredi midi, accueil de loisirs sans hébergement des mercredis et des vacances scolaires, espace relais, stage multisport, restauration enseignant et restauration communale, ainsi que : classes de découvertes, mini séjours et séjours enfants.

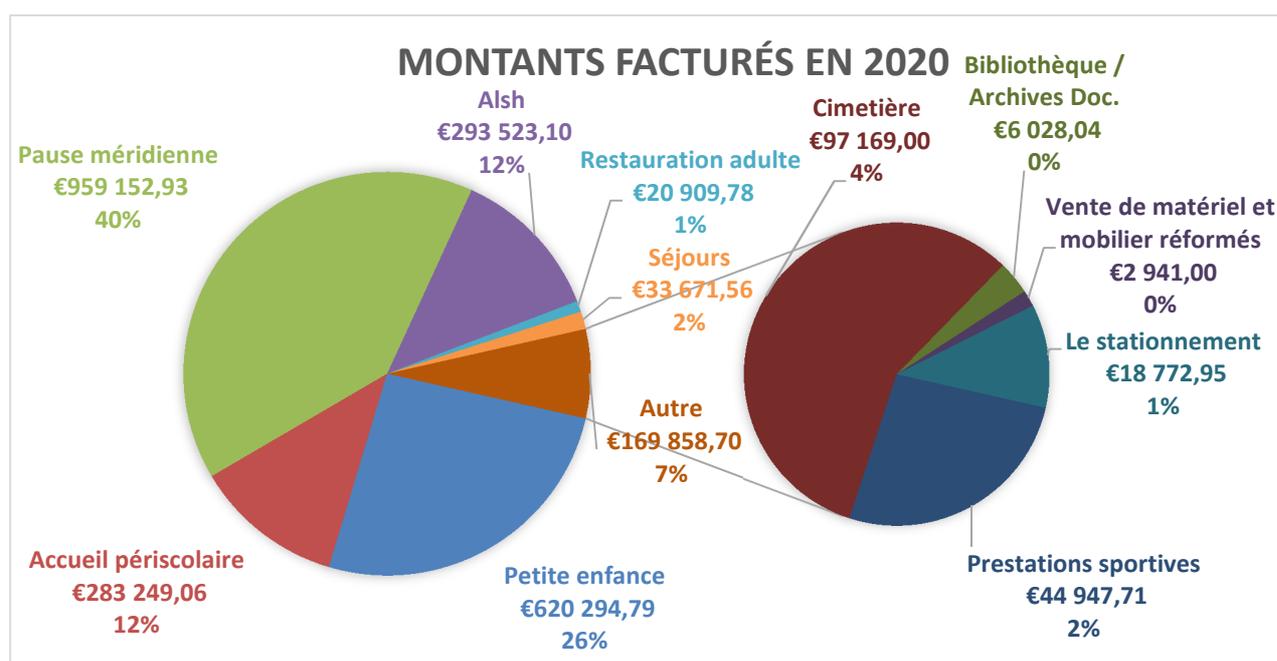
Il assure aussi la facturation d'autres prestations mensuelles (muscultation, bibliothèque, location place de stationnement du 2^{ème} sous-sol du parking Charaire) ou ponctuelles (concessions cimetière, location cours de tennis, photocopies)

Ces activités sont facturées par unités. En 2020, le service a traité :

- ✓ pour les 5 multi-accueils de la petite enfance : 229 83 heures facturées
- ✓ pour les prestations périscolaires:
 - accueil du matin : 9 762 unités saisies (facturé : 435 forfaits & 5 275 unités)
 - pause méridienne: 143 992 unités saisies,
 - accueil du soir : 26 526 unités saisies (facturé : 2 355 forfaits & 2 066 unités)
 - études dirigées : 43 148 unités saisies (facturé : 3 873 forfaits & 4 855 unités)
- ✓ pour les prestations extrascolaires :
 - garderie du mercredi matin : 1 977 unités saisies (1 469 présents & 508 absences)
 - ALSH mercredis : 8 098 unités saisies (6 522 présents & 1 576 absences)
 - ALSH vacances : 8 067 unités saisies (7 010 présents & 1 057 absences)
 (Alsh : accueil de loisirs sans hébergement)

Les unités sont en baisse d'

Répartition des montants facturés sur l'année 2020

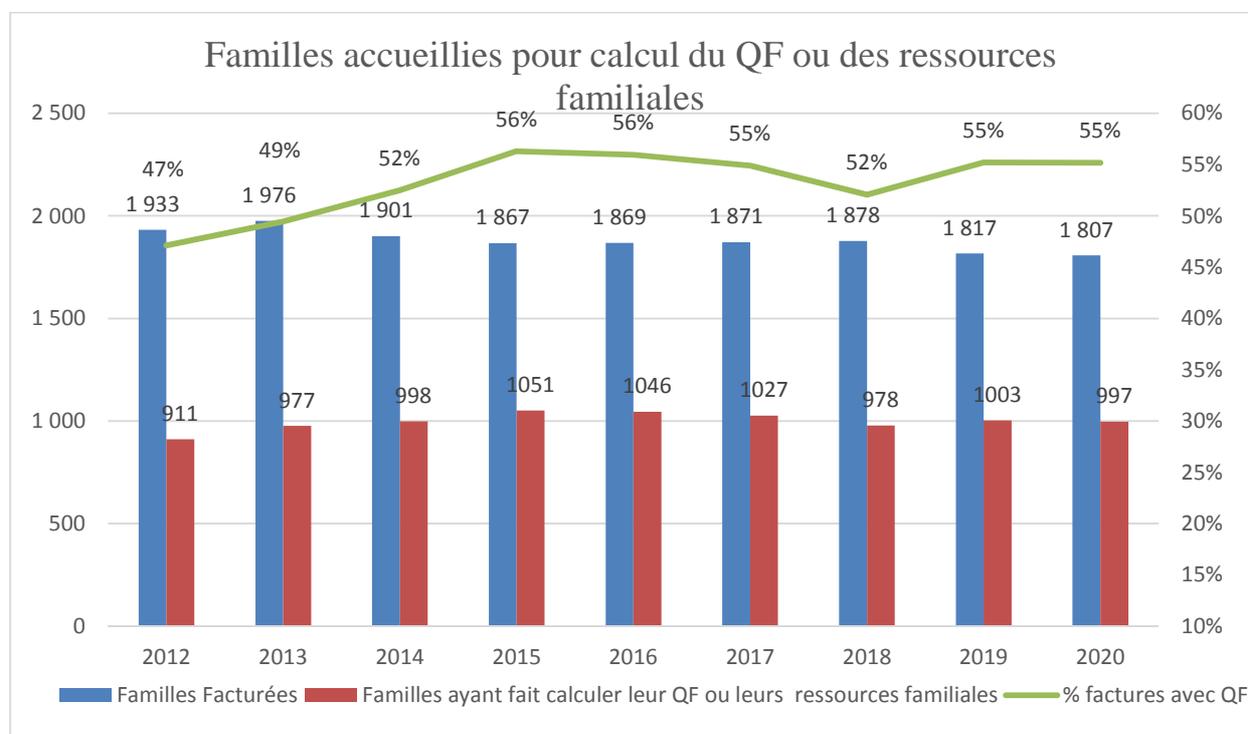


Les familles accueillies et le calcul du quotient familial et des ressources familiales

- calcul de QF : 901 familles ont été accueillies pour faire calculer leur quotient familial, utilisé pour déterminer les tarifs des prestations périscolaires et extrascolaires pour un total de 1 054 QF calculés (ou recalculé tous les 4 mois pour les situations très évolutives) du 1 janvier au 31 décembre 2020 ;
- calcul de ressources : 281 familles ont été accueillies pour faire calculer leur quotient familial, utilisé pour facturer les prestations d'accueil de la petite enfance, représentant 316 ressources saisies (ou recalculées pour les situations très évolutives) du 1 janvier au 31 décembre 2020.

soit **55 % des familles ayant reçu une facture en 2019** (supérieur à 2018). Ce nombre n'a pas été impacté par la Covid.

NB : le total des familles ayant fait calculer son QF ou ses ressources est de 997 car une famille ayant fait calculer son QF et ses ressources n'est identifiée qu'une seule fois dans le graphique.



e. Régie séniors

Le service Finances / facturation est en charge de la régie séniors depuis le 3 août 2015. Le service facture les prestations mensuelles telles que : les redevances mensuelles d'hébergement, les produits des repas sur place et portés à domicile, les produits des travaux divers, les participations des personnes âgées aux ateliers sorties mensuelles et annuelles organisées par la CCAS, le produit des redevances des téléalarmes

En 2020, l'activité "seniors" a généré 2 590 factures, 2 526 règlements et 92 titres de recette pour paiement hors délai. Ce nombre est en baisse 17% du fait de la Covid et du confinement car des prestations ont été interrompues plusieurs semaines.

Les encaissements : 78 % des factures sont réglées en prélèvement automatique, 21 % des règlements par chèque et 1 % par carte bancaire et numéraire en 2020. Contre : 74% prélèvement – 23% chèques – 1% divers en 2019.

II – Les projets réalisés en 2020

- Passage de la version « portail famille » à « l’Espace Citoyens Premium », avec intégration de nouveaux services en ligne offerts aux usagers (inscriptions scolaires, pré-inscriptions en multi-accueil, etc.)
- Demande de calcul des QF en ligne, via le portail famille
- Adaptation à la Covid et développement de la gamme des services offerts à distance.

III – Les perspectives pour l’année 2021

- Renforcement du portail famille, intégration de nouveaux services (salle de musculation, etc)
- Dématérialisation des envois de facture aux familles, dans le cadre du portail famille.

Section 3 – Service Commande publique

I. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2020

a. Évolution du nombre de marchés traités par le service commande publique

Nouveaux marchés traités	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Anciens marchés	36	61	48	27	29	45	26	22	17
Nouveaux marchés	25	15	11	8	22	32	19	22	5
dont part % nouveaux / nb total marchés	41%	20%	19%	23%	43%	42%	42%	50%	23%
Total	61	76	59	35	51	77	45	44	22

(NB : ne sont pas pris en compte les marchés à faibles montant passés sans procédures et traités directement par les services).

b. Montant total des marchés traités par le service Commande publique

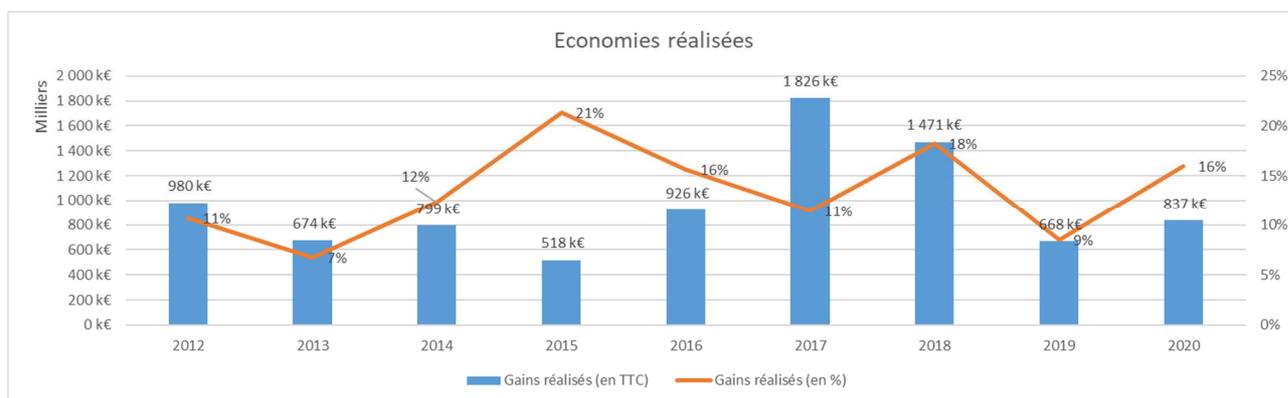
Montant traité (en TTC)	
2012	9 150 k€
2013	10 048 k€
2014	6 475 k€
2015	2 424 k€
2016	5 934 k€
2017	15 994 k€
2018	8 069 k€
2019	7 829 k€
2020	4 514 k€

c. Répartition par services des marchés traités en 2020

Services	Nombre de marchés
COMMUNICATION	1
ACTION EDUCATIVE	2
PETITE ENFANCE	2
ADMINISTRATION GENERALE	0
AFFAIRE JURIDIQUE	0
RESSOURCES HUMAINES	1
INFORMATIQUE	0
BATIMENT	7
EPEE	4
PATRIMOINE	1
ACTION SOCIALE	1
ACTION SPORTIVE	1
ANIMATION	1
FINANCE	1
Total	22

Près de 50% des marchés sont réalisés pour le compte du pôle Équipements et cadre de vie en 2020.

d. Gains réalisés par le service Commande publique entre 2011 et 2020



Le gain réalisé en % en 2020 s'élève à 16 %. Cela représente une économie sur le montant total des marchés conclus en 2020 de 837 k€ TTC. La politique de négociation menée depuis plusieurs années par le service Commande publique continue à porter ses fruits avec une bonne gestion de la crise sanitaire grâce à l'expertise du service de la commande publique et des agents de la Ville.

e. Part des marchés négociés par le service Commande publique entre 2011 et 2020

Part marchés négociés	
2012	48 %
2013	55 %
2014	78 %
2015	66 %
2016	92 %
2017	92 %
2018	93 %
2019	91 %
2020	91%

Le service Commande publique est toujours dans une recherche constante de négociations afin d'obtenir l'achat au juste prix. Depuis 2016, la part de marchés négociés reste supérieure à 90%.

II. Retour sur les projets de l'année 2020

a. Accompagnement des services dans la gestion de la crise sanitaire de leurs contrats

Accompagnement soutenu du service de la commande publique auprès des services pour gérer l'exécution des contrats lors de la crise sanitaire du premier semestre 2020. Cela s'est traduit par des informations juridiques actualisées par rapport aux ordonnances sorties, des conseils juridiques pour consolider les contrats en cours, l'assouplissement des règles de passation des marchés publics pour permettre aux entreprises de faire des offres.

b. Accompagnement des services dans l'économie des contrats

Le service Commande publique continue à accompagner les services dans la définition et l'exécution de leurs marchés. L'objectif est de toujours maîtriser les coûts et la qualité de la prestation pendant toute la durée de vie du contrat en intégrant des clauses de développement durable et/ou des clauses sociales en fonction du type de contrat et du secteur économique concerné.

III – Perspectives pour l'année 2021

a. Accompagnement des services dans l'économie des contrats

Accompagnement toujours soutenu de la commande publique auprès des services au regard du contexte sanitaire et économique.

b. Mise en place de clauses sociales et de développement durable dans les marchés

Développement des clauses de clauses sociales et de développement durable dans les marchés pour des achats adaptés.

c. Mise en place d'une cartographie d'achats

Début d'établissement d'une cartographie des achats de la ville afin de déterminer l'enjeu et le périmètre de la carte d'achat au sein de la Ville.

Section 4 – Service Systèmes d’information

Les missions du service des Systèmes d’information sont tournées vers les agents de la ville, leur service, et les projets d’infrastructures de l’ensemble de la ville. Outre le parc informatique, téléphonique, serveur, et applicatif métier, il gère également les nouveaux systèmes d’alarme anti-intrusion, de contrôle d’accès aux bâtiments, et la vidéoprotection urbaine, l’infogérance du parc informatique des écoles, participe à tous les projets bâtiments et au choix des équipements et câblages de tous les bâtiments neufs et rénovés.

I- Retour chiffré sur les affaires courantes de l’année 2020

a. Le parc informatique

- 3 serveurs Dell R640 et une baie de stockage SCv3000
- 1 serveur de gestion et de sauvegardes sur disques et sur bandes
- 1 serveur bureautique et de domaine de marque IBM

Evolution des serveurs		
	Virtuel	Physique
2015	27	7
2016	34	7
2017	34	7
2018	44	7
2019	47	7
2020	51	7

- Les postes informatiques sont au nombre de 395 répartis comme ci-après :
 - 261 dans la mairie et sites distants reliés à la mairie,
 - 101 postes dans les écoles
 - 33 postes mis à disposition des usagers dont 14 postes informatiques aux Ateliers, 10 postes informatiques à l’Espace relais, 3 à la Résidence Autonomie, 5 à la Rotonde, 1 au service finances-facturation.

Evolution des postes de travail				Total
	neuf	- de 5 ans	+ de 5 ans	
2015	51	190	-	241
2016	70	277	-	347
2017	13	334	-	347
2018	27	315	20	362
2019	30	294	60	384
2020	98	102	195	395

- 82 imprimantes et multifonctions, réparties comme ci-après :
 - pour la mairie et les sites distants :
 - 15 imprimantes laser N&B ou couleur en réseau
 - 34 multifonctions
 - pour les écoles élémentaires :
 - 4 imprimantes laser N/B en réseau
 - 8 imprimantes laser couleur dont 4 pour les directions
 - 4 multifonctions
 - pour les écoles maternelles

- 4 imprimantes laser couleur pour les directions
- 9 imprimantes jet d'encre
- 4 multifonctions

b. Sécurité informatique

- Solution Antivirus centralisé
- Antispam dans le cloud
- 2 pare-feux.

c. Logiciels

- 50 applicatifs métiers dans tous les domaines
- des licences Oracle (Bases de données)

d. Liaison informatique entre les bâtiments

- 24 sites distants sont reliés à la mairie (18 en 2015) : 1 en pont wifi, 15 en lien MPLS de chez Linkt et 5 en fibre optique (Bibliothèque)
- Liaison 100 Méga pour accès Internet à la mairie

e. Wifi public

12 accès Wi-Fi accessibles au public sont ouverts à la Bibliothèque, la Résidence des personnes âgées, la Maison du tourisme, aux Garages, aux Ateliers, la Halle des Blagis, l'AIM, la Rotonde, site sportif et de loisirs des Blagis, l'hôtel de ville, l'ancienne gendarmerie et l'Ancienne mairie, Sceauxlab.

f. La téléphonie fixe et mobile

- La téléphonie IP :
 - 316 postes téléphoniques simples en mairie et dans les sites distants
 - 19 matériels SIP
 - 1 standard de distribution automatique des appels (en mairie)
- La téléphonie mobile :
 - 216 téléphones portables avec un contrat ligne groupé,
 - 14 smartphones pour le pointage des activités périscolaires
 - 11 smartphones pour la Géo Verbalisation Electronique (GVE).
- La téléphonie fixe analogique : des lignes analogiques utiles aux centrales d'alarme, ascenseurs, chaufferies, etc...
- Platines interphones : 10 platines interphone de marque Castel installées afin de permettre l'ouverture par le système de téléphone dans certaine crèches, écoles et bâtiments.

II. Retour sur les projets de l'année 2020

- Extension du périmètre de vidéo-surveillance sur le Jardin de la ménagerie, les deux gare RER (Sceaux et Parc de Sceaux), la place des Ailantes et le site sportif et de loisirs des Blagis.

- Refonte de l'arborescence et de la sécurité des dossiers des services
- Refonte du système de sauvegarde
- Evolution du parc informatique de Windows 7 à Windows 10.
- Mise en place d'une solution permettant le télétravail
- Acquisition de nouveaux logiciels Planingbiblio, Starleaf
- Mise en place de borne de pointage tactile dans le multi-accueil de Charaire et de la Gare.

III. Perspectives 2021

- Création d'adresses mail professionnelles pour les agents n'en disposant pas encore et installation d'ordinateurs dans les structures municipales extérieures à la mairie n'en disposant pas encore, pour les agents (consultation des catalogues de formation, accès au réseau commun, accès à leur messagerie nominative, ...).
- Acquisition ou migration majeure de nouveaux logiciels (Gestion état Civil, gestion des entretiens professionnels, Gestion des demandes de formation, portail GNAU, gestion des interventions technique)
- Installation d'affiches dynamiques afin d'améliorer l'information des usagers dans divers lieux publics (bibliothèque, espace sportif et de loisirs des Blagis, etc).
- Extension du périmètre de vidéo-surveillance sur le quartier Robinson.
- Mise place d'un nouveau serveur de fichier plus performant et plus convivial
- Finalisation de la refonte de l'arborescence et de la sécurité des dossiers des services
- Poursuite de l'évolution du parc informatique de Windows 7 à Windows 10.

CHAPITRE V : POLE ATTRACTIVITE ET DEVELOPPEMENT LOCAL

Section 1 – Service Promotion du territoire

Le service Promotion du territoire regroupe les missions suivantes :

- tourisme
- économie et commerce
- économie sociale et solidaire
- campus urbain

Ce service participe activement à l'animation et la promotion du territoire par la mise en valeur d'éléments essentiels de l'identité de celui-ci.

- Implication des acteurs locaux dans différents cadres tels que le dispositif AGIR ensemble porté par l'association des villes universitaires de France (AVUF) ;
 - Coordination de l'organisation de la rencontre annuelle avec les associations : (réception annulée en raison de la crise sanitaire de la Covid-19)
- Valorisation de la tradition félibréenne et méridionale au travers :
 - Du marché de Provence : événement annulé en raison de la crise sanitaire.
 - De la foire aux santons et crèches de Provence : événement annulé en raison de la crise sanitaire.
- Relations internationales :
 - accueil de la délégation anglaise
Séjour annulé en raison de la crise sanitaire de la Covid-19.
- Accueil des tournages

En 2020, la redevance perçue pour les tournages réalisés à Sceaux est de 174 € pour le tournage d'un film publicitaire (lunettes Cébé).

La crise sanitaire a mis un arrêt au tournage à compter de la mi-mars.

I. Retour sur les réalisations 2020

- ✓ Etude d'une nouvelle marque « Sceaux »
- ✓ Etude d'agencement de la zone d'accueil de la Maison du tourisme (mobilier)
- ✓ Poursuite du projet d'étude des maisons d'architectes, piloté par le service Action culturelle en partenariat avec l'école nationale supérieure Paris-Belleville.

II. Perspectives pour l'année 2021

Suppression à compter du 1^{er} janvier 2021 du pôle attractivité et développement local et réorganisation du service Promotion du territoire.

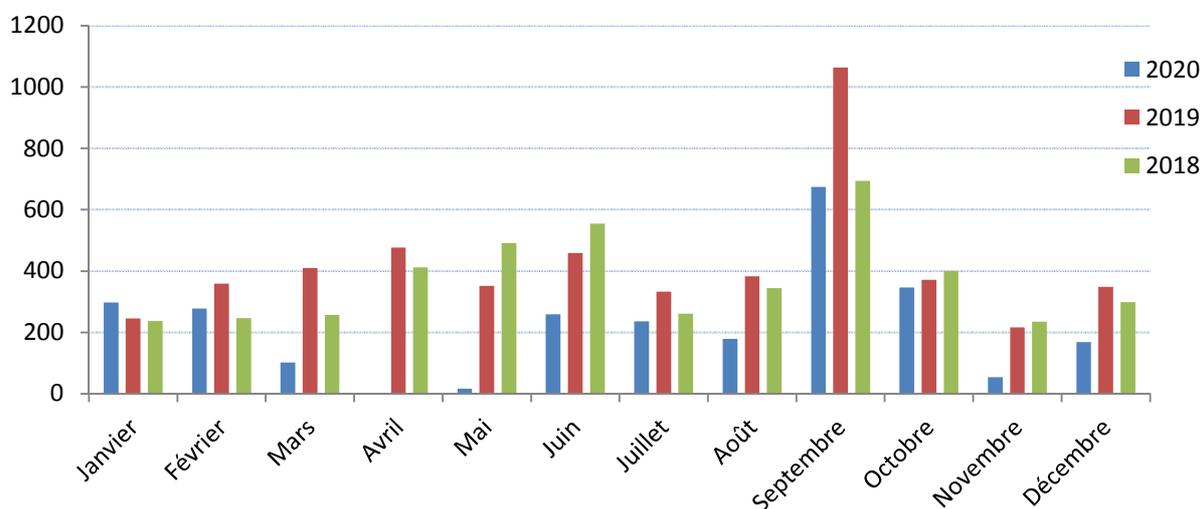
Mission tourisme

La mission tourisme assure l'accueil des visiteurs à la Maison du tourisme, l'actualisation du site Internet tourisme.sceaux.fr, la vente et parfois la création de produits dérivés, la programmation de visites guidées, l'édition de dépliants et la gestion de la taxe de séjour. L'agent de la mission tourisme sensibilise également les services départementaux et régionaux aux enjeux qui concernent l'attractivité de Sceaux et il collabore avec les médias, associations et les autres acteurs de la promotion de Sceaux.

I. Chiffres 2020 liés à la Maison du tourisme

a. Fréquentation mensuelle de l'office de tourisme

La Maison du tourisme propose et diffuse toutes les informations touristiques concernant Sceaux et le territoire francilien. Elle invite ses visiteurs à découvrir les richesses, animations et activités locales. Elle propose à l'achat divers souvenirs et des articles associés au patrimoine de la ville. En partenariat avec le réseau France Billet, la Maison du tourisme permet l'achat et le retrait de billets de musées, concerts et spectacles.



Après un début d'année encourageant, la fréquentation de la Maison du tourisme a connu une baisse de fréquentation suite à la crise sanitaire et deux périodes de fermeture au public. Afin de respecter les mesures en vigueur, le lieu a été fermé au public du 17 mars au 2 juin puis du 30 octobre au 28 novembre.

Si la fréquentation totale de l'année connaît une baisse d'environ 50 %, la fréquentation moyenne les jours d'ouverture ne connaît qu'une baisse d'environ 25 %, qui s'explique par l'annulation des événements et la fermeture de la plupart des lieux de loisirs. Habituellement la fréquentation suit un rythme fortement influencé par l'attrait du parc de Sceaux au printemps, les festivités locales et les journées européennes du patrimoine, qui ont pu être maintenues en 2020.

b. Fréquentation du site Internet tourisme.sceaux.fr

L'outil d'analyse de la fréquentation du site Internet n'a été activé que le 9 octobre 2020. La moyenne mensuelle jusqu'au 31 décembre est de 1 375 visiteurs. Les pages les plus populaires lors de cette fin d'année furent la page d'accueil, la page présentant les événements annuels à Sceaux, la page dédiée au parc du Domaine départemental, l'agenda en ligne et la Foire aux santons virtuelle.

c. Vente d'articles

Livres et documentation	3 180 €
Collection J'aime Sceaux	295 €
Cartes postales	358 €
Miel de Sceaux	319 €
Autres petits articles	76 €

586 articles ont été vendus ; les plus populaires ont été le livre *365 Une année dans la vie de Sceaux* (97 exemplaires), le pot de miel (91 exemplaires) et les deux cartes postales qui représentent le château (51 exemplaires chacune).

d. Taxe de séjour collectée par les hébergeurs

À Sceaux, 15 % de la taxe de séjour sont reversés à la Société du Grand Paris et 10 % au conseil départemental. Environ 75 % de la taxe de séjour sont collectés par l'hôtel Ibis Styles Sceaux Paris Sud, au tarif de 1,25 € par nuitée pour la catégorie trois étoiles. Le taux de 3,75 % du tarif s'applique pour les hébergements non classés qui constituent presque entièrement le reste de la taxe collectée. Comme pour la fréquentation et les ventes, les chiffres 2020 sont logiquement en baisse suite à la crise sanitaire.

1 ^{er} trimestre	3 218 €
2 nd trimestre	2 699 €
3 ^e trimestre	3 187 €
4 ^e trimestre	3 236 €

e. Visites guidées

La programmation 2020 a dû être modifiée en cours d'année à cause de l'épidémie de coronavirus. Deux visites virtuelles gratuites non prévues ont été proposées au cours du premier confinement (environ 50 inscrits en tout pour ces visites). L'utilisation d'audiophones et la collaboration habituelle avec un guide conférencier professionnel ont permis d'organiser ensuite 2 visites en extérieur (environ 60 inscrits en tout pour ces visites). Puis deux visites gratuites (environ 50 inscrits) ont été proposées lors des journées nationales de l'architecture en plus de la programmation prévue par le service de l'action culturelle.

En tout 22 places ont été vendues sur exploreparis.com et 10 à la Maison du tourisme, les visites programmées en dehors des événements étant gratuites pour les Scéens mais facturées aux autres participants.

f. Billetterie

L'utilisation du service de vente et de retrait de billets France Billet a connu une baisse ces dernières années, petit à petit remplacé par des solutions dématérialisées. Habituellement le plus gros volume de billets vendus concerne l'opéra en plein air.

Ce service a été très peu utilisé en 2020 et certains billets achetés à la Maison du tourisme ont dû être remboursés par France Billet. Seules 21 places ont été vendues et 23 places retirées cette année.

II. Autres actions notables en 2020

- Adaptation à la situation sanitaire : organisation de visites virtuelles, gestion d'une conciergerie éphémère à disposition des commerçants, participation à diverses missions visant à conforter l'accompagnement sanitaire proposé à la population et aux commerçants.

- Collaboration avec les services départementaux pour promouvoir l'artisanat local et le Domaine de Sceaux avec entre autres la création de ballades suggestives.
- Développement de la signalétique favorisant l'orientation des piétons et cyclistes vers le centre économique de la ville avec le pôle Equipements et cadre de vie.
- Mise en place d'une signalétique pour le chemin de Compostelle en collaboration avec l'association Compostelle 2000 et le pôle Equipements et cadre de vie.
- Promotion de l'artisanat local sur enlargeyourparis.fr avec une publicité offerte.
- Edition d'une nouvelle version, très largement modifiée, du guide du tourisme.
- Collaboration avec France Bleu Paris afin de promouvoir la ville à l'antenne.
- Accueil et accompagnement de nouveaux Greeters.
- Participation à la visite dédiée aux étudiants en collaboration avec la mission Campus urbain.
- Actualisation du site Internet.
- Collaboration avec l'association « Une couverture pour l'hiver » et le service Action sociale.
- Créations, achats et ventes de nouveaux articles pour la Maison du tourisme.
- Vente de l'ouvrage *Une année dans la vie de Sceaux* et distribution des lots aux financeurs

III. Actions envisagées pour 2021

- Création d'une illustration touristique vintage de la ville avec l'illustrateur « Doz ».
- Création de nouveaux articles vendus à l'office de tourisme et offerts lors de certains évènements.
- Valorisation du passage de la Véloscénie en collaboration avec les services départementaux.
- Etude du label Accueil Vélo afin de décider ou non d'une éventuelle collaboration de la Maison du tourisme.
- Collaborations diverses, notamment avec le service Tourisme des Hauts-de-Seine, visant à valoriser le patrimoine architectural de Sceaux.
- Poursuite du développement du site Internet avec notamment l'ajout d'une page d'information en espagnol.
- Poursuite de la modernisation en cours de la Maison du tourisme, avec le service Bâtiments.

Mission Économie et commerces

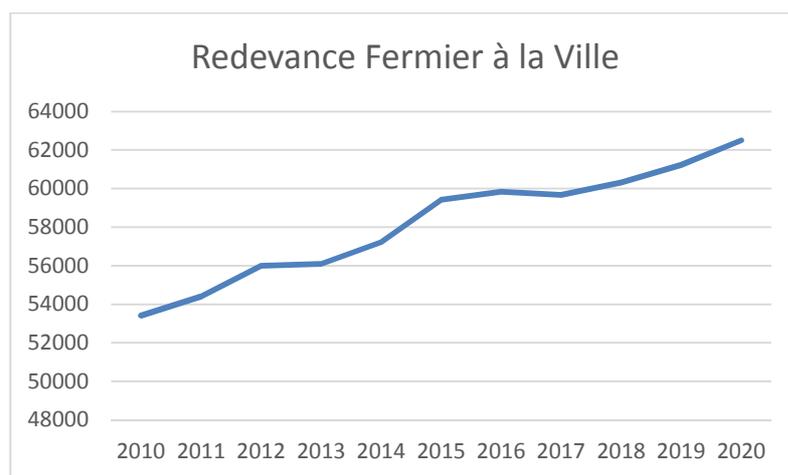
Mise en œuvre de la politique de la Ville en matière d'économie locale et plus particulièrement en direction des commerçants et artisans, coordination avec les différentes politiques municipales. Préservation et développement du tissu commercial et artisanal de la Ville. Mise en valeur des actions de la Ville en la matière. Pilotage et gestion de projets innovants plus particulièrement orientés vers le commerce au sein du service promotion du territoire et du pôle attractivité et développement local.

I. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2020

a. Gestion des marchés d'approvisionnement

Gestion du contrat de délégation de service public, gestion des commerçants abonnés et volants du marché traditionnel (deux séances/semaine, les mercredis et samedis matin) et du marché bio (une séance/semaine, les dimanches matin), gestion des demandes d'emplacements, gestion des commissions des marchés (deux réunions par an). Gestion des animations en synergie avec l'UCAS.

Tableau d'évolution du montant de la redevance



La redevance annuelle due au titre de l'année 2020 est de 62 500 euros.

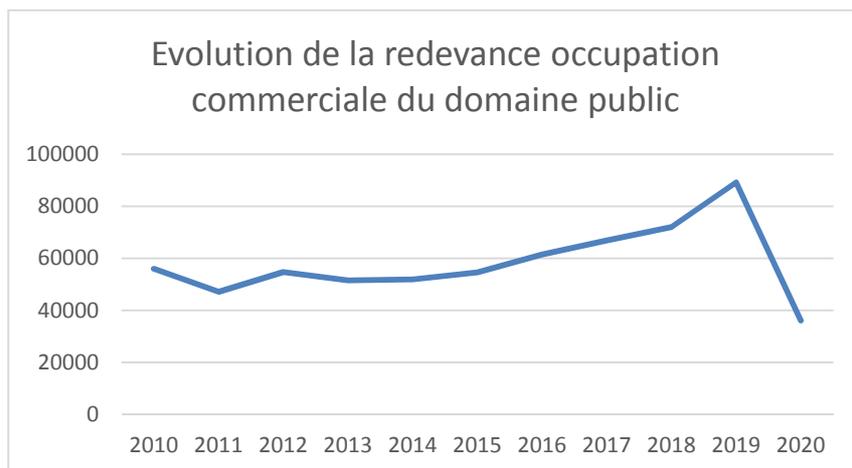
A noter la demande de la société SOMAREP d'une réduction de la redevance pour les périodes de confinement.

- Dossier complémentaire géré par le service, le lancement d'une nouvelle procédure de Délégation de service public, le contrat actuel avec la société SOMAREP arrivant à échéance, le 31 mai 2021.

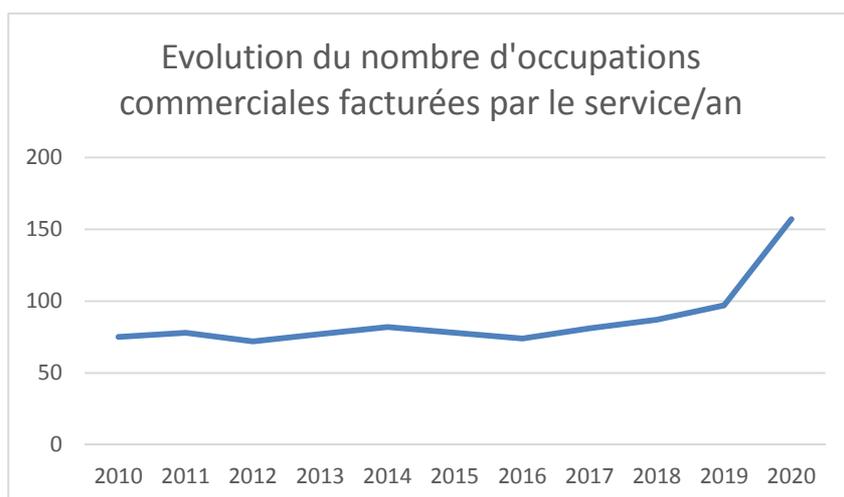
b. Gestion de l'occupation commerciale du domaine public

Gros travail de sensibilisation auprès des commerçants pour remplir correctement le dossier avant transmission au service urbanisme pour traitement, puis retour au service coordination économique pour facturation et suivi.

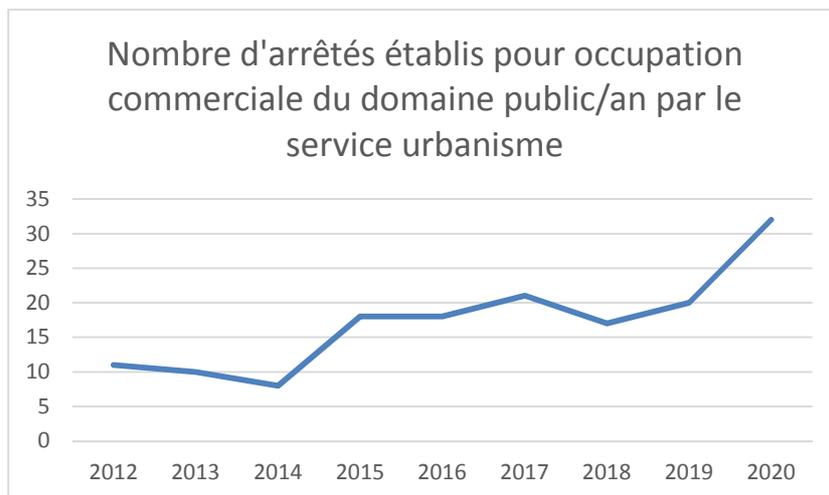
Tableaux du nombre d'occupations traitées par an et du montant de la redevance



La redevance n'a pas été aussi importante que prévue au regard des périodes de confinement et des efforts de la Ville pour diminuer les charges pesant sur certains commerces, en particulier les restaurateurs. Le montant des recettes liées à l'occupation commerciale du domaine public s'élève à 36 064 euros au titre de l'année 2020.



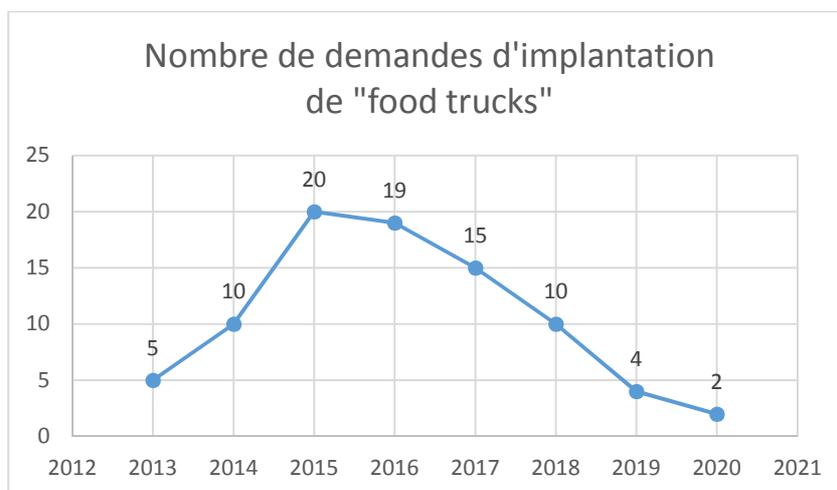
Les deux confinements sur la période ont augmenté d'un bon tiers le nombre de facturations : 157, cette année contre un peu moins de 100 en 2019, pour un résultat passant d'une prévision de 90 000 à 36 064 euros (plus de travail pour moins de recettes).



32 arrêtés ont été établis par le service urbanisme en 2020, contre une vingtaine en 2019.

c. Gestion des demandes de « Food trucks »

Ces demandes mobilisent du temps et de l'énergie dans leur traitement au sein du service. Elles ne font pas l'objet d'un traitement par le service urbanisme puisque nous déclinons les demandes d'implantation sur le territoire pour éviter toute concurrence avec le commerce sédentaire.



Les demandes chutent sensiblement depuis 2015. Seulement 2 demandes en 2020.

d. Gestion des ventes au déballage et des ventes en liquidation

Entre 2010 et 2015, une moyenne de 5 ventes au déballage sur la commune et une vente en liquidation (gérée en 2015 par le service pour la première fois, puisqu'auparavant ces dossiers étaient gérés par la préfecture) et 9 dossiers gérés en 2016.

En 2017, une vente en liquidation et trois demandes d'information en vue d'une liquidation + 6 ventes au déballage.

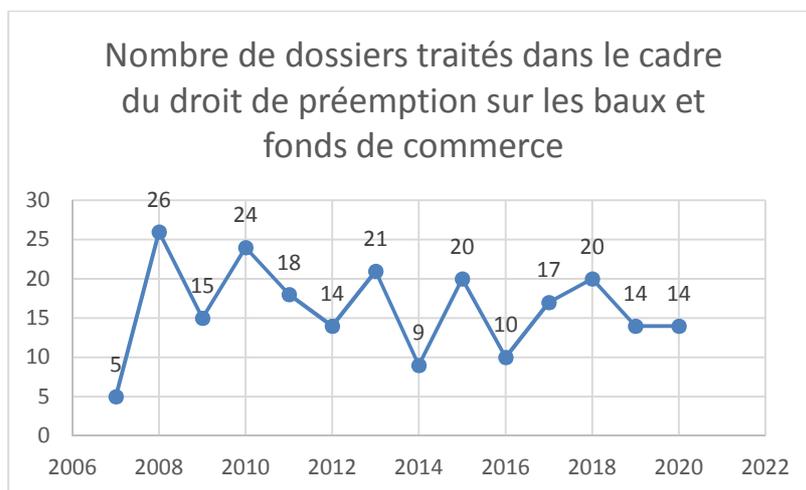
En 2018, 4 ventes au déballage et 2 ventes en liquidation.

Aucune vente au déballage en 2019 et 2 ventes enregistrées en 2020.

e. Gestion de la signalétique commerciale

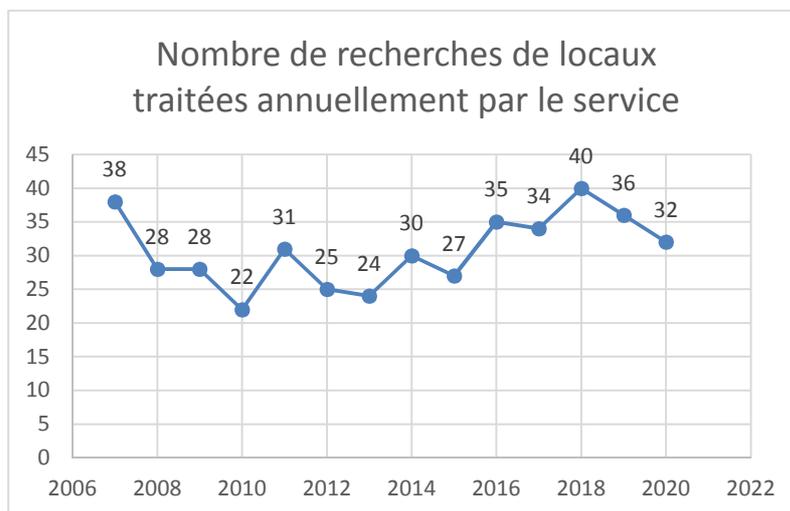
Ce dossier est géré par le service depuis 2008. La société NAJA a été retenue dans le cadre du nouvel appel d'offres. Deux supports interactifs ont été placés aux deux entrées principales de la rue Houdan piétonne. 8 autres supports non interactifs sont répartis sur la Ville.

f. Gestion du droit de préemption sur les baux et fonds de commerce



- 14 dossiers en 2019
- 14 dossiers en 2020

g. Gestion des demandes et recherches de locaux



- 2019 : 36 recherches
- 2020 : 32 recherches

h. Accompagnement des commerçants et des propriétaires notamment sur les montants des loyers et des droits au bail

De plus en plus de sollicitations pour obtenir de la Ville des informations sur les prix de cessions des commerces et également obtenir la parution de l'information dans la

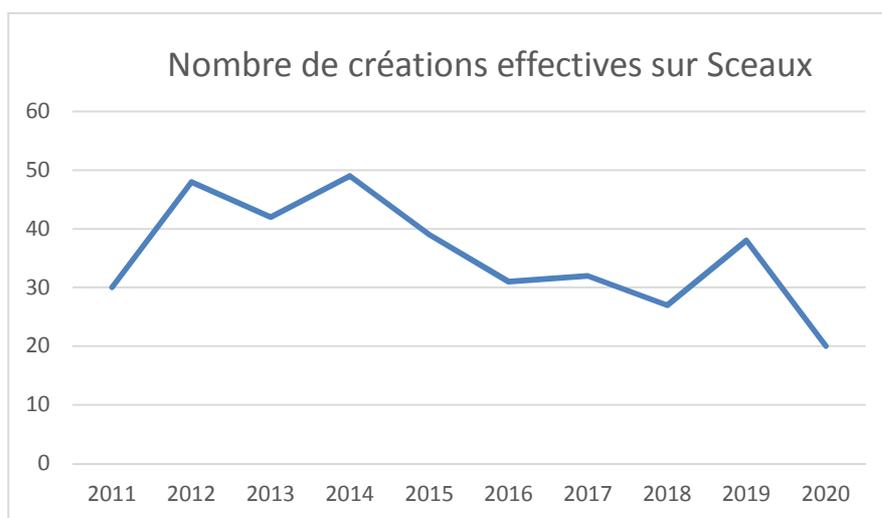
rubrique d'annonces « bail à céder » sur le magazine. En moyenne 2 consultations du service/jour.

i. Gestion de l'annuaire des professionnels en ligne sur le site de la Ville

Fin 2020, 587 acteurs économiques y sont répertoriés. Actualisation permanente.

j. Gestion des créations d'entreprises

Il s'agit du nombre de créations dont nous avons connaissance et que nous recevons dans le service.



Le nombre de création d'entreprises a fortement diminué en 2020.

On comptabilise seulement une vingtaine de créations, contre une moyenne de 30 ces dernières années.

k. Gestion et organisation de l'Assemblée Générale de l'UCAS

L'organisation de l'assemblée générale est annuelle. Elle est organisée par l'UCAS et largement soutenue par la Ville dans son organisation mais également dans l'élaboration du compte rendu et de l'ordre du jour. En 2020, elle s'est tenue en visio-conférence avec un nombre restreint de participants, le 22 septembre 2020.

l. Mise en place d'un drive avec les commerçants du marché de Sceaux sur le parking de la place du Général de Gaulle, les mercredi, samedi et dimanche matins pendant le confinement,

m. Application des initiatives de soutien aux commerçants, qu'elles soient initiées par la Ville, le Département, le Territoire ou la Région.

- Prêt de distributeurs de gel hydro alcoolique,
- Distribution de flacons de gel et de masques,
- Distribution de 10000 tickets de stationnement gratuit.

n. Aide logistique aux animations organisées par l'UCAS

- Hanami : manifestation (annulée).
- Les 7, 8 et 9 juin : 6^{ème} édition de la grande braderie, animation organisée avec l'UCAS où de nombreux commerçants non adhérents participent,
- Du 15 septembre au 4 octobre : l'art dans les vitrines
- Halloween (le 31 octobre distribution de bonbons et déguisement des enfants),
- Mois de décembre : Décoration des sapins par l'UCAS (achat, mise en pot et installation par la Ville). Installations d'automates dans les vitrines des commerçants adhérents à l'UCAS et mise en place d'un jeu de l'intrus avec de nombreux lots à gagner.

o. Gestion de la plateforme sceaux-shopping en lien avec l'UCAS

- Gestion des conventions, de la communication et des relations avec la Chambre de commerce, notamment sur l'hébergement, l'entretien du site et les modifications en cours sur la plateforme pour la rendre plus conviviale et gestion des nouveaux commerçants.
- Nombre de commerçants inscrits sur la plateforme en décembre 2019 : soixante-quatorze. En 2020 : 80 inscrits.
- Nombre de connexions /jour : 975 en 2019. En 2020, 1132 connexions /jour
- Un panier moyen à 45 euros

p. Dossier commerces ilot Voltaire (place du Général de Gaulle)

Pilotage du dossier relatif aux cellules commerciales ainsi qu'au repositionnement des commerces pendant les travaux et des départs avec l'urbanisme et le juridique et le concours d'un cabinet spécialisé.

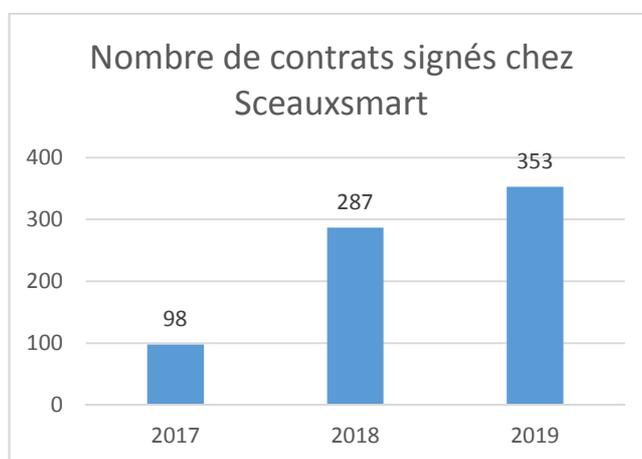
q. Pilotage et organisation tous les ans au mois de janvier des vœux aux acteurs économiques

Ces vœux s'accompagnent du trophée « Réussir à Sceaux » : sélection des candidats sur dossier par un comité de sélections qui regroupe la Chambre de commerce, la Chambre de métiers ainsi que plusieurs élus.

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
structures hors CM et chefs de services	88/103	101/116	115/130	107/123	110/126	125/148	130/179	156/210	106/141	130/180
% // année n-1	0	14,77%	13,86%	-6,95%	2,80%	13,64%	4%	20,76%	-32,05%	22,64%
nombre de personnes	146	177	177	190	192	204	205	227	164	203
% // année n-1	0	21,33%	0%	6,84%	1,05%	6,25%	0,98%	11,27%	-27,75%	23,78%

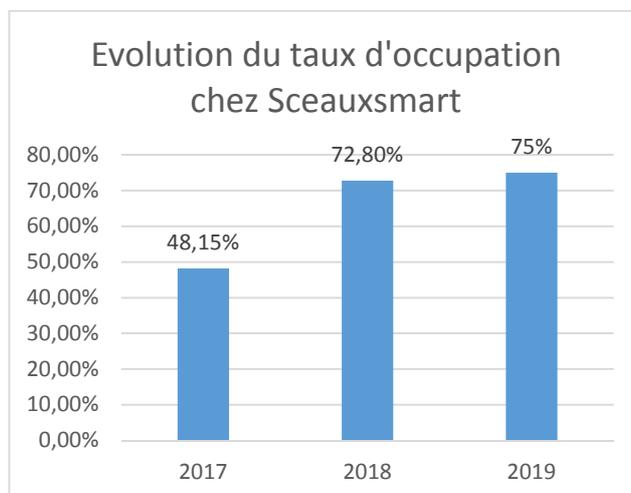
II. Suivi des projets et structures partenaires sur l'année 2020

a. Suivi de l'espace de co-working Sceaux-smart, rue Gaston Lévy



Sur l'exercice 2019, 353 contrats signés.

Nous n'avons pas encore les résultats pour 2020.



Sur l'exercice 2019, un taux d'occupation de 75%

b. Centre-Ville en Mouvement

Les premières Assises Nationales se sont déroulées à Sceaux en 2006. De nombreuses villes ont organisées depuis et à tour de rôle ces Assises Nationales : Bordeaux, Chambéry, Nancy, Nice, Dunkerque, Reims, Dijon, Rennes, Metz...

La Ville est membre du réseau des Centres Villes durables et de l'innovation, et le maire en est président. La mission économique est active dans la délégation nationale du management de centre-ville.

III. Perspectives pour l'année 2021

a. Perspectives relatives aux affaires courantes

Suivi des dossiers déjà engagés dans le service

b. Actions pilotées par la mission en 2020 et 2021

- Suivi et repositionnement des commerces et des actions à mener dans le cadre du développement de la place du Général de Gaulle,
- Redynamisation du centre commercial des Blagis en partenariat avec Hauts-de-Seine Habitat, propriétaire,
- Suivi de la convention de partenariat avec la CCI pour la transformation digitale des commerces de Sceaux avec la présence d'un conseiller numérique, community manager à temps partiel pour la création d'une nouvelle plateforme de marketplace.
- Mise en place de la nouvelle DSP des marchés d'approvisionnement,

c. Accueil des tournages

En 2020, la redevance perçue pour les tournages réalisés à Sceaux est de 174 € pour le tournage d'un film publicitaire (lunettes Cébé),

La crise sanitaire a mis un arrêt au tournage à compter de la mi-mars.

Mission Économie sociale et solidaire

En matière d'économie sociale et solidaire, la Ville souhaite développer et accentuer sa position de territoire référent en :

- Facilitant l'émergence de projets en lien avec les besoins du territoire,
- Participant activement aux évènements et rencontres avec les professionnels dans le domaine,
- Structurant l'activité au Sceaux lab',
- En développant une communauté multi-acteurs.

I. Retour sur les projets de l'année 2020

La mission ESS a été notamment chargée de :

- Identifier et renforcer les liens avec les acteurs scéens en matière d'ESS.
- Contribuer à mieux faire connaître l'ESS et les acteurs de l'ESS à Sceaux ;
 - par le développement du Sceaux lab'
 - par l'organisation du forum de l'ESS et du mois de l'ESS
 - par l'accueil de structures de l'ESS
 - par l'animation du dispositif Sceaux-lidaires
 - par le renforcement de la communication
 - par des partenariats
- Faciliter l'installation des acteurs sur le territoire
- Faire de Sceaux une Ville attractive et dynamique grâce à son rayonnement national

Les outils :

1. Sceaux lab' ; des animations et des évènements sont organisés depuis le 15 octobre 2019, l'objectif étant de réunir la communauté ESS locale et d'amorcer l'ouverture d'un fab'lab' fibres et textile.
Ce lieu incarne toutes les démarches initiées en matière d'ESS depuis 2015, en y intégrant notamment les partenaires de l'écosystème Sceaux Valley, les citoyens et les structures locales.
2. Le forum de l'ESS 2020 a eu lieu en visioconférence. L'objectif et la raison d'être du forum ont été repensés afin d'aider les étudiants à trouver un stage. Une quinzaine de structures de l'ESS et une quarantaine d'étudiants ont participé. Les objectifs de ce forum des stages de l'ESS ont été notamment : Une présentation de la Social cup a été intégrée afin de sensibiliser le jeune public à l'entrepreneuriat social.
 - de permettre aux étudiants de mieux connaître ce qu'est l'ESS et qu'elle soit identifiée comme une opportunité professionnelle d'avenir ;
 - de mettre en place un réseau avec des structures de l'ESS à la recherche de stagiaires ;
 - de consolider les liens avec les établissements de l'enseignement supérieurLe forum de l'ESS est programmé pendant le mois de l'ESS, en novembre. Une série d'évènements en lien avec des partenaires et des structures locales avaient été envisagées mais ont du être annulés en raison du contexte sanitaire, excepté la conférence sur le climat.
3. Un lieu éphémère a été mis à disposition de La Ruche qui dit Oui et d'une AMAP.
4. Un dispositif a été mis en place par la Ville pendant le premier confinement afin de créer du lien entre les personnes âgées : Sceaux-lidaires.
5. Le renforcement de la communication : la visibilité de l'activité ESS a été plus soutenue notamment par l'actualité Sceaux Valley dans le Sceaux Mag et dans la newsletter de la Ville.

Des posts sur facebook et sur twitter sont relayés par le service Communication et une newsletter mensuelle rédigée par la mission ESS est envoyée à l'écosystème ESS qui ne cesse de grandir.

6. Les partenariats : l'action en matière d'ESS se traduit par la mise en place de partenariats avec des structures telles que la MGEN, BGE Paris, le RTES, la CRESS ou encore l'ANCT.

II. Perspectives pour l'année 2021

L'année 2021 se caractérisera notamment par les objectifs qui suivent :

1. Ouverture du fab'lab'fibres et textile.
2. Développer l'entrepreneuriat social auprès des jeunes en restructurant Sceaux Valley ; Sceaux Valley constitue *un écosystème territorial dédié à l'émergence et à l'accompagnement d'initiatives et d'innovations à impact social positif*. Il s'appuie sur des acteurs en fonction de leurs compétences en matière de financement de projets, formation, accès à l'information, conseil en intelligence collective, etc. Ces derniers interviennent tout au long d'un processus structuré qui va de l'émergence de solutions à leur mise en œuvre opérationnelle.
3. Elargir le dispositif Sceaux-lidaire afin d'aider les étudiants (soutien psychologique et financier notamment par la collecte de dons alimentaires)
4. Favoriser l'initiative et l'implication citoyennes par la mise en place d'outils répondant aux attentes des différents acteurs du territoire.
5. Favoriser l'implication des étudiants des établissements de Sceaux aux actions menées en matière d'économie sociale et solidaire par la poursuite de l'encadrement de projets tutorés.
6. Explorer de nouveaux outils comme une radio web dédiée à l'ESS ou l'organisation de nouvelles formes d'organisations (SCIC)
7. Organiser une conférence
8. Organiser le mois de l'ESS en partenariat avec les acteurs du territoire
9. Organiser une learning expedition avec l'ANCT

Mission Campus urbain

La Ville a mis en place une démarche campus urbain depuis 2012. La politique étudiante de la ville de Sceaux est un facteur identitaire fort de Sceaux, qui la distingue des communautés avoisinantes. Elle a une relation historique avec les établissements d'enseignement supérieur de son territoire, ils participent de son rayonnement, et elle mène aujourd'hui une politique d'intégration de ces établissements et des étudiants à la ville.

La mission Campus urbain est notamment chargée de :

- construire, développer et préserver les liens entre les membres et acteurs de la communauté scéenne : établissements d'enseignement supérieur, étudiants ;
- participer à l'émergence de projets entre acteurs du territoire ;
- organiser des événements contribuant à développer la démarche Campus urbain sur le territoire, en partenariat avec les acteurs locaux : dispositif « étudiants internationaux : les Scéens vous accueillent », participation aux journées « Portes ouvertes » des établissements (février), visites urbaines (septembre), nuit des étudiants du monde, ...

En outre la Ville valorise les talents des étudiants de Sceaux qui s'expriment sur différents plans : concours oratoires (lysiads), et accompagne les projets et initiatives mis en œuvre par les établissements d'enseignement supérieur.

I. Retour sur les projets de l'année 2020

La réception des bacheliers :

- ✓ La réception a été annulée.

Déjeuner avec l'enseignement supérieur :

- ✓ Réunion du 31 janvier 2020

Accueil des étudiants étrangers

Coordination avec les gardiens des résidences étudiantes afin de communiquer sur l'actualité de la Ville et de créer des actions communes (ex.compost collectif)

Les « Entretiens de Sceaux » et la NEM en partenariat avec l'AVUF n'ont pas pu avoir lieu en raison du contexte sanitaire

Dispositif Agir ensemble :

- ✓ Sur la base du plan d'actions présenté par l'alliance locale coordonnée par la mission campus urbain, la Ville a obtenu le label Agir ensemble.

II. Perspectives pour l'année 2021

Conforter la place du campus urbain scéen auprès des différentes instances que sont la VSB, la CPU, l'AVUF, etc ...

Organiser des événements dans les résidences étudiantes à Sceaux

Améliorer l'accueil des étudiants en général et en particulier les étudiants étrangers

Création d'un conseil de la vie étudiante

Proposer des missions tutorées plus en lien avec les besoins du territoire

Mettre en place un dispositif Agir ensemble beaucoup plus ambitieux, notamment en analysant le contenu des formations afin que les étudiants se mobilisent plus

Faire en sorte que les établissements d'enseignement supérieur participent au développement du Sceaux lab'

Section 2 – Service Action culturelle

Le service de l'Action culturelle réunit la bibliothèque municipale, le cinéma Trianon et la mission Programmation culturelle. Il est chargé de la coordination des associations et des équipements culturels, et de l'organisation des manifestations et des projets culturels et patrimoniaux, et enfin du soutien et de la valorisation des pratiques artistiques scéniques, des professionnels d'une part et des amateurs d'autre part.

Le service est géré par un chef de service qui supervise la directrice de la bibliothèque, la directrice du cinéma et le chargé de mission Programmation culturelle, avec une assistante administrative et logistique partagée au niveau du pôle.

Coordination des associations et des équipements culturels :

- action de coordination et de soutien des associations culturelles et socioculturelles,
- 40 associations répertoriées dont 25 en lien avec la Ville,
- actualisation des listes, enregistrement des statuts, changements de bureaux, relais auprès des élus, informations, convention de mise à disposition de locaux associatifs permanents,
- instruction de demandes de subvention,
- 16 associations municipales culturelles subventionnées,
- coordination des équipements culturels.

Le service de l'Action culturelle accompagne, soutient et favorise les actions des équipements culturels, conformément à leur convention d'objectifs :

- MJC : 1 685 adhérents (rentrée 2019-2020) dont 1 198 scéens,
- CSCB : 859 adhérents (rentrée 2019-2020) dont 567 scéens,
- Conservatoire à rayonnement départemental de Bourg-la-Reine / Sceaux : 1 194 adhérents (année 2019-2020), dont 265 Scéens et dont 58 enfants, suivent les cours dispensés à Sceaux, où des locaux sont mis à disposition du conservatoire.

Dans le cadre de la pandémie de coronavirus, à compter de mars 2020, la Ville a particulièrement accompagné les structures MJC et CSCB, notamment sur le suivi de la réglementation en vigueur en matière d'ouverture et de fermeture des structures et des actions possibles en direction des publics.

LA PROGRAMMATION CULTURELLE

La mission Programmation culturelle est en charge de l'organisation des manifestations et des projets culturels et patrimoniaux, en veillant à privilégier les partenariats, pour certains projets, avec les associations et les équipements présents sur la ville.

I. Retour sur les projets de l'année 2020

Les domaines artistiques et culturels des actions portées par le service sont :

- les arts visuels,
- la musique,
- le théâtre,
- le patrimoine historique et architectural,
- le cinéma,
- la langue française, les langues de France et la tradition félibréenne,
- la culture générale.

En outre, le service gère l'organisation de certaines manifestations à caractère festif et de loisirs.

En raison de la pandémie de Covid-19, de nombreuses manifestations culturelles, programmées et préparées par le service, ont dû être reportées.

a. Les actions valorisant les arts visuels en 2020

- 1 réunion des 40 artistes plasticiens professionnels référencés par la Ville,
- 1 exposition individuelle d'artistes professionnels scénés dans le cadre du cycle « Sur le mur rouge, les artistes de Sceaux s'exposent... » consacrée à Arnaud Laval,
- la préparation d'un festival d'art contemporain rassemblant des artistes scénés et non scénés, reporté en 2021 (sous réserve des conditions sanitaires),
- la mise à disposition d'ateliers à deux collectifs d'artistes.

Les expositions s'adressant notamment à l'ensemble des usagers de l'hôtel de ville, il n'est pas possible d'en comptabiliser le nombre de visiteurs.

b. Les actions valorisant la musique en 2020

- la préparation d'un spectacle musical dans le cadre des Fêtes félibréennes et méridionales, reporté en 2021 (sous réserve des conditions sanitaires),
- la préparation de la Fête de la musique, reportée en 2021 (sous réserve des conditions sanitaires),
- la préparation du concours Musiques en courts (37 candidats initiaux, 14 sélectionnés) avec en amont des candidatures provenant de la France entière et de l'étranger. L'événement a été reporté en 2021 (sous réserve des conditions sanitaires) à partir de la sélection des candidatures de 2020,
- la préparation d'un ciné-concert jeune public en ouverture de Musiques en courts, reporté en 2021 (sous réserve des conditions sanitaires),
- la préparation d'un concert de groupes des cités scolaires dans le cadre du Tremplin musical des lycées, dans la salle du Sceaux What dans le cadre d'un partenariat avec les Gêmeaux / Scène nationale, reporté en 2022 directement,
- la mise en œuvre de la Schubertiade de Sceaux, action portée en partenariat par la Ville et l'association de la Schubertiade de Sceaux proposée à l'hôtel de ville, dont 2 concerts se sont tenus.

c. Les actions valorisant le théâtre en 2020

- 1 réunion avec les compagnies de théâtre et des équipements ayant une action théâtrale à Sceaux,
- la préparation du festival « Paroles » consacré à la lecture publique, en collaboration avec les compagnies de théâtres et les structures amateurs de Sceaux et la bibliothèque, reporté en 2021 (sous réserve des conditions sanitaires).

d. Les actions valorisant le patrimoine et l'architecture en 2020

- les journées européennes du patrimoine : visites, expositions, etc. (800 participants),
- les journées de l'architecture : visites, exposition (200 participants),
- les expositions documentaires,
- la participation au chantier de rénovation de l'église Saint-Jean-Baptiste,
- l'initiation d'un partenariat avec l'école nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville sur l'étude et la valorisation des maisons d'architectes à Sceaux,
- l'acquisition de la maison-atelier André Lurçat qui doit faire l'objet d'une restauration (voir ci-après).

e. Les actions valorisant la langue française, les langues de France et la tradition félibréenne en 2020

- la préparation des Fêtes félibréennes et méridionales de Sceaux, reportées en 2021 (sous réserve des conditions sanitaires),
- l'exposition « Dis-moi dix mots » du ministère de la Culture,
- la dictée publique de Sceaux (25 participants).

f. Les actions valorisant la culture générale en 2020

- 1 conférence sur les politiques énergétiques en France (20 participants) : afin de s'adapter à la contrainte de la pandémie, la conférence a été proposée en direct et en ligne.

g. Les actions à caractère festif et de loisirs

- la préparation des Feux de la Saint-Jean, reportée en 2021 (sous réserve des conditions sanitaires),
- la participation à l'organisation le 1^{er} juillet de la fête des centres de loisirs avec la programmation d'un spectacle des arts du cirque, en partenariat avec le Plus petit cirque du monde (PPCM) de Bagneux,
- la préparation du Bal du 14 juillet, reportée en 2021 (sous réserve des conditions sanitaires),
- la préparation de Blagis en fête, reporté en 2021 (sous réserve des conditions sanitaires),
- la préparation du Noël des enfants, reporté en 2021 (sous réserve des conditions sanitaires).

II. Projets initiés au cours de l'année 2020

a. Les journées de l'architecture

- une nouvelle opération nationale de valorisation du patrimoine architectural à laquelle la Ville s'associe,
- l'organisation de visites, dont l'ouverture au public de la maison-atelier André Lurçat avec des visites guidées menées par des étudiants de l'école nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville,

- le montage d'une exposition à l'hôtel de ville présentant les travaux d'étudiants du DSA Patrimoine et Architecture de l'ENSA-PB sur des maisons et villas d'architectes de Sceaux et la mise en exergue de la maison-atelier André Lurçat.

h. La maison-atelier André Lurçat

- l'acquisition par la Ville de la maison située au 21 rue Paul-Couderc, construite par l'architecte André Lurçat en 1950 et dans laquelle il vécut ensuite et y installa son atelier, inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques depuis 2010,
- le tri et le rangement de la maison (mobilier, bibliothèques, etc.) de juillet à octobre en prévision de l'ouverture de la maison au public à l'occasion des Journées de l'architecture,
- une réflexion sur la rénovation de la maison dans l'objectif de la création d'un lieu ouvert au public de valorisation de l'œuvre d'André Lurçat et de l'architecture du 20^e siècle,
- des réunions programmées avec les services de la direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France (service de la conservation des monuments historiques, service métropolitain de l'architecture et du patrimoine, service des musées), avec la fondation Le Corbusier, avec l'école nationale supérieure de l'architecture de Paris-Belleville.

III. Perspectives pour l'année 2021

a. Le lancement du projet de rénovation de la maison-atelier André Lurçat

- le rassemblement des partenaires institutionnels autour du projet,
- le lancement du recrutement d'une assistance à maîtrise d'ouvrage, puis d'un architecte entouré d'une équipe pluridisciplinaire, pour le lancement des études préalables à la restauration, en vue d'un démarrage des travaux en 2022.

b. La programmation des événements

- en fonction des contraintes sanitaires en vigueur, travail pour programmer ou reprogrammer les événements,
- la mise en place d'une saison condensée de la Schubertiade de Sceaux au mois de mai.

LE CINEMA TRIANON

Le Trianon est un cinéma mono-écran de 270 places, classé Art et essai. Pour la seconde année consécutive, il est détenteur des trois labels décernés par le centre national du cinéma (CNC) : « Patrimoine et Répertoire », « Jeune public » et « Recherche et Découverte ».

Situé en cœur de ville, il a une vocation de service public de proximité, à la diffusion éclectique, du divertissement aux films plus pointus. Il participe aux dispositifs scolaires en partenariat avec le CNC et l'Éducation nationale et est donc fortement investi dans l'éducation à l'image pour le jeune public.

I. Retour sur l'activité de l'année 2020

a. La fréquentation de l'année 2020

La fréquentation annuelle

2012	75 014
2013	81 995
2014	78 407
2015	64 944
2016	65 150
2017	64 359
2018	69 565
2019	72 717
2020	25 507

N.B. : Les chiffres donnés prennent uniquement en compte les entrées payantes.
2012 correspond à l'année de reprise du cinéma en régie directe par la Ville
et pour cette raison sert d'année de référence pour différents tableaux.

L'année 2020 est de toute évidence une année à part du fait de la pandémie de Covid-19.

En raison des mesures gouvernementales dans la lutte contre l'épidémie, le Trianon a connu 22 semaines de fermeture totale et 3 semaines d'activité partielle en 2020. Il a donc fonctionné à 53 % de son activité réelle annuelle, sans compter les mesures complémentaires de couvre-feu et de protocole sanitaire qui ont amené à une réduction du nombre de séances programmées.

Avec une baisse de près de 61 % de fréquentation sur une année, le Trianon est représentatif de la baisse au niveau national sur l'ensemble des salles et des statistiques et produites par le CNC, et a presque été plus épargné que d'autres.

Les 10 premiers films de l'année 2020 :

1. <i>De Gaulle</i> de Gabriel Le Bomin (France).....	1 037 spectateurs
2. <i>Bonjour le monde !</i> de A.L. Koehler et E. Serre (France).....	967 spectateurs
3. <i>Antoinette dans les Cévennes</i> de Caroline Vignal (France)	914 spectateurs
4. <i>1917</i> de Sam Mendes (États-Unis).....	883 spectateurs
5. <i>Adieu les cons</i> d'Albert Dupontel (France)	884 spectateurs
6. <i>La bonne épouse</i> de Martin Provost (France)	614 spectateurs
7. <i>Séjour dans les monts Fuchun</i> de Gu Xiaogang (Chine)	606 spectateurs

8. *Le Cas Richard Jewell* de Clint Eastwood (États-Unis) 582 spectateurs
 9. *Effacer l'historique* de G. Kervern et B. Delepine (France) 561 spectateurs
 10. *La fille au bracelet* de Stéphane Demoustier (France) 509 spectateurs

L'activité et notamment l'accueil des séances scolaires s'en sont trouvés tout autant impactés puisque, contrairement à la bibliothèque, les séances scolaires n'ont pu avoir lieu de mars à fin juin, ni de mi-octobre à fin décembre 2020. Les entrées réalisées sur le temps scolaire représentent 11 % des entrées. Celles auprès du jeune public hors temps scolaire 14 %. Pour autant, le jeune public (temps scolaire et hors temps scolaire cumulés) représente 25 % des entrées du cinéma, soit toujours une part non négligeable de son activité.

La fréquentation par type de séance pour l'année 2020 s'est présentée ainsi :

- séances tout public : 75 %,
- séances jeune public : 14 %,
- séances scolaires : 11 %.

Globalement, la répartition reste la même que les années précédentes sur cette année 2020 bien que sur un volume d'activité réduit.

La répartition tarifaire

Le Trianon dispose d'un public fidèle et assidu, comme en témoigne la part de ses abonnés dans la fréquentation globale (38 %). Le tarif réduit est également bien présent (21 %). Il concerne les spectateurs de plus de plus de 60 ans, les 16-25 ans, les demandeurs d'emploi, les familles nombreuses et toutes les entrées des mercredis où les spectateurs bénéficient d'un tarif unique.

Tarif plein : 6,70 €	10 %
Tarif réduit : 5,70 €	21 %
Tarif abonnement : 5 €	38 %
Tarif jeune public : 3,70 €	8 %
Exonérées : 0 €	3 %
Scolaires/groupes : 2,70 €	7 %
Dispositifs nationaux : 2,50 € et 2 €	6 %
Autres divers	7 %

La répartition reste globalement la même que sur les années précédentes.

b. L'éducation à l'image

Les dispositifs scolaires d'éducation à l'image

Le Trianon participe aux trois dispositifs scolaires parrainés par le CNC, en étroite collaboration avec l'Éducation nationale :

1) *École & cinéma*, en partenariat avec l'association Passeurs d'images. Il s'agit du principal dispositif mis en œuvre et le plus sollicité par les enseignants.

Cycle II : de la grande section de maternelle au CE2

Cycle III : CM1 au CM2

2) *Collège au cinéma*, en partenariat avec le conseil départemental des Hauts-de-Seine et l'association Passeurs d'images

Cycle 6^{ème}/5^{ème} et Cycle 4^{ème}/3^{ème}

3) *Lycéens et apprentis au cinéma*, en partenariat avec l'ACRIF (association des cinémas de recherche d'Île-de-France)

Ce sont les coordinations de ces dispositifs et l'Inspection académique qui valident ou non les inscriptions des classes. Ce qui peut avoir un impact fort certaines années sur la participation des établissements scolaires.

Les classes s'inscrivent pour un parcours de trois films. Pour l'année scolaire 2019-2020, elles sont réparties comme suit :

École et cinéma : 57 %,

Collège au cinéma : 28 %,

Lycéens et apprentis au cinéma : 15 %.

Évolution du nombre d'inscrits aux dispositifs scolaires	
2012-2013	2 356
2013-2014	2 727
2014-2015	2 924
2015-2016	1 881
2016-2017	2 255
2017-2018	2 146
2018-2019	2 082
2019-2020	1 955
2020-2021	1 497

En dépit du contexte, la mobilisation des écoles maternelles et élémentaires reste stable à la rentrée scolaire 2020.

Une baisse est à noter du côté des collèges et lycées. Cela est principalement dû à la non-participation cette année de la cité scolaire Marie-Curie pour *Collège au cinéma* et *Lycéens et apprentis au cinéma*, en raison d'une part de la pandémie et d'autre part pour des questions d'organisation interne.

Les séances scolaires hors dispositif

En sus des dispositifs, le Trianon accueille régulièrement des séances scolaires. Il met en avant des films auprès des établissements scolaires, de la maternelle au lycée. Ce sont pour l'essentiel des films d'actualité témoignant d'un intérêt à être vus dans le cadre scolaire. Ce peut être des films plus anciens que l'on considère désormais comme des classiques de l'enfance.

L'équipe du cinéma se tient également à la disposition des professeurs pour les accompagner dans leurs projets en projetant des films à leur demande, sur des sujets qu'ils travaillent en classe. Aux films de

cinéma s'ajoutent les pièces du catalogue de la Comédie Française pour lesquelles le Trianon accueille des collèges et lycées.

Impact du coronavirus : L'année scolaire 2019-2020 a été coupée par le premier confinement. Les dispositifs scolaires se sont interrompus pour la majorité après les secondes projections programmées. Le plus impacté est le dispositif concernant les lycéens, car il s'agit de celui commençant traditionnellement le plus tardivement. La réouverture des salles fin juin n'a pas permis de session de rattrapage. Des propositions d'ateliers alternatifs à destination des enseignants ont été proposées par l'association Passeurs d'images, mais n'ont pas rencontré d'écho.

La mise en route des dispositifs pour la rentrée 2020 a vu son calendrier étiré pour garantir la meilleure organisation possible. Mais les séances devant débiter au mois de novembre, le second confinement puis le maintien de la fermeture n'ont pu permettre de démarrer les dispositifs sur la nouvelle année scolaire 2020-2021. Pour les mêmes raisons, seulement huit séances scolaires dites « hors dispositif » ont pu être organisées sur l'ensemble de l'année 2020 avec de multiples annulations notamment en mars et sur la période de Noël, réduisant donc très fortement l'activité jeune public et le travail de médiation auprès de celui-ci.

c. Les animations

Les actions et événements emblématiques du Trianon

Chaque semaine, un article sur un des films programmés est rédigé par le membre de l'équipe en charge de la médiation et mis en ligne sur le blog du Trianon. Chaque mois, une vidéo dédiée à un coup de cœur est tournée au Trianon. Elle est ensuite diffusée en salle lors des avant-séances et mise en ligne sur le blog. Ce travail de médiation en direction du public est repéré et apprécié et contribue à l'identité du Trianon.

« L'Atelier cinéma » est un cycle composé de neuf séances mensuelles consacrées à des films du patrimoine autour d'un grand acteur ou réalisateur, un mardi par mois.

Impact du coronavirus : la saison 2019-2020 a été impactée par l'épidémie puisque les dernières séances de mars à mai n'ont pu se tenir en raison du confinement. Elles ont pu être reportées à l'été après la réouverture. Afin de pallier aux échanges en salle, déconseillés pour raison sanitaire, les introductions et présentations des films ont été tournés en vidéo et postés sur la chaîne You Tube de la Ville et le blog du Trianon. Le cycle « Comédies en tous genres » a ainsi rassemblé 960 spectateurs tout au long de la saison, ce qui correspond à une fréquentation stable. La saison 2020-2021 intitulée « Vies dans et autour des villes » a été interrompue après les deux premiers ateliers en raison de la nouvelle fermeture. L'Atelier cinéma est animé par le chargé de médiation du Trianon.

« L'ouverture de saison » a été organisée en septembre 2020 pour la 4^e édition : il s'agit d'une présentation de films à venir et des manifestations emblématiques du Trianon par l'équipe du cinéma. Cette présentation a été suivie de l'avant-première de la comédie de Caroline Vignal avec Laure Calamy, *Antoinette dans les Cévennes*.

Les manifestations et opérations nationales

- Le « Festival Télérama » : événement connu des cinéphiles (22^e édition nationale en janvier 2020), il permet de (re)découvrir les coups de cœur de la rédaction du journal et les films phares de l'année au tarif préférentiel de 3,50 €. Le Trianon organise des séances supplémentaires tous les après-midis de la semaine.

- La 4^e édition du festival « Sociétés en transition(s) » en février 2020 : six projections se sont tenues au Trianon, dont deux films à destination du jeune public. Le titre *Bonjour le monde !* a été proposé en complément aux écoles. Six séances scolaires rassemblant 34 classes ont été programmées avec une présentation réalisée conjointement avec la mission développement durable. La table ronde du dimanche après-midi a rassemblé l’auteur et activiste Julien Vidal, et les documentaristes Fanny Rubia et Adrien Prenveille dont l’un des films était programmé.
- Le Festival « Télérama enfants » : première participation en 2020, sur une quinzaine pendant les vacances d’hiver. Le festival a proposé la programmation de six titres dont deux séances présentées avec des animations et ciné-goûters, une avant-première et une visite de la cabine de projection par le chef de cabine.
- « La Fête du cinéma d’animation » en octobre 2020 : en étroite collaboration avec la bibliothèque, le Trianon met en avant le cinéma d’animation. L’avant-première de *Petit vampire* a été précédé d’un quiz « Petit vampire et autres monstres » co-animé par la bibliothèque et le cinéma. La première séance de *Calamity Jane, une enfance de Martha Jane Cannary* a été précédée d’une lecture de lettres de Calamity Jane à sa fille par une bibliothécaire. Le réalisateur Rémi Chayé a également accompagné son film pour une rencontre.

Les projections en présence d’équipes de films ou des spécialistes du cinéma

- le comédien et réalisateur Louis-Do de Lencquesaing pour *La Sainte famille*,
- la réalisatrice Mariana Otero pour *Histoire d’un regard*,
- le réalisateur Mathias Théry pour *La Cravate*,
- le critique de cinéma Jérôme Momcilovic pour un débat autour des genres revisités au cinéma après une projection du film *Les Combattants*, dans le cadre de l’opération « Un été culturel en Île-de-France »,
- le réalisateur Sébastien Lifshitz pour *Adolescente*,
- le réalisateur Rémi Chayé pour *Calamity, une enfance de Martha Jane Cannary*.

L’équipe présente ponctuellement des séances comme à l’occasion de la présentation de saison.

Les projections faites dans le cadre de partenariats

- le festival « Sociétés en transition(s) », en partenariat avec la ville de Bourg-la-Reine et différentes associations engagées dans le développement durable,
- en écho aux journées du patrimoine : présentation de « Sur les traces de la famille Curie à Sceaux » par la guide-conférencière Corinne Jager en amont de la séance de *Radioactive* de Marjane Satrapi,
- Les Amis du Trianon qui organisent régulièrement des soirées au Trianon n’ont pas pu présenter de films du fait des longs mois de fermeture. Leur assemblée générale s’est tenue en janvier 2020 et a été suivie de l’avant-première de *La bonne épouse* dans le cadre du Festival Télérama.

Les animations en direction du jeune public

- Le Trianon a organisé des ciné-goûters autour de :
Sherlock Junior et Wonderland : séances proposées dans le cadre de la 1^{re} édition du Festival Télérama enfants,
Les Mal-aimés : programme de courts métrages proposé en ouverture de la saison jeune public,
- Deux ont été annulés autour des programmes de patrimoine *Contes et légendes* de Lotte Reiniger et *Le monde animé* de Paul Grimault.,
- Deux jeux de quiz ont été organisés autour de :

Sherlock junior dans le cadre du Festival Télérama enfants,
Petit vampire en collaboration avec la bibliothèque municipale sur les monstres de cinéma, dans le cadre de la Fête du cinéma d'animation,

Une visite de cabine sur inscription pour une dizaine de personnes a également été organisée dans le cadre du Festival Télérama enfants.

Des avant-premières fréquentes

La bonne épouse, dans le cadre du Festival Télérama,
Antoinette dans les Cévennes, à l'occasion de la présentation de saison,
Les Mal-aimés, comme programme d'ouverture de la saison jeune public,
Petit vampire, dans le cadre de la Fête du cinéma d'animation,

Les manifestations et opérations annulées en raison de l'épidémie de Covid-19

- la soirée organisée par l'association des Amis du Trianon sur le thème de la danse, autour du documentaire *Cunningham* d'Alla Kovgan,
- la projection annuelle dans le cadre des Semaines d'information sur la santé mentale, en partenariat avec le service Action sociale et santé et l'EPS Érasme d'Antony. Le documentaire *Monsieur Deligny, vagabond efficace* de Richard Copans était programmé avec un débat animé par Francis Brunelle, adjoint au maire délégué à la santé, le docteur Agnès Metton, le pédopsychiatre Gilles-Marie Valet et l'éducateur Franck Gallais,
- l'opération annuelle « Le Printemps du cinéma » devant se dérouler du 29 au 31 mars, le Trianon devait y participer pour la troisième année consécutive,
- la soirée-débat annuelle organisée en partenariat avec l'association Amnesty Internationale autour du film *Tel-Aviv on fire*,
- la rencontre avec le réalisateur Michel Leclerc pour son documentaire *Pingouin & Goéland et leur 500 petits*,
- l'opération annuelle « La Fête du cinéma » prévue du 28 juin au 1^{er} juillet,
- l'opération « La Reprise de la quinzaine » en partenariat avec le GNCR en raison de l'annulation du festival de Cannes et de la Quinzaine des réalisateurs, programmée en septembre,
- l'édition annuelle du mois du film documentaire en partenariat avec la bibliothèque se déroulant pendant le mois de novembre,
- la rencontre avec le réalisateur Philippe Béziat pour le film *Indes galantes*,
- la 17^e édition du concours Musiques en courts, reportée à l'identique en novembre 2021,
- l'avant-première et rencontre avec le comédien et réalisateur Samir Guesmi pour son film *Ibrahim*,
- la soirée-débat autour du documentaire *Un pays qui se tient sage* de David Dufresne, en partenariat avec la Ligue des droits de l'homme sur la question des violences policières.

II. Retour sur les projets de l'année 2020

- la mise en place pendant le premier confinement d'un partenariat avec la plateforme La Toile VOD et la sélection mensuelle d'une programmation mise en avant (articles, tracts, *posts* sur la page Facebook du cinéma). Affichage sur les panneaux Decaux pour promouvoir La Toile VOD,
- le tournage de vidéos pour mettre en avant les films de l'Atelier cinéma de la saison 2019-2020 n'ayant pu être présentés du fait du premier confinement,
- la réalisation de deux vidéos autour de la cabine de projection (35 mm et projection numérique) en vue d'une présentation à des publics scolaires notamment,

- la recherche de prestataires et demandes de devis en vue de travaux de rénovation de la salle,
- le remaniement du planning interne des agents (projectionnistes et caissiers),
- l'archivage,
- les travaux de sécurisation dans la salle avec le rallongement des deux garde-corps en hauteur.

III. Perspectives 2021

- la poursuite, le développement et l'évaluation de la médiation en direction du jeune public, pendant le temps scolaire (dispositifs), initiée à la rentrée 2019-2020,
- le travail sur l'aménagement du hall et l'intégration d'affichage dynamique pour des travaux à la fin de l'année 2021,
- la préparation du programme d'événements dans le cadre des 100 ans du Trianon en 2021,
- la mise en œuvre de la billetterie en ligne.

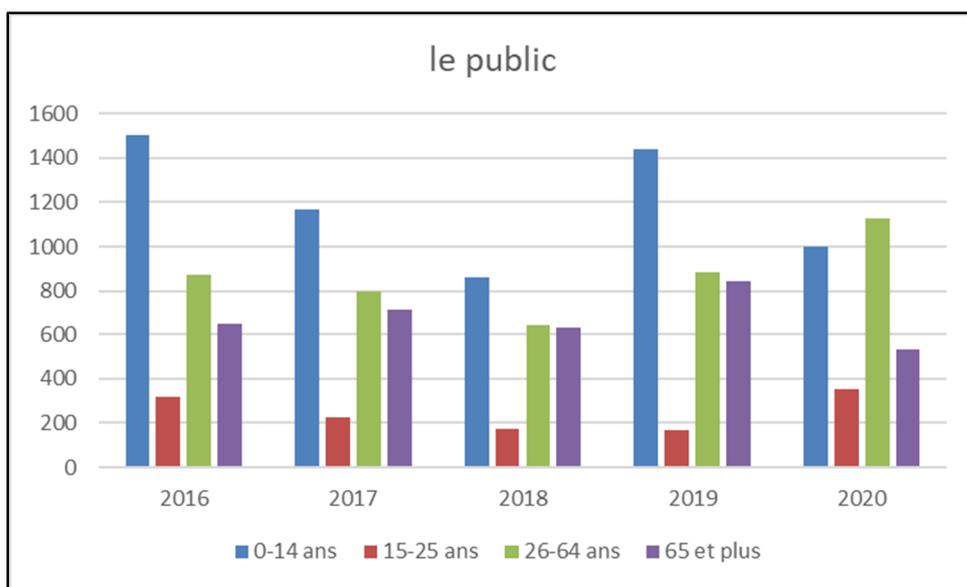
LA BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque municipale est un lieu en accès libre, pour tous les âges et une mise à disposition illimitée des connaissances et du savoir. Les usagers sont accueillis pour utiliser des services (les collections de documents, l'internet, le wifi, imprimer, photocopier...), pour apprendre et accroître des connaissances, pour partager (lors de débats, club de lecture...) ou échanger des savoirs, pour trouver un lieu confortable et accueillant et même ne rien faire.

L'année 2020 est marquée par la pandémie qui s'est traduite par une activité réduite pour cause de confinement.

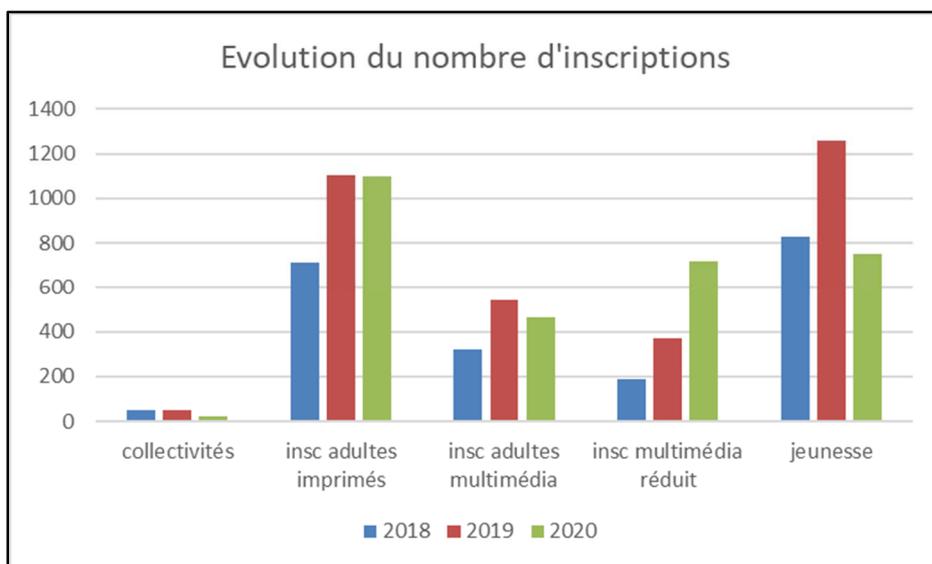
I. Les affaires courantes de l'année 2020

a. Le public (2016-2020)



Il apparaît une baisse d'inscrits des retraités très significative mais une augmentation des actifs et des jeunes.

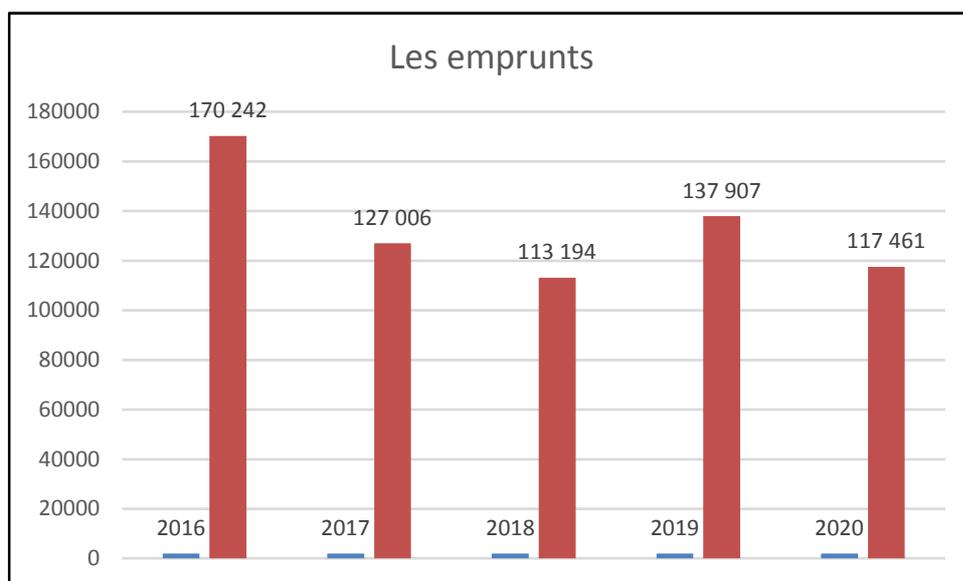
b. Les inscriptions (2019-2020)



Il est à noter une baisse générale des inscriptions due à la pandémie, une hausse des abonnements multimédia « réduit » en rapport avec la hausse d'inscriptions des 15-25 ans, bénéficiaires de ce tarif.

c. Les emprunts (2016-2020)

Le nombre d'emprunts en 2020 ne reflète pas les attentes espérées mais le chiffre s'explique par la fermeture de la bibliothèque pendant deux mois (premier confinement) et les différentes phases de déconfinement.



La bibliothèque ouvre le dimanche matin depuis septembre 2019. En 2020 le nombre d'emprunts le dimanche est de 8 993 documents (sur 22 dimanches), soit 7,6 % des emprunts de l'année, ce qui atteste du succès de l'ouverture dominicale.

Dès les autorisations gouvernementales, la bibliothèque a mis en place le service « prêt à emporter » (« *click and collect* ») qui a permis aux usagers d'emprunter à nouveau les documents alors que l'accès à la bibliothèque n'était pas possible. Ce sont 1 129 « paniers » qui ont été ainsi préparés par les agents, représentant 9 095 documents empruntés, soit 7,7 % des emprunts de l'année.

d. Les collections : éliminations

Les nouvelles normes d'installation des espaces recevant du public ont nécessité une importante réduction des collections les années antérieures. Désormais le travail consiste à maintenir une stabilité des collections (1 ouvrage acheté pour 1 ouvrage éliminé) pour obtenir des collections actualisées et pertinentes.

e. Les ressources numériques

Pendant les deux périodes de confinement, une augmentation de la consultation des ressources numériques est observée.

nombre de consultations		2020	confinements
cinéma	médiathèque numérique	1 081	387
	les Yeux docs	56	31
musique	Di Music	1 015	543
	Philharmonie de Paris	363	102
les savoirs	Europresse	67 997	23 584
	Encyclopaedia Universalis	395	216
	Universalis junior	136	72
autoformation	Assimil (langues)	637	241
	Codes routier, fluvial	344	33
	Vodéclic (Cours informatique)	105	45
livres numériques		616	280

II. Retour sur les projets de l'année 2020

Les animations de l'année 2020 ont été largement impactées par la pandémie : annulations et reports se sont succédés.

a. Les animations publiques

La musique :

- le concert des classes de musique ancienne du conservatoire à rayonnement départemental de Bourg-la-Reine/Sceaux,
- le partenariat avec l'Animathèque MJC n'a pas été possible,
- le concert de fin d'année a été reporté d'un an,
- un nouveau rendez-vous régulier : « Musique en live ! », à partir des ressources numériques de la Philharmonie-Cité de la musique (3 diffusions de concerts filmés).

Le cinéma :

- deux projections de films documentaires en février et en octobre en présence d'un intervenant,
- la participation à la Fête du cinéma d'animation, en partenariat avec le cinéma Trianon comprenant deux projections précédées d'interventions d'un agent de la bibliothèque,
- deux ateliers « *Stop Motion* » pour les enfants de 7 à 14 ans dans le cadre de la Fête du cinéma d'animation,
- la manifestation Mois du film documentaire, prévue en novembre, a été annulée,
- une nouvelle animation régulière « Mon P'tit Cinéma » a été mise en place à destination du très jeune public (3 à 6 ans), pendant la période des petites vacances scolaires, sous forme de projection-atelier manuel. Deux séances ont eu lieu en février et en octobre.

Les sciences et le numérique :

- Neuf ateliers d'aide individuelle au numérique ont été proposés au public adulte, dont trois ont été organisés à distance. Quatre ont été annulés,

- deux ateliers en groupe, « Les jeudis du numérique », un en présentiel et l'autre à distance. Deux ateliers ont été annulés,
- Huit ateliers enfants ont été réalisés, autour du code, des jeux vidéo, des découvertes d'application et de la robotique. Cinq annulations,
- Comme chaque année, la science trouve sa place en janvier avec la manifestation départementale « La science se livre ». En 2020, sur le thème du végétal, la Bibliothèque a proposé une exposition sur les arbres remarquables commentée, une conférence scientifique, une projection-débat et un spectacle scientifique pour la jeunesse,
- Les animations numériques prévues lors d'évènements nationaux, comme la Fête du jeu et la Semaine bleue, ont été annulées.

Le livre et la lecture :

Présentation de livres par les bibliothécaires en février et en octobre, en partenariat avec la librairie Le Roi Lire mais aussi une présentation à la résidence des Imbergères pour les seniors.

Afin de renforcer la valorisation de la lecture publique, élaboration de projets culturels :

- la Nuit de la lecture (opération nationale),
- les Petits champions de la lecture, avec les classes de CM2 des écoles de Sceaux,
- le Coup de cœur des lycéens (prix littéraire pour un premier roman), en partenariat avec les lycées Marie-Curie et Lakanal,
- une conférence-lecture de Proust, à partir du texte « le petit pan de mur jaune », dans le cadre du festival « Paroles ».

b. La petite enfance et les scolaires

47 groupes d'enfants ont bénéficié d'une action autour de la lecture :

- 12 séances dans les crèches,
- 4 au Ram Rap,
- 13 dans les écoles maternelles,
- 18 dans les écoles élémentaires.

La bibliothèque a travaillé avec 27 classes (19 maternelles et 8 CP) autour de l'écoute active.

La section numérique a débuté une offre d'intervention en milieu scolaire, auprès des classes de CM1, autour de l'initiation au code et de l'initiation à la recherche d'information. Cinq classes ont été concernées cette année.

c. Les animations transversales et intergénérationnelles

L'année 2020 a été marquée par l'organisation de nouvelles animations intergénérationnelles, permettant la présence des parents ou grands-parents : le club des jardiniers-maraichers (ou l'initiation à la culture verte), Mon p'tit cinéma (une initiation au cinéma pour les petits suivi d'un conte et d'un atelier créatif), Mon tout p'tit club du samedi (une heure du conte pour les bébés), les rendez-vous jeu vidéo avec des tournois adulte/enfant. La rentrée littéraire de mars a convié les élèves participant au Coup de cœur des lycéens à présenter les quatre romans en lice.

d. Le fonctionnement en période de pandémie

L'année 2020 s'est traduite par une succession d'adaptations pour assurer la continuité du service public en période de pandémie :

- pendant le confinement du printemps : accès aux ressources numériques en ligne ouvert à tous, avec possibilité d'inscrire en ligne de nouveaux adhérents,
- une communication quotidienne sur le portail et le facebook de la bibliothèque : conseils de lecture, d'écoute musicale, de cinéma, liens vers les infos culturelles,
- en mai et en novembre : instauration du « prêt à emporter » pour permettre aux usagers d'emprunter tous les documents présents dans la bibliothèque,
- dès la réouverture de l'équipement, mise en place du protocole sanitaire : sens de circulation, limitation des assises pour respecter la distanciation sociale, distributeurs de gel hydro-alcoolique, mise en quarantaine des documents en retour, comptage du public pour respecter la jauge,
- l'annulation de toutes les animations en présentiel pour éviter le brassage de population. L'accueil des scolaires a été possible, en dehors des périodes d'accueil du public, dans le respect du protocole mis en place avec l'Éducation nationale.

e. Les travaux de rénovation de la bibliothèque

Si la bibliothèque a rouvert ses portes au public en septembre 2019, il a fallu poursuivre le suivi des entreprises avec des interventions ponctuelles de reprises.

En outre, il a fallu lancer un marché public pour le remplacement du bardage actuel non satisfaisant. Un premier marché a été déclaré infructueux car les entreprises ayant répondu proposaient des méthodologies non satisfaisantes. Un deuxième marché a été relancé et une entreprise a été retenue pour des travaux en 2021.

III. Perspectives pour l'année 2021

a. La petite enfance

Dans le cadre du contrat territoire lecture signé par Vallée Sud Grand Paris avec le ministère de la Culture, la bibliothèque participera au prix des bébés lecteurs en partenariat avec les crèches et le Ram Rap.

b. Les partenariats à consolider

Travailler avec nos partenaires habituels (Animathèque MJC, CSCB, CRD) pour construire ensemble des projets adaptés à la situation actuelle.

La nouvelle direction du théâtre des Gémeaux / Scène nationale a proposé de développer un partenariat, ce qui ouvre de nouvelles perspectives de partenariat pour la bibliothèque.

c. La pandémie

Il conviendra d'adapter les animations pour permettre leur diffusion auprès du public, quelle que soit la situation sanitaire (podcasts, webinaires...) et permettre une participation active du public.

d. La fin des travaux de la bibliothèque

Le bardage non conforme sera intégralement repris en 2021 avec la dépose de l'actuel et la pose d'un nouveau bardage.

Section 3 – Service Action sportive

Le service de l'Action sportive de la Ville de Sceaux a pour missions de mettre en œuvre la politique municipale en matière de sports, à savoir :

- participer à l'éducation et l'animation sportive,
- poursuivre le développement des services à la population et des événements sportifs de la Ville,
- garantir la qualité, l'entretien et les bonnes conditions d'accueil des équipements sportifs,
- soutenir les associations sportives (25 associations sportives 3 600 adhérents) par :
 - l'organisation d'événements les valorisant,
 - l'étude des dossiers de subvention,
 - la mise à disposition des installations sportives et de prêt de matériel.

Le service est géré par un chef de service, avec une assistante administrative mutualisée au sein du pôle Attractivité et développement local, un chef de secteur des installations sportives, dix agents d'entretien et de surveillance dans les gymnases dont un référent, adjoint du chef de secteur des installations sportives.

Il comprend également deux ETAPS, dont une coordonnatrice des APS, et un éducateur sportif en milieu scolaires et trois ETAPS en salle de musculation.

I. Retour sur les projets de l'année 2020

a. Les stages multisports scéens

Un total de 52 enfants inscrits pour les vacances comme suit :

- d'hiver : 16,
- de printemps : 0 (annulé Covid-19),
- d'été : 9,
- de la Toussaint : 27.

Le nombre d'inscrits est limité à 36 par session.

b. Sport en famille : un total de 171 personnes

Traditionnellement, durant les mois de novembre, janvier et mars, la Ville propose une offre sportive pour les Scéens, organisée par le service de l'Action sportive au gymnase du centre.

Il s'agit d'offrir une opportunité de pratique de sports dans un cadre familial. Enfants et adultes peuvent participer gratuitement à une large palette d'activités sportives, tout en bénéficiant des conseils pédagogiques d'éducateurs sportifs de la Ville et des associations sportives scéennes participantes.

Exemples d'activités : parcours de motricité, tennis de table, badminton, tir au but, basket, arts martiaux...

Au cours de l'année 2020 marquée par la pandémie mondiale et des restrictions sanitaires, la fréquentation s'est déroulée ainsi :

- 171 personnes en janvier,
- annulation de la manifestation pour les mois de mars et novembre.

c. 45^{ème} Cross : 2 février 2020

- les parcours proposés (5 et 10 km, marche nordique pour les courses adultes, courses enfants) n'ont pas évolué,
- présence d'un animateur dynamisant la manifestation,

- intégration d'un tarif étudiant (moins 2 € sur chaque course payante).

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Nb participants	899	900	983	1 429	1 353	1 358	1 257	1 517	1 486

	5 km	10 km	Marche nordique	Courses enfants (3)	Course des familles
Inscrits	246	630	50	539	252
Participants	203	561	36	461	250

d. Fête du sport

La fête du sport a pour but de faire découvrir les associations sportives scéennes autour de démonstrations (Tai chi chuan, Aïkido, Taekwondo, Canne de combat, Judo, Yoga, Karaté, tir à l'arc,...) et d'initiations durant l'après-midi.

Cette année, la journée « Vélo en Ville » a été organisée à la même date en collaboration avec le service développement durable.

- lieu et date : Jardin de la Ménagerie, le samedi 5 septembre 2020,
- visiteurs : environ 700 durant la journée,
- 25 associations sportives participantes,
- 2 nouvelles associations : Escalad'A Sceaux et SP Training,
- activité Homeball, initiations tout au long de l'après-midi portées par le service Animation.

e. La salle de musculation, service en régie directe

	2012 2013	2013 2014	2014 2015	2015 2016	2016 2017	2017 2018	2018 2019	2019 2020
Nb d'adhérents	772	740	634	596	586	563	491	455

À noter, depuis quelques années, la part des Scéens est majoritaire par rapport aux non Scéens.

Répartition par catégorie au cours de l'année 2019-2020		
Scéens tarif normal	35 %	61 %
Scéens étudiants	17 %	
Scéens lycéens	3 %	
Scéens demandeurs d'emploi	5 %	
Scéens licenciés A.S.S	1 %	
Non Scéens	39 %	39 %

II. Retour sur les projets d'investissement de l'année 2020

a. Le site sportif et de loisirs des Blagis

La livraison des extérieurs du site sportif et de loisirs des Blagis mi-décembre, avec la possibilité de pratiquer plusieurs activités autour de la piste d'athlétisme de 150 m et sa ligne droite de 70 m se terminant sur un sautoir en longueur, du terrain multisports, des agrès de musculation et de cardio training, un panier de basket et deux tables de tennis de table extérieures, les plus petits pourront également se défouler dans un parc sécurisé autour de jeux pour enfants, l'ouverture côté rue de la Marne permet maintenant de pouvoir traverser le quartier jusqu'à la rue de Léo Delibes à travers un espace arboré, l'organisation des plannings, l'équipement des salles, la relation avec les utilisateurs.

b. La halle des Blagis

la remise en état des douches femmes et hommes de la halle des Blagis (carrelage), le nettoyage complet de la salle et des machines avant la rentrée de septembre,

c. Le gymnase des Clos Saint-Marcel

le remplacement des rampes de néons par de l'éclairage LED dans la salle 1,

d. Le site de l'Yser

la réparation de la structure gonflable des terrains 1 et 2 et le changement des encrages. le changement de la sécurité de la ventilation de la structure gonflable des terrains 1 et 2. l'achat et le remplacement des éclairages en LED des terrains 1 et 2.

III. Les perspectives pour l'année 2021

- en fonction de l'évolution de la crise sanitaire, conserver les évènements incontournables du service de l'Action sportive :
 - le cross,
 - la fête du sport,
 - les rencontres sportives scolaires,
 - Sports en famille et Vélo en ville en partenariat avec la mission Développement durable,
- en fonction de l'évolution de la crise sanitaire, poursuivre les stages SMS,
- poursuivre l'apprentissage du sport dans les écoles élémentaires par les ETAPS,
- désigner une MOE et lancer les marchés pour la 3^e structure couverte sur le site des tennis de l'Yser (courts 3 et 4),
- désigner une MOE pour la restructuration de la halle des Blagis (salle de musculation),
- lancer l'étude de programmation du site sportif des Clos Saint-Marcel.

CHAPITRE VI : POLE DE LA RELATION AU CITOYEN

Principales missions : veiller à répondre au mieux aux attentes de ses habitants et promouvoir l'image de la ville de Sceaux tant à l'externe qu'à l'interne.

Cette direction comprend trois services : le service Sceaux info mairie, le service Population et citoyenneté et le service Communication. Ils œuvrent à l'offre d'un accueil toujours plus professionnel des usagers et du public et au développement d'une communication de service public de qualité.

Section 1 - Service Sceaux info mairie

Les principales missions du service Sceaux info mairie sont d'accueillir, informer et accompagner l'utilisateur dans ses demandes. Depuis 2006, la ville de Sceaux a mis en place un accueil fonctionnel unique appelé « Sceaux info mairie ». Des locaux accueillants, un accueil organisé et un personnel compétent caractérisent ce pôle d'accueil. Les agents de l'équipe répondent à toutes les demandes émanant des usagers en premier niveau. Un agent en front office se charge de gérer les flux et réoriente les demandes si besoin.

Sceaux info mairie est l'accueil à privilégier par les usagers et partenaires qui se présentent physiquement, par téléphone ou écrivent via un formulaire de contact sur sceaux.fr. Ce service a pour vocation première de simplifier les démarches des usagers, d'expliquer les modes opératoires et de traiter plusieurs demandes dans un temps d'accueil limité. L'utilisateur est assuré du traitement de son dossier en toute confidentialité. Un accompagnement est proposé pour des démarches concernant notamment :

- les actes d'état civil ;
- les titres d'identité ;
- les attestations d'accueil ;
- les inscriptions aux séjours de vacances et sorties seniors ;
- les demandes d'aide sociale ;
- les autorisations d'urbanisme et les consultations de permis de construire ;
- les interventions du service Espace public et environnement ;
- les demandes d'audiences et de rendez-vous ;
- les réservations de salles municipales.

L'utilisateur est informé régulièrement sur la vie locale et guidé dans sa recherche d'information sur les événements locaux.

Le service Sceaux info mairie et la mission Protocole sont en charge des réservations des salles internes et externes de la Ville et supervisent la logistique des manifestations et réunions (conférences, colloques, réunions, expositions...) s'y déroulant. La gestion des cafés d'accueil, pots, cocktails et réceptions est assurée par l'intendante de l'hôtel de ville. Le service organise aussi les « Rencontres avec les nouveaux habitants de Sceaux » deux fois par an, en janvier et en septembre.

L'accueil info mairie les Blagis (AIM les Blagis) au 10 rue du Docteur-Roux reçoit l'utilisateur du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et le samedi de 9h à 12h. Un agent d'accueil dédié assure cette mission tous les matins. Cet espace de proximité permet un accompagnement de l'utilisateur dans ses démarches les plus courantes et fournit les renseignements concernant les titres d'identité, les demandes d'aide sociale, les services aux seniors...

Depuis le début de la démarche Qualité, le service Sceaux info mairie a porté et mûri une réelle réflexion sur l'organisation de son accueil, la répartition des tâches entre le front office et le back office, et la professionnalisation des agents. Le travail d'uniformisation des pratiques d'accueil, la création de guides métier et la formalisation des procédures transversales ont contribué à la poly-compétence des agents.

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire et une réorganisation de notre service accueil pour répondre et accompagner au mieux nos usagers durant cette période.

Elle s'est aussi caractérisée par l'obtention de la certification Qualivilles, suite à l'audit de maintien qui s'est déroulé en décembre 2020 pour les trois services engagés : les services Sceaux info mairie, Population et citoyenneté, et Finances/facturation.

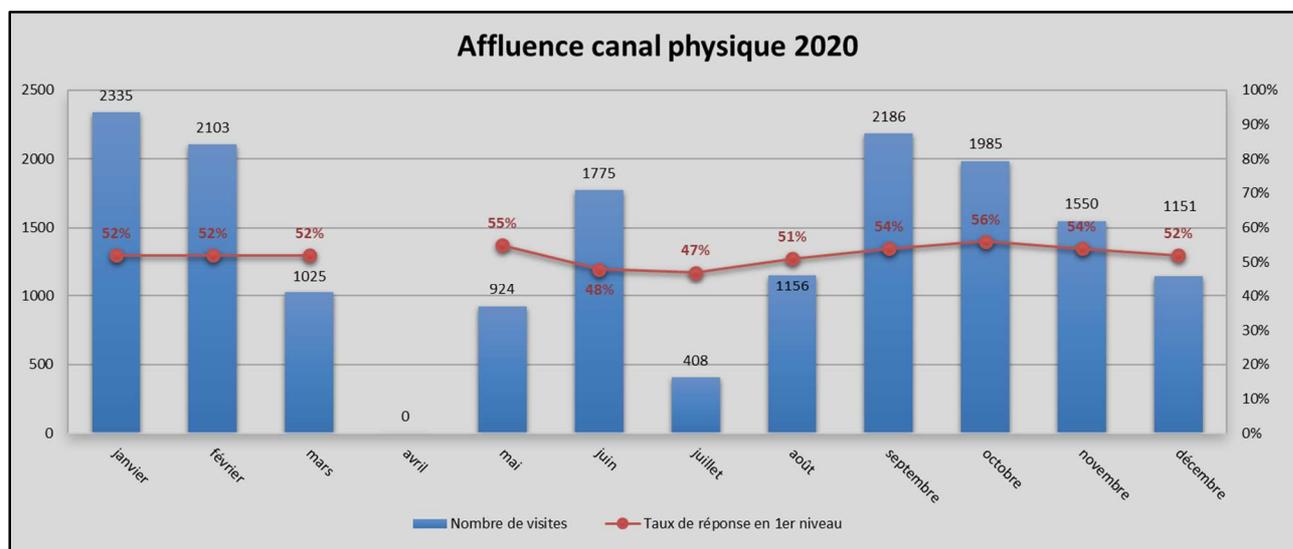
La ville a aussi participé à la 8^e édition AFNOR Indiko expérience citoyen 2020, les résultats ont été communiqués le dernier trimestre 2020.

I. L'activité du service

a. L'accueil physique

Près de **16 598** personnes se sont présentées à l'accueil de la mairie en 2020 (contre 24 049 en 2019),

- **73** visiteurs en moyenne par jour (81 visiteurs par jour en 2019),
- **52 %** des demandes sont traitées en 1^{er} niveau par le service de l'accueil centralisé (soit 39 visiteurs en moyenne par jour),
- **3 474** masques ont été distribués par l'équipe Sceaux info mairie de mai à décembre 2020



L'équipe d'accueil gère la prise de rendez-vous pour un passeport ou une carte d'identité. En 2020, **2 857** rendez-vous ont été proposés ou pris en ligne.

Durant le premier confinement, du 17 mars au 10 mai, et lors de second confinement, du 30 octobre au 15 décembre, les agents du service Sceaux info mairie ont assuré les accueils téléphoniques auprès des usagers.

L'activité du service durant la crise sanitaire a été renforcée avec la distribution de masques aux Scéens : depuis le mois de mai 2020, le nombre de masques distribués est de 3 474.

b. La gestion des réclamations

Dans l'objectif de répondre qualitativement au plus grand nombre d'utilisateurs, la prise en compte des réclamations fait l'objet d'une attention particulière. Les fiches « La Ville à votre écoute » sont à la disposition des utilisateurs sur la banque de documentation et un formulaire en ligne est disponible sur le site Internet de la Ville.

Les réclamations sont enregistrées, transmises et tracées dans leur réponse finale par le service. Elles sont répondues à 100 % dans les délais Qualivilles (100 % des réclamations répondues en moins de 30 jours).

La nouveauté de 2020, c'est la prise en compte et le suivi des réclamations orales qui sont enregistrées et répondues par tous canaux confondus.

En 2020, on compte **11 réclamations** et **28 satisfactions** pour les services engagés dans la démarche.

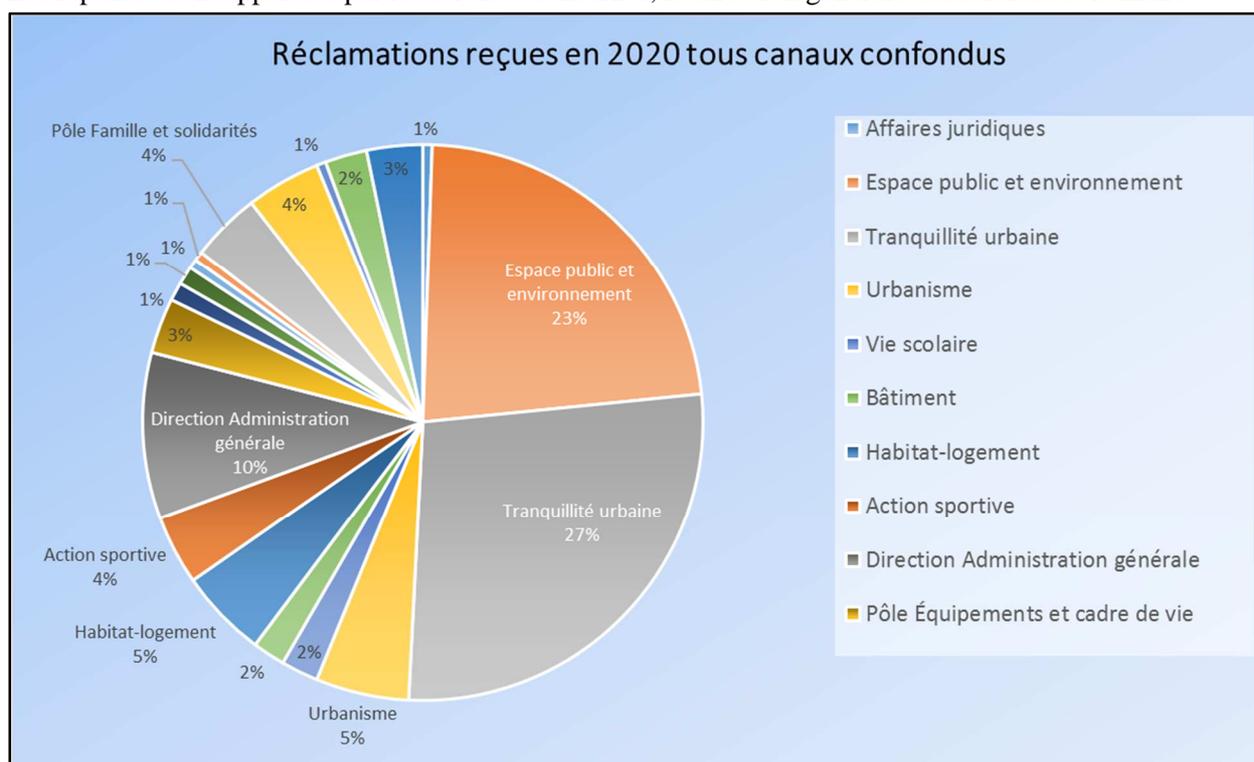
- 4 réclamations portent sur la tarification des prestations et le portail Familles,
- 6 réclamations concernent le délai d'attente à l'accueil (x1) ; une procuration hors délai ; le suivi des démarches d'état civil (x3) et un site frauduleux prétendant délivrer des actes (x1),
- 1 réclamation orale porte sur la qualité des masques pédiatriques distribués par la Ville.

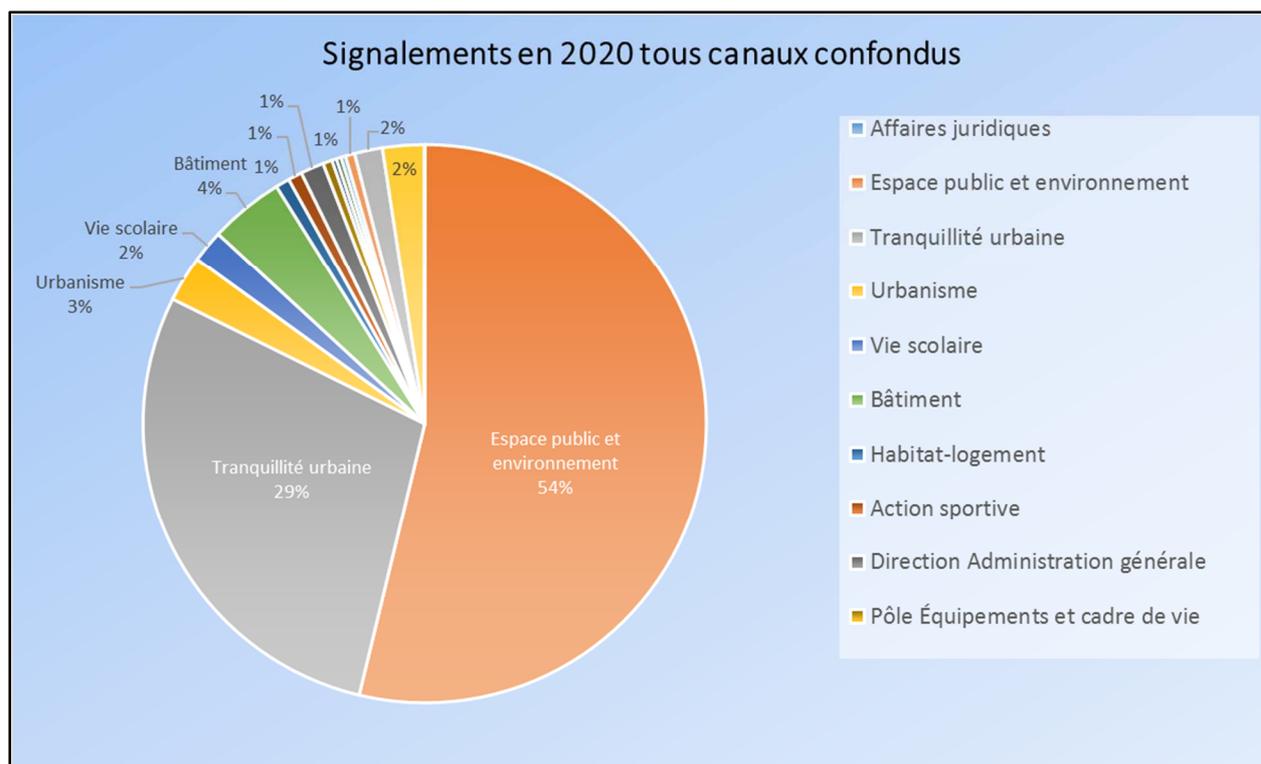
Les **satisfactions** concernent la qualité de l'organisation de la distribution des masques.

En 2020, **49** fiches réclamations/suggestions/signalements « la Ville à votre écoute » hors périmètre ont été enregistrées (contre **98** en **2019**).

335 réclamations par mail ou sur le site Internet sceaux.fr ont été enregistrées, pour les services hors périmètre Qualivilles.

379 signalements ont été enregistrés, tous canaux confondus, pour les services hors périmètre Qualivilles. Les réponses sont apportées par les services concernés, la direction générale des services et le maire.





c. La gestion des courriels et des démarches en ligne

Le courriel est le canal d'entrée privilégié de l'utilisateur. En 2020, **49 016** courriels entrants ont été adressés à la ville via des fiches, des courriels d'utilisateurs ou institutionnels soit par le site Internet de la ville soit par la messagerie sceauxinfomairie@sceaux.fr. Ces mails en grand nombre sont triés, orientés et répondus dans les délais Qualivilles.

1 837 (987 en 2019) demandes d'information ou de prestation ont été réalisées via les formulaires en ligne. **758** courriels ont été répondus en réponse finale par Sceaux info mairie (contre 778 en 2019). Le taux de réponse se situe à 99 % dans les délais en 2020. Il se situe au-dessus de l'indicateur Qualivilles (réponse aux mails en moins de 5 jours ouvrés à 90 %).

Un accusé de réception est envoyé immédiatement pour chaque mail reçu et une réponse de fond est donnée, soit par courriel en moins de 5 jours ouvrés, soit par courrier, dans un délai de 15 jours ouvrés.

Nombre annuel de courriels reçus sur la messagerie de la Ville par an	
2018	3561*
2019	1 995*
2020	49 016 * ¹

¹ En 2018 et 2019, seuls les mails traités directement par le service Sceaux info mairie ont été comptabilisés. En 2020, tous les mails entrants via la boîte mail sceauxinfomairie@sceaux.fr ont été pris en compte.

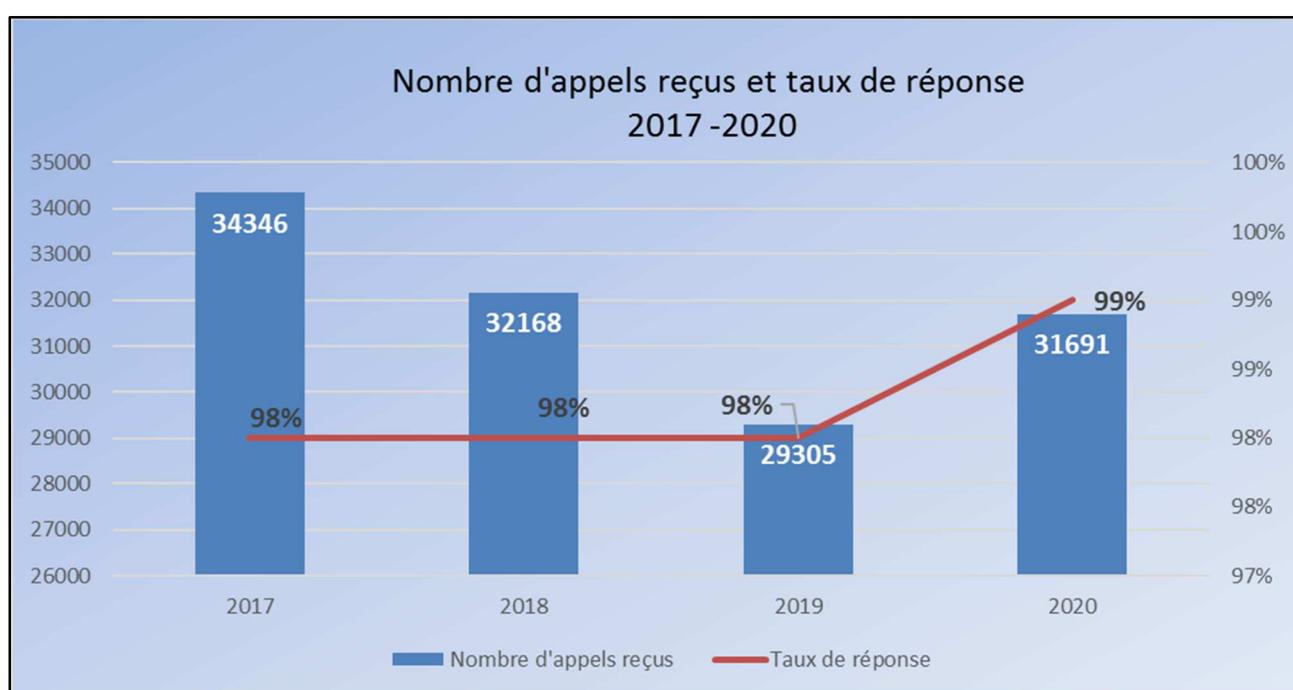
d. L'accueil téléphonique

Toutes les demandes de premier niveau via le canal téléphonique sont traitées directement par Sceaux info mairie sans transfert vers d'autres services.

En 2020, Sceaux info mairie a reçu **31 691** appels soit 2 640 appels par mois et 132 appels en moyenne par jour.

On observe une augmentation du nombre d'appels reçus et une augmentation qualitative du taux de réponse dans les délais.

Quant au décroché téléphonique (taux d'appels répondus en moins de quatre sonneries), il reste stable à 90 % sauf durant les mois de confinement (du 15 mars au 11 mai) où il oscille entre 68 % et 88 % d'appels répondus en moins de quatre sonneries, en raison de la diminution des effectifs du service.



e. La gestion des courriers

324 courriers ont été enregistrés en 2020 dans l'outil de gestion dématérialisée tous services confondus (2 000 courriers en 2019). Ces courriers représentent environ ¼ des sollicitations papiers reçus (hors factures, demandes d'actes d'état civil, DIA notamment).

f. La gestion des salles

Le service Sceaux info mairie assure les réservations de salles pour les services municipaux, les associations, les syndicats et les événements de la Ville pour :

- trois sites externes (l'Ancienne mairie, les « Garages », le Trianon) ;
- huit salles internes à l'hôtel de ville.

Les salles externes sont demandées essentiellement l'après-midi et en soirée. Les intendants des salles configurent et préparent les salles le matin.

Les salles externes ont été occupées **2 037** heures en 2020 (contre 9 078 en 2019). En raison de la crise sanitaire, les salles municipales ont été disponibles du 1^{er} janvier au 15 mars et du 1^{er} septembre au 31 décembre 2020

La location des salles municipales externes a rapporté **11 938 €** en 2020 (contre 18 766 € en 2019).

g. L'accueil info mairie (AIM) les Blagis

AIM Les Blagis accueille les permanences d'autres administrations comme la CRAMIF ainsi que des associations locales.

Fréquentation annuelle de l'AIM Les Blagis	
2018	841 pers
2019	798 pers
2020	803 pers

Pour les autres permanences :

- administrations (CRAMIF) : 27 visiteurs (123 visiteurs en 2019) ;
- associations locales : 49 visiteurs (208 visiteurs en 2019) ;
- service Finances/facturation : 19 visiteurs pour la permanence du calcul du quotient familial ;
- distribution de masques (crise sanitaire) : 211 visiteurs de mai à décembre 2020.

h. La mission Protocole

La chargée de mission Protocole, rattachée au service Sceaux info mairie, assure l'organisation des cérémonies patriotiques et l'intendance de certains événements et manifestations. Elle garantit le suivi opérationnel sur place. Cet agent supervise la gestion des stocks de denrées, boissons et du petit matériel lié aux événements.

En raison de la crise sanitaire, certaines cérémonies ont été annulées durant les confinements et d'autres ont été organisées en mode « réduit » comme l'appel du 18 juin et la cérémonie commémorative du 11 novembre. Ces cérémonies ont été enregistrées en vidéo et mises en ligne sur le site internet de la ville de Sceaux.

Les cinq cérémonies commémoratives sont :

- le cessez-le-feu de la guerre d'Algérie (19 mars) ;
- l'armistice du 8 mai 1945 ;
- l'appel du 18 juin 1940 ;
- la journée nationale commémorative des persécutions racistes et antisémites (21 juillet 2019) ;
- l'armistice du 11 novembre 1918.

Les quatre cérémonies officielles sont :

- deux cérémonies de remises de médailles du travail ;
- deux réceptions de centenaire.

Les réceptions importantes sont :

- les vœux aux acteurs économiques et professions libérales ;
- la galette des rois aux seniors ;
- la réception des acteurs de la Vie scolaire.

Autres activités réalisées par la mission Protocole :

- la commande de gerbes pour les obsèques ;
- la gestion des collations et des repas lors des scrutins électoraux ;

- force de proposition pour les nouveaux cadeaux.

II. Retour sur les projets 2020

Le service Sceaux info mairie poursuit la démarche Qualité avec le nouveau référentiel Qualivilles depuis 2019.

Ce référentiel, plus souple et adaptable aux besoins des usagers, présente un socle commun dit AIOR (accueil, information, orientation, réponse). Il a une orientation multicanale qui peut se résumer en une phrase « contactez-nous comme vous le souhaitez, nous nous engageons à vous répondre ».

Le principal changement de ce nouveau référentiel est l'approche « cross canal ». Les engagements de service sont traités par canal (accueil, courriel, téléphone, site Internet, réseaux sociaux), le traitement des réponses se fait par canaux croisés.

Les constats faits lors du dernier audit de maintien Qualivilles ont mis en avant onze points forts et trois points sensibles. Ils ont confirmé la culture de la qualité de service rendu dans les services en relation avec les usagers et la conscience collective de l'importance de la démarche, y compris dans les services hors périmètre.

III. Perspectives pour l'année 2021

La montée en compétence des agents SIM

Le nouveau référentiel Qualivilles exige une évaluation régulière des compétences des agents en lien avec les nouveaux critères.

Pour cette année 2021, les agents d'accueil sont engagés à soutenir une politique d'accueil au plus près d'usagers en difficulté sociale ou psychologique et en situation de fracture numérique.

Ils suivront des formations axées sur l'accueil des personnes en difficulté sociale ou psychologique ainsi qu'une formation d'accompagnement aux outils numériques

La dématérialisation

La dématérialisation des formulaires et la simplification des démarches se poursuivent via le site de la Ville. Les formulaires en ligne ont été revus dans une approche plus globale de la demande de l'utilisateur (réservation de salles et matériel).

Un outil de gestion des salles

Le projet d'acquisition d'un outil de gestion des salles plus adapté à la demande des usagers et des associations est en cours. Il permettra une gestion des salles municipales plus fiable.

L'accueil personnalisé des Scéens

La transformation numérique devient un enjeu majeur pour satisfaire les besoins des scéens tout en s'adaptant à leur mode de vie. L'évolution des usages et des besoins a incité la ville de Sceaux à choisir une solution simple et moderne répondant à la demande. Ainsi, une borne d'accueil interactive va être acquise et permettra aux usagers d'effectuer, en ligne, des démarches simples. Le personnel d'accueil accompagnera les Scéens dans cette nouvelle pratique. Les agents SIM seront également formés pour aider les usagers à cette transformation numérique.

Section 2 – Service Population et citoyenneté

Le service Population et citoyenneté assure la gestion des différentes démarches liées à l'état civil des personnes : naissance, reconnaissance, mariage, pacs, décès, parrainage civil, changement de prénom et rectification administrative.

Il est l'interlocuteur privilégié des administrés pour la réalisation des documents relatifs à l'identité (carte nationale d'identité et passeport) qu'il instruit en collaboration avec les services de l'État.

Il assure l'organisation des opérations électorales politiques (présidentielles, municipales, européennes, législatives, départementales, régionales et référendums) pour lesquelles il réalise la tenue des listes électorales et professionnelles.

Il délivre les attestations d'accueil, attestations de recensement militaire et divers certificats (de vie ou concubinage), certifie les copies conformes à l'original des documents administratifs pour l'étranger, légalise les signatures uniquement pour les habitants de la commune.

Il assure la gestion du cimetière communal (achat, renouvellement et reprise de concession, etc.).

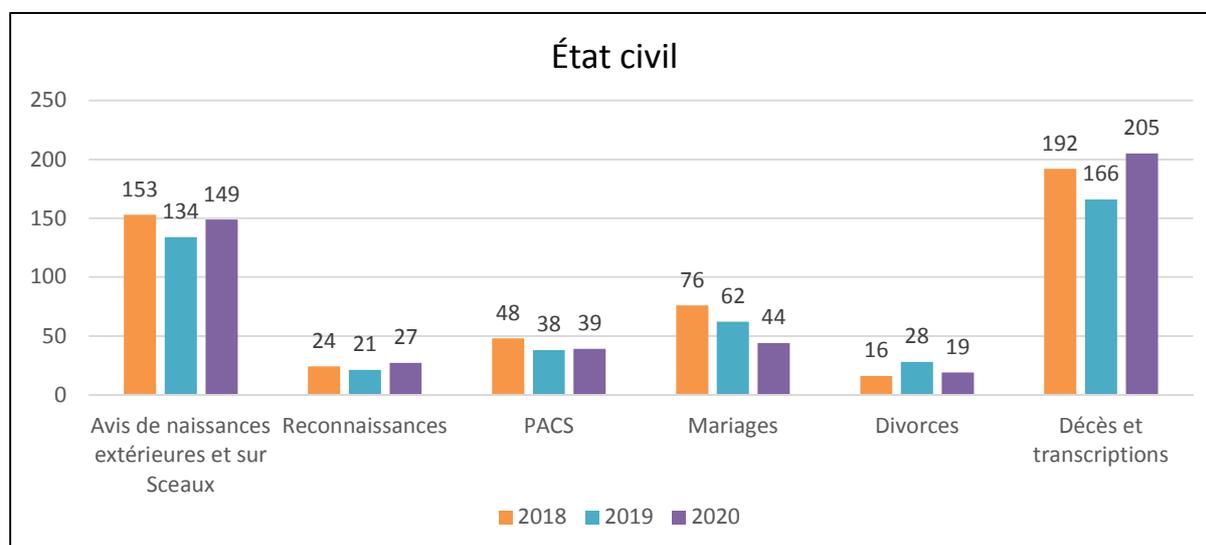
Il est en charge par ailleurs des démarches liées aux débits de boissons (autorisations temporaires, déclarations d'ouverture, de mutation et de translation).

I. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2020 a. L'état civil

En 2020, le service Population et citoyenneté a enregistré :

- 149 naissances extérieures contre 134 en 2019 ;
- 1 naissance à Sceaux en 2019 et 2020 ;
- 27 reconnaissances avant naissance contre 21 en 2019 ;
- 39 pacs contre 38 en 2019 ;
- 44 mariages contre 62 en 2019 ;
- 19 divorces contre 28 en 2019 ;
- 84 décès ;
- 121 transcriptions contre 56 et 110 en 2019.

Durant la première période de confinement, le service Population et citoyenneté a tenu une permanence dédiée à l'enregistrement des décès.



Le service a également pris en charge :

100 demandes de second livret de famille contre 133 en 2019 ;

3 autorisations de débit de boisson/restaurant contre 6 en 2019 ;

aucune licence temporaire contre 16 licences temporaires accordées en 2019 ;

la désignation de jurés d'assises (désignation des jurés de Cour d'assises – tirage au sort en juillet et établissement des listes en août).

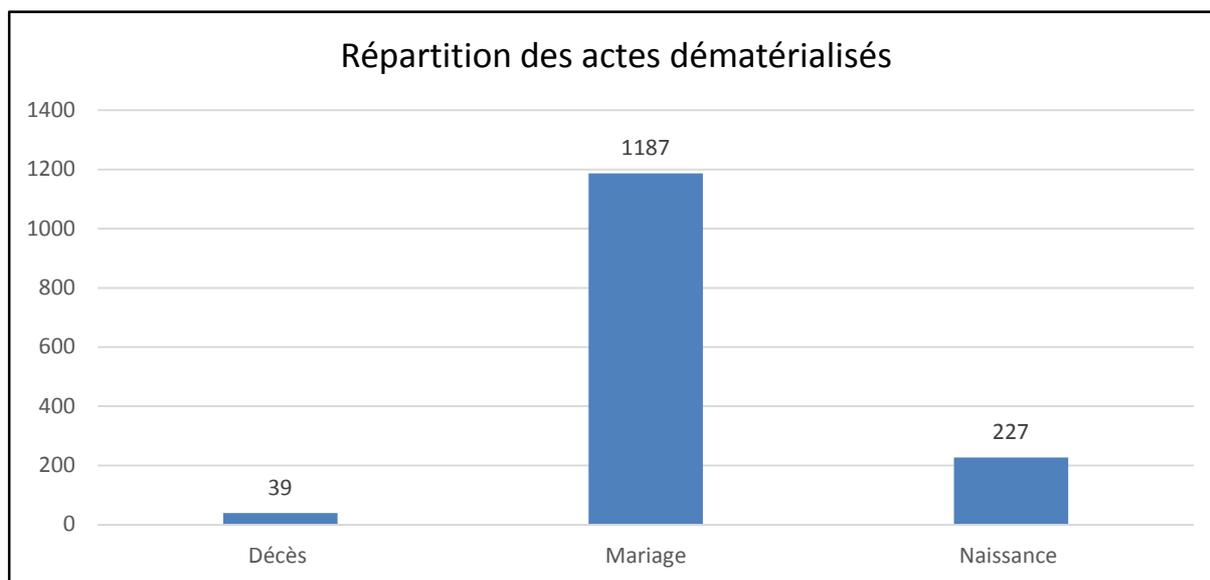
b. La délivrance d'actes et de pièces d'identité

Comedec

Délivrance de 1 453 actes dématérialisés contre 1 139 en 2019 dont :

1 254 traités le jour même ;

199 traités entre 1 et 7 jours.

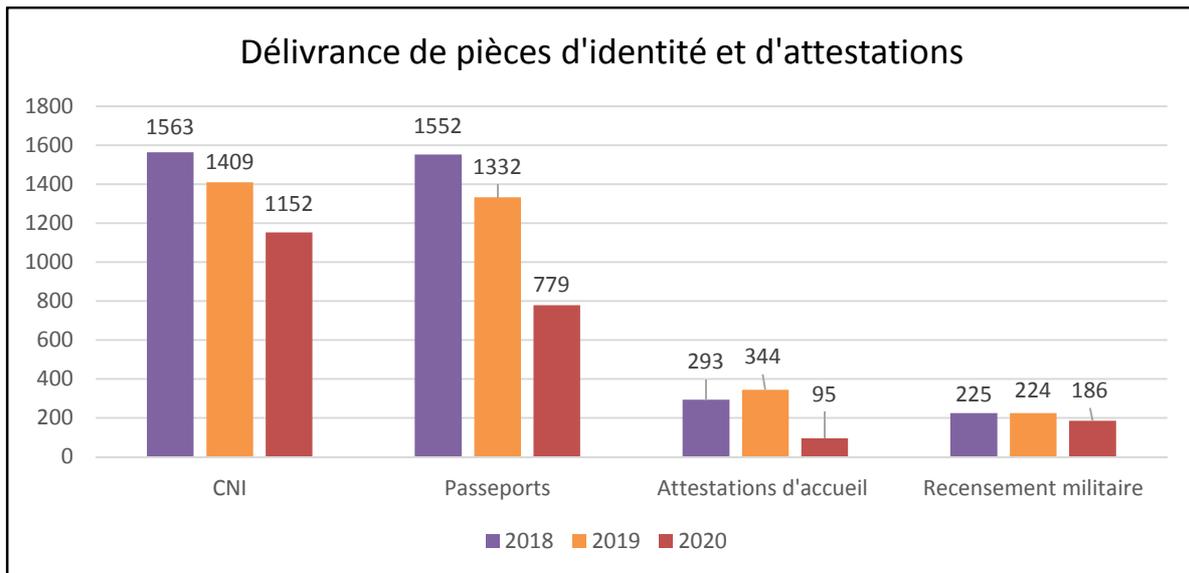


En 2020, le service Population et citoyenneté a réalisé :

779 passeports contre 1 332 en 2019, soit une diminution de 41,52 % ;

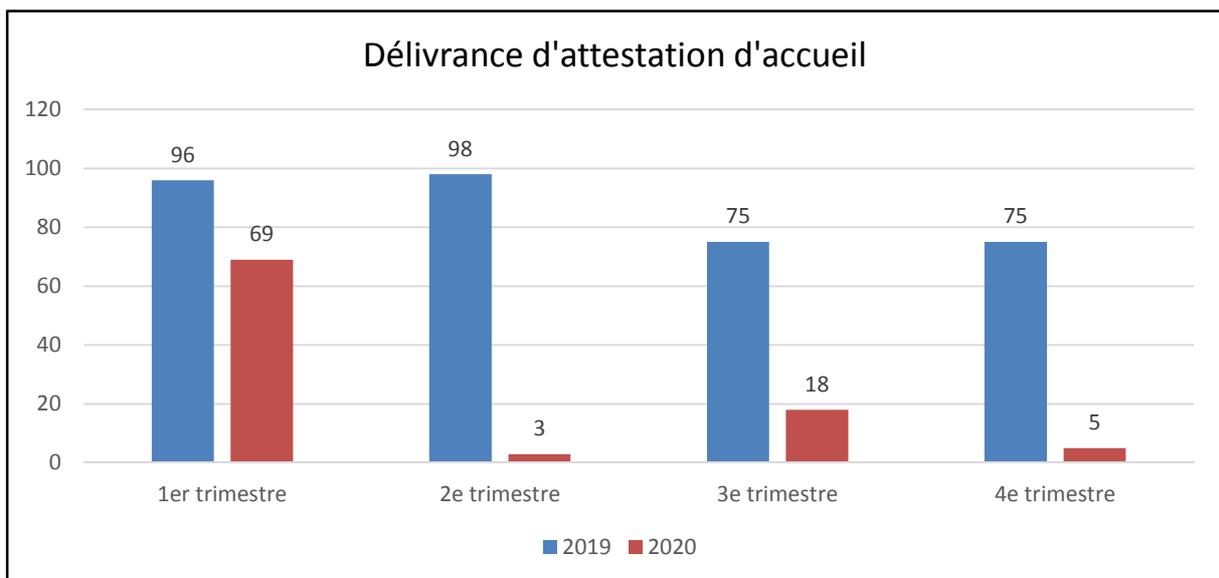
1 152 CNI contre 1 409 en 2019, soit une diminution de 10,15 %.

La baisse concernant les titres d'identité établis est directement liée à la crise sanitaire et à la mise en place de restrictions de voyage dans le monde entier.

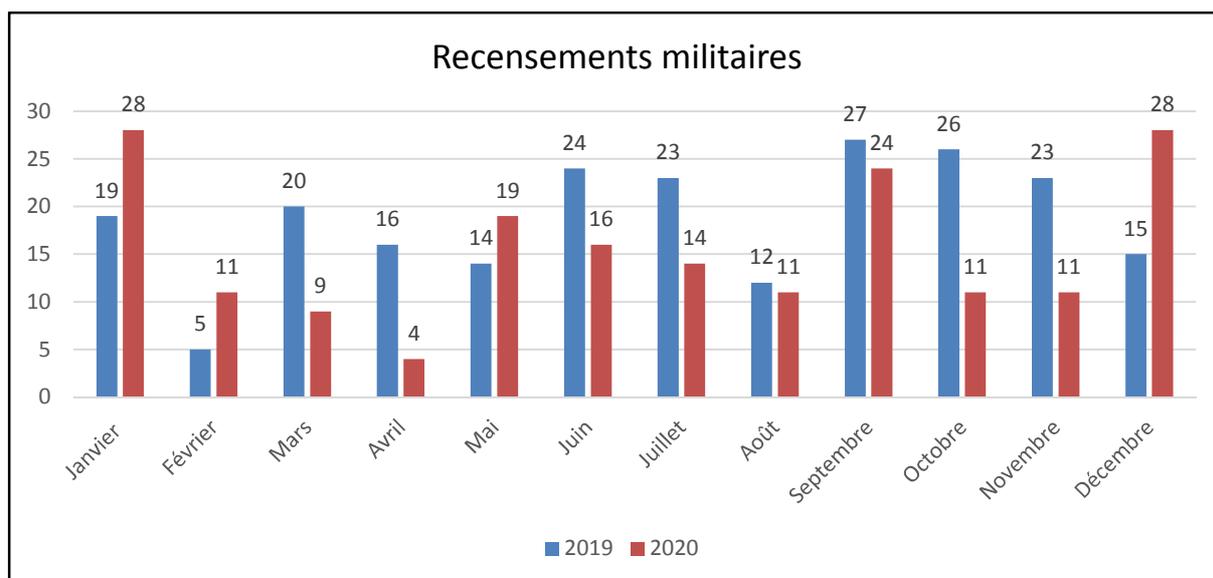


95 attestations d'accueil, contre 344 en 2019, soit une diminution de 72,38 %.

La forte diminution du nombre d'attestation d'accueil est elle aussi liée à la crise sanitaire actuelle et à la fermeture des frontières.



186 recensements militaires, contre 224 en 2019, soit une diminution de 16,96 %.



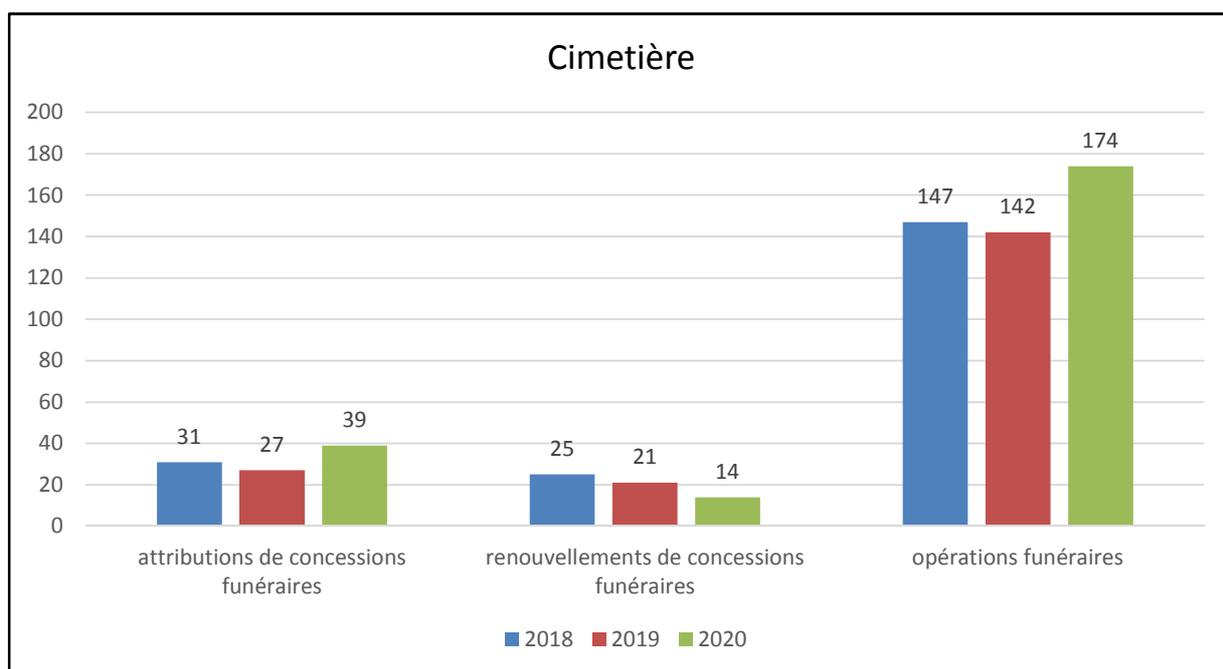
c. La gestion du cimetière

En 2020, le service Population et citoyenneté a réalisé :

39 attributions de concessions funéraires, contre 27 en 2019, soit une augmentation de 44,44% ;

14 renouvellements de concessions funéraires, contre 21 en 2019, soit une diminution de 33,33% ;

174 opérations funéraires, contre 142 en 2019, soit une augmentation de 22,54%.



d. L'organisation des scrutins

Pour information, **14 304 électeurs** sont inscrits au 22 janvier 2020 sur le portail Elire de l'INSEE.

II. Perspectives pour l'année 2021

Élections :

- L'organisation des élections départementales et régionales en 2021 qui auront lieu les 13 et 20 juin 2021. Ce double scrutin impliquera une organisation et une logistique plus contraintes.

Cimetière :

- Comme chaque année, une nouvelle campagne de reprises de concessions est nécessaire. Une reprise de concessions perpétuelles sera envisagée ultérieurement.
- Un projet de mise en place d'une nouvelle signalétique est en cours, ce travail se fait en collaboration avec le service Espace public environnement et le service Communication.
- Un autre projet est aussi en cours concernant l'aménagement de l'accueil à l'entrée du cimetière. Ce projet se fait en collaboration avec le pôle Environnement et cadre de vie.
- La mise en place aussi de nouvelles cases de columbariums.

Logiciels métiers :

- La mise en place d'un nouveau logiciel de gestion du cimetière : REQUIEM, ce projet est en collaboration avec le service Informatique.
- Lié à la plateforme COMEDEC, il faut envisager l'intégration de tous les actes d'état civil dans un seul et même logiciel : Mélodie d'arpège. Ce projet est aussi en collaboration avec le service Informatique.
- La situation sanitaire a mis en avant le fait que les solutions dématérialisées se sont fortement développées.

Section 3 – Service Communication

Principales missions : rédaction et exécution graphique du mensuel *Sceaux Mag* et de son agenda culturel, conception et réalisation de l'ensemble des supports de communication de la Ville (guides, brochures, tracts, affiches, kakémonos...), diffusion des publications municipales, gestion de l'affichage (Decaux, associatif et Ville), relations avec la presse, développement des sites Internet (mise à jour et design), coordination des projets multimédia de la collectivité et édition d'une newsletter hebdomadaire d'information générale sur la Ville, et animation des réseaux sociaux de la Ville (Facebook, Twitter, Instagram, You Tube et LinkedIn).

Le service Communication a pour objectif d'améliorer en continu les supports qu'il produit. Pour ce faire, différents aspects sont régulièrement revus afin que la communication puisse être un levier d'efficacité du service publique : une communication utile, adaptée et au service de tous :

- proposer une communication utile au service de tous ;
- vérifier et affiner systématiquement le nombre d'exemplaires de supports commandés par les services demandeurs pour coller au plus près des besoins réels ;
- adapter le type de support en fonction du public ciblé pour accroître l'efficacité (*ex : privilégier les réseaux sociaux pour les thématiques jeunesse et le Sceaux Mag pour les seniors*) ;
- maîtriser les coûts d'impression en essayant de les réduire à chaque fois que cela est possible ;
- réexaminer régulièrement l'ensemble des marchés d'impression de la Ville.

I. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2020

En 2020, des projets importants ont pu aboutir malgré la crise sanitaire qui a mobilisé une grande partie du temps de travail du service Communication.

a. La Covid-19

Cette crise est venue bousculer le planning d'activité nécessitant une communication de crise spécifique. Les supports suivants ont été déployés :

- 48 images achetées en banque d'images pour illustrer les articles de la newsletter et certains posts sur les réseaux sociaux ;

Informations générales

- 2 affiches A3 « numéro d'astreinte Hôtel de ville », imprimées en interne ;
- 1 affiche A3 « Lettre de Philippe Laurent », imprimée en interne ;
- 1 affiche A3 « Restez chez-vous - Inscrivez-vous à la newsletter », imprimée en interne ;
- 1 affiche A3 « Restez chez-vous - Réseau Sceaux-lidaires », imprimée en interne ;
- 1 affiche A3 « Restez chez-vous – Bénévoles pour les courses », imprimée en interne ;
- 1 affiche A3 « Plan de confinement allégé V1 », imprimée en interne ;
- 1 affiche A3 « Plan de confinement allégé V2 », imprimée en interne ;
- 1 affiche A3 « Plan de confinement allégé V3 », imprimée en interne ;
- 2 campagnes MUPI Decaux « Restons en contact » et « la Ville remercie » ;
- 1 campagne sucettes Decaux « Restons en contact » ;
- 10 200 tracts d'information Covid-19, distribués toutes boîtes aux lettres ;

Les masques

- 1 affiche A3 « Port du masque centre-ville », imprimée en interne ;

- 1 affiche A3 « 2^e distribution de masques », imprimée en interne ;
- 10 200 notices et masques Covid-19, distribués toutes boîtes aux lettres ;

Les élections

- 1 affiche A3 « Information élections », imprimée en interne ;
- 2 x 10 200 courriers spécifiques mesures Covid-19, distribués toutes boîtes aux lettres ;

Les commerces

- 1 campagne MUPI Decaux « Soutenons nos commerçants » ;
- 2 campagnes sucettes Decaux « Soutenons nos commerçants » et « Sceaux Happy » ;
- 10 000 chèques parking ;
- 300 tracts « Commerçants tous protégés » ;
- 1 affiche A3 « J'aime mon centre-ville », imprimée en interne ;
- 1 affiche A3 « Fermeture du marché », imprimée en interne ;
- 20 affiches A3 « Drive du marché », imprimées en interne ;
- 1 affiche A4 « Nombre maximal de clients par boutique », création seulement ;

Les équipements municipaux

- 2 affiches A3 « Fermeture du cimetière », imprimées en interne ;
- 1 affiche A3 « Nombre de présence max pour inhumation cimetière », imprimée en interne ;
- 1 affiche A3 « Directives gouvernementales - Résidence les Imbergères », imprimée en interne ;
- 3 affiches A3 « Fermeture des jardins », imprimées en interne ;
- 1 affiche A3 « Nombre de personnes autorisé à AIM », imprimée en interne ;
- 12 affiches A3 (gestes barrières, nettoyage des points de contact ; utilisation des fontaines à eau, repas et salle de pause, distributeur, réfrigérateur, micro-ondes, vestiaires, douches ; entretien du linge ; consignes lavages des mains, mettre un masque), imprimées en interne ;

La communication numérique

- la newsletter (2 fois par semaine - le lundi et le jeudi) :
 - 21 newsletters envoyées ;
 - + 260 abonnés soit + 9 %. Le taux d'ouverture a été plus élevé que d'habitude, 33,5 % (20 % en temps normal) ;
- 14 alertes SMS envoyées ;
- 9 vidéos postées sur Instagram et You Tube (en moyenne les vidéos ont été vues 1 630 fois sur You Tube et 337 fois sur Instagram) ;
- un site covid19.sceaux.fr ;
- les réseaux sociaux :
 - 120 messages postés sur Twitter ;
 - + de 286 000 vues des tweets soit une augmentation de 113,8 % ;
 - + de 14 900 engagements (RT, like, commentaire) soit une augmentation de 369,7 % ;
 - 132 messages postés sur Facebook ;
 - + de 336 900 vues des posts soit une augmentation de 36,5 % ;
 - + de 35 100 engagements (partage, like, commentaire) soit une augmentation de 201,5 %.

b. L'enquête de satisfaction

Dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue de sa qualité de service, le service a proposé une enquête auprès des Scéens pour mieux connaître leurs habitudes en matière d'usage de la communication.

Cette enquête a été proposée via un cahier central, dans le *Sceaux Mag* de juillet-août 2020 ainsi que sur le site Internet de la ville. 178 répondants ont participé. Les résultats ont notamment été utilisés pour construire la nouvelle maquette de *Sceaux Mag*.

c. La refonte de la maquette de *Sceaux Mag*

Le magazine constitue le premier moyen de s'informer dans la ville. C'est un support essentiel de la communication car il est complet et durable : il se conserve et sa lecture peut s'étaler sur plusieurs semaines. Le premier numéro de cette refonte est paru au mois de janvier 2021 mais le travail préparatoire s'est déroulé au cours du second semestre 2020.

La dernière maquette datant de 2012, il convenait donc de renouveler sa présentation pour optimiser la lecture des informations qu'il comporte.

Les deux graphistes de la Ville ont conçu les grands principes de la nouvelle maquette.

Cela a permis de :

- limiter les coûts ;
- bénéficier de l'expérience des graphistes maîtrisant parfaitement la culture graphique de la Ville ;
- être plus réactif.

Cette nouvelle maquette a permis notamment de :

- gagner en lisibilité (plus d'espace de respiration, police de caractère plus grosse, visuels valorisés) ;
- renforcer la proximité avec les Scéens (grâce notamment à la création de la rubrique « Talent scéen ») ;
- limiter son impact écologique (restriction des aplats de couleur et suppression de la bande noire en couverture). Le nouveau *Sceaux Mag* conserve les labels suivants : PEFC / Ecolabel / Imprim'vert / Encre végétale.

Le service Communication a également profité de cette refonte pour optimiser les quantités produites en réduisant le nombre mensuel de magazines imprimés passant ainsi de 12 000 à 11 300 exemplaires.

d. Les impressions spécifiques

- l'habillage du chantier de l'Église Saint Jean -Baptiste avec des palissades retraçant les grandes phases de travaux ;
- une plaquette *Architecte* a été imprimée cette année en raison de la livraison du site sportif et de loisirs des Blagis ;
- des nouveautés telles l'adhésion au dispositif « Commerces vigilants et solidaires » ou encore l'hommage à Samuel Paty ont nécessité d'être soutenus par des dispositifs de communication dédiés ;
- certains documents génériques dont la fréquence d'impression est inférieure à une fois par an ont dû être réimprimés en 2020 (*ex : Guide du tourisme, Guide du cycliste...*)

Par ailleurs, la Ville a pu poursuivre sa démarche éco-citoyenne :

- le nombre d'impression du *Guide de la famille et de l'écolier* (88 pages) a été significativement réduit passant de 2 800 exemplaires à 500 en 2019 puis à 250 en 2020. La diffusion numérique a été privilégiée via l'Espace familles.

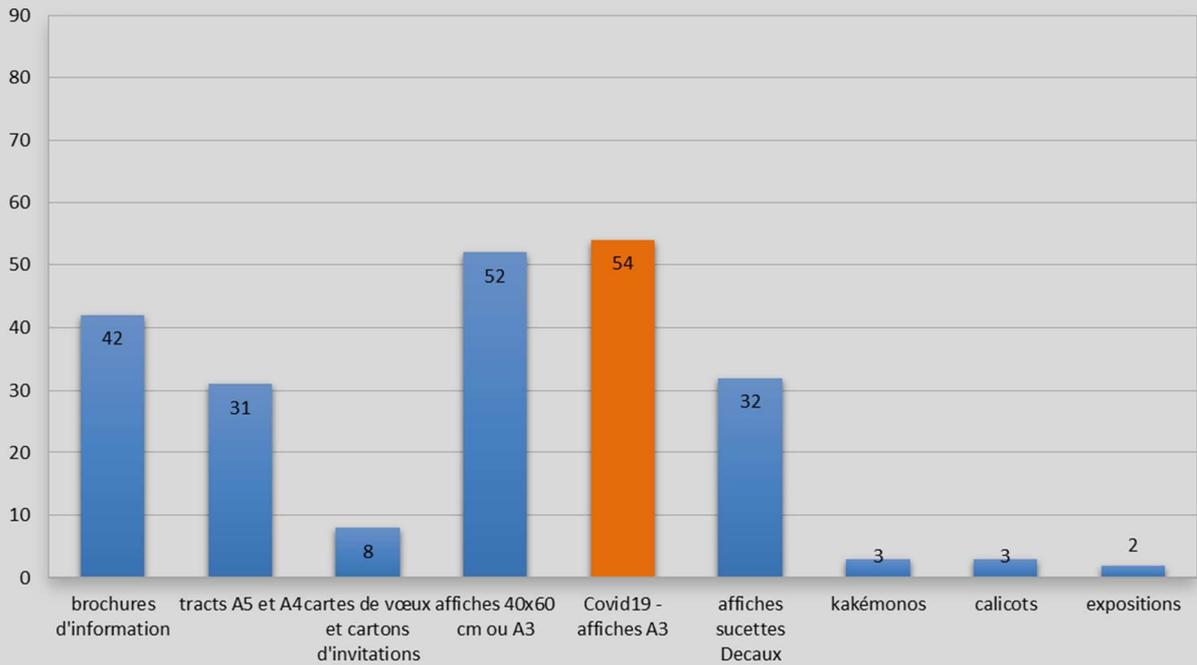
e. Les publications municipales

Toutes ces publications sont mises gratuitement à disposition des Scéens :

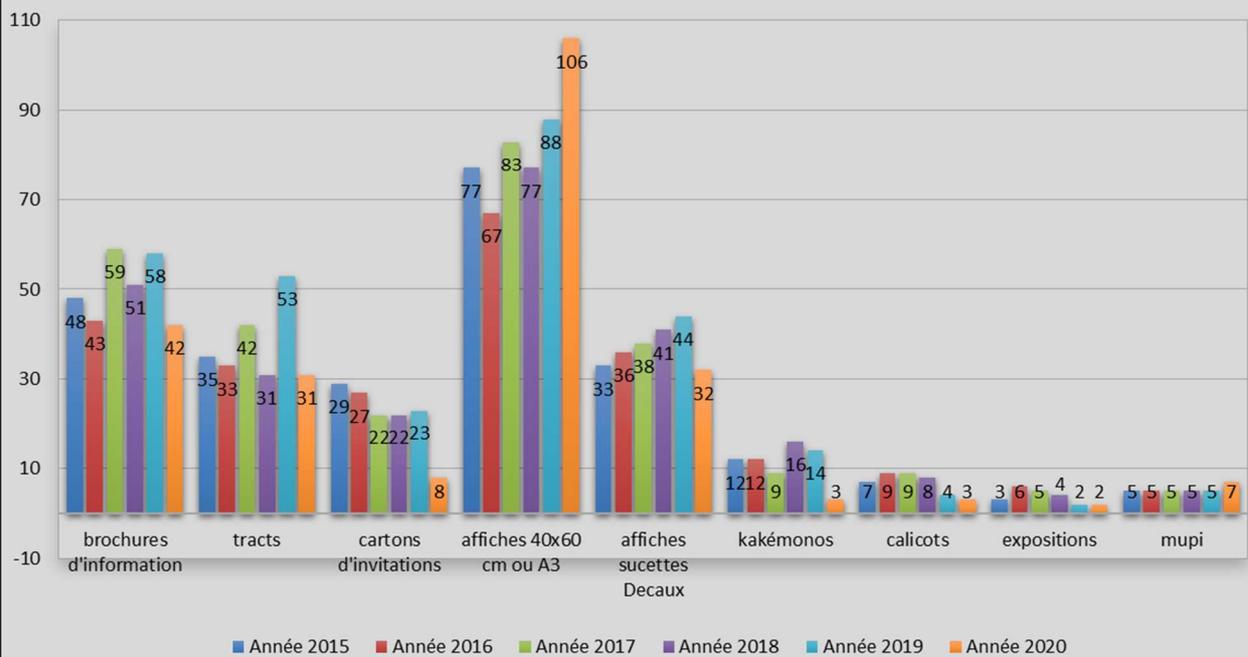
- les programmes et les brochures d'information : 42 contre 58 en 2019 (*exemples : atelier cinéma, festival Sociétés en transition(s), journées du patrimoine, journées de l'architecture, semaine bleue, programme des animations Le temps des seniors, bien stationner à Sceaux, prévention canicule, prévention grand froid...*) ;
- les affiches 40x60 cm ou A3 : 52 contre 88 en 2019 (*exemples : semaine de la langue française, expositions Sur le mur rouge, inscriptions scolaires, campagne incivilités poubelles à rentrer, klaxon intempestif, pollution moteur à l'arrêt, vol par ruse, budget participatif, fête du sport, ...*) + 54 affiches spécifiques pour la Covid-19 ;
- les affiches « sucettes Decaux » : 29 contre 44 en 2019 (*exemples : journées du patrimoine, tous à vélo, semaine bleue, fête du sport, VOD cinéma Trianon, journées de l'architecture, campagne incivilités, ...*) + 3 affiches sucettes Decaux spécifiques pour la Covid-19 ;
- les tracts A5 et A4 : 26 contre 53 en 2019 (*exemples : sorties seniors, rencontres santé et bien-être, une année dans la vie de Sceaux, table ronde des proches aidants, aide communale à la famille*) + 5 tracts spécifiques pour la Covid-19 ;
- les cartons d'invitations : 8 contre 23 en 2019 ;
- les guides : *Guide de la famille et de l'écolier, Guide du sport, Guide du tourisme, Guide du cycliste* ;
- les kakémonos et calicots : 3 contre 18 en 2019, (*exemples : sur le mur rouge, travaux de l'église...*) ;
- les expositions : 2 comme en 2019 (*Une année dans la vie de Sceaux, Femmes commerçantes*)
- ne sont pas comptabilisés : marque-pages, impression sur adhésifs, cartes de visite, panneaux et palissade de chantier, signalétique, cartons numéros utiles...

Guides et programmes édités et disponibles sur le site sceaux.fr > kiosque		
	Nombre de pages	Nombre d'exemplaires
Guide de l'été		Aucun en 2020
Programme fêtes de Sceaux		Aucun en 2020
Guide de la famille et de l'écolier	88	250
Guide du sport	24	2 500
Guide du cycliste	12	12 000 agrafés dans <i>Sceaux Mag</i> en remplacement de l'agenda central
Guide du tourisme	84	1 500

Autres éditions (nombre de supports)

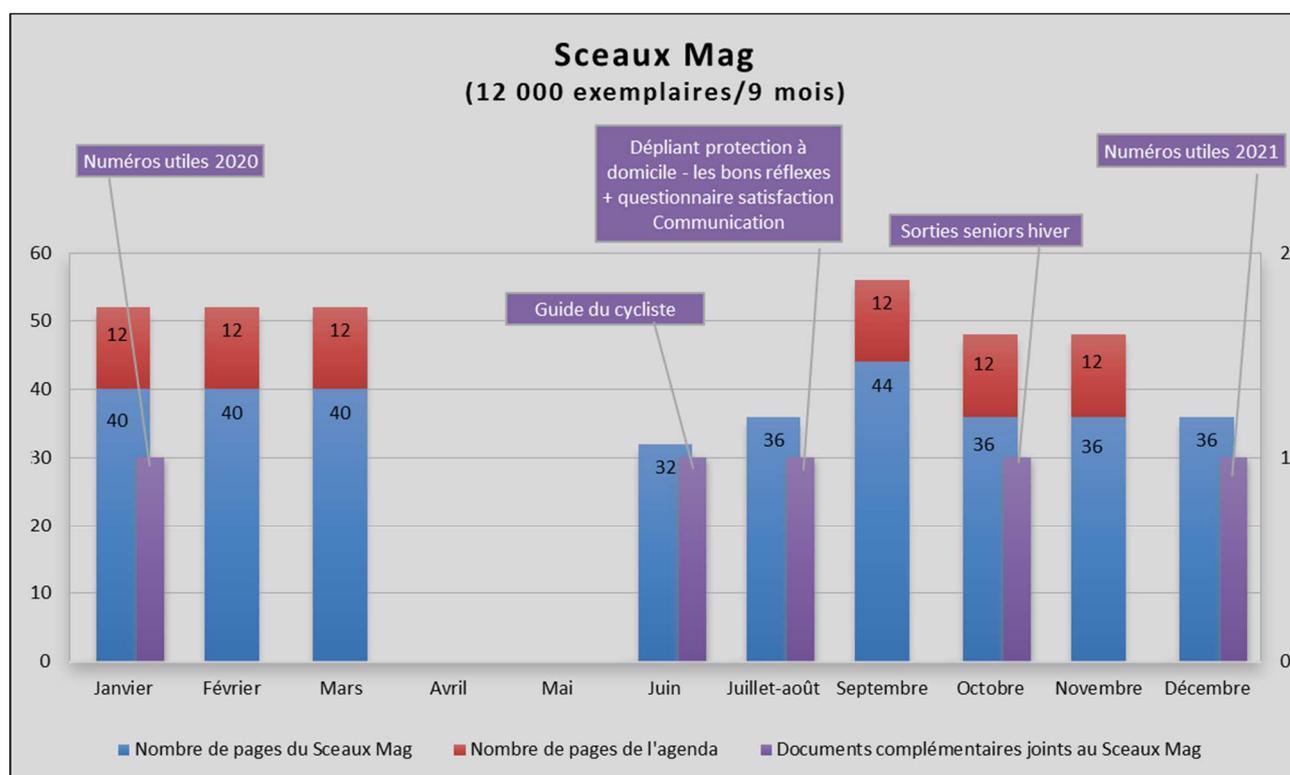


Evolution des quantités 2015-2020



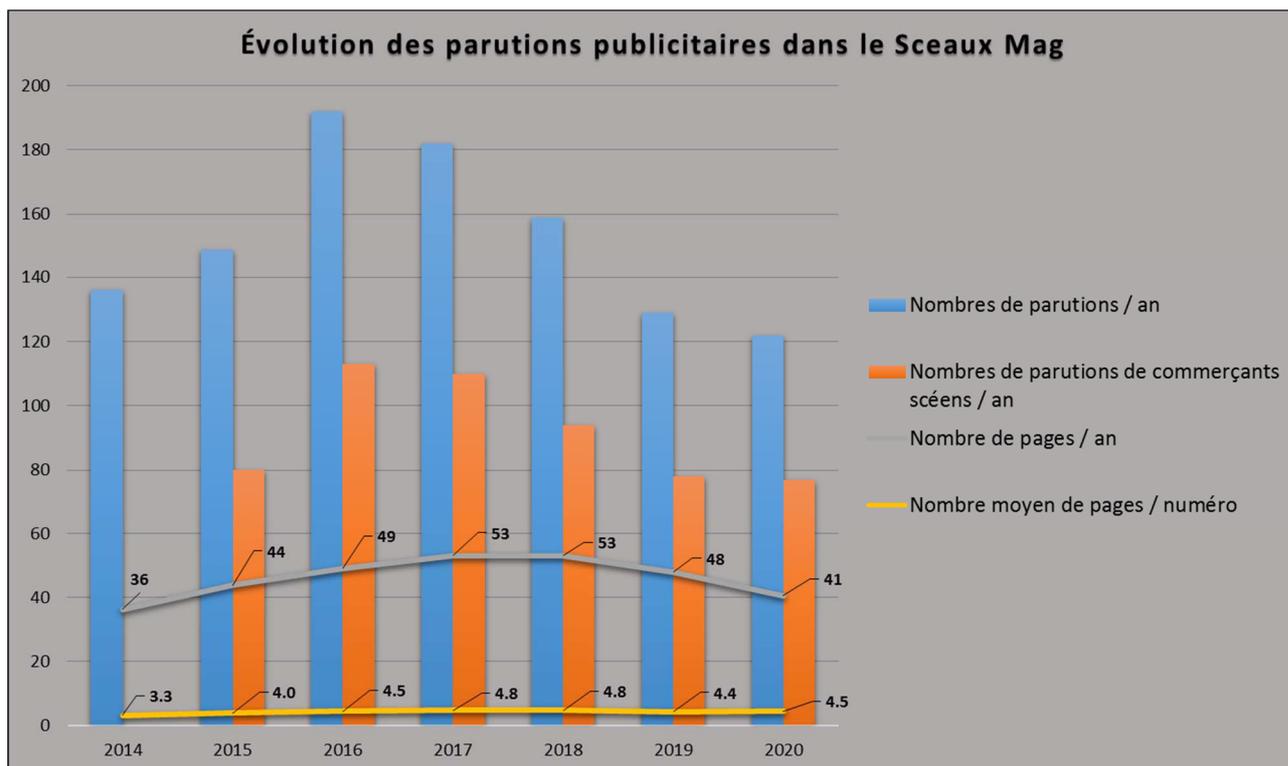
f. Le Sceaux Mag

- *Sceaux Mag* : 9 numéros en 2020 (entre 36 et 44 pages).
- 10 200 exemplaires distribués toutes boîtes aux lettres, 1 800 dans les équipements municipaux à disposition du public.



Sceaux Mag - Parutions publicitaires

Année	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre d'exemplaires / 11 n°	12 700	12 000	12 000	12 000	12 000	12 000	12 000
Nombres de parutions / an	136	149	192	182	159	129	122
Nombres de parutions de commerçants scéens / an		80	113	110	94	78	77
% des parutions commerçants scéens		54%	59%	60%	59%	60%	63%
Nombre de pages / an	36	44	49	53	53	48	41
Nombre moyen de pages / numéro	3.30	3.98	4.45	4.82	4.82	4.36	4.50



Comme en 2019, le nombre de publications est à la baisse car les annonceurs ont préféré des pages de publicité pleines plutôt que des demies ou quarts de page.

Malgré la situation sanitaire et la non parution de deux numéros, le nombre moyen de pages par numéro reste assez constant.

g. La gestion de l'affichage

- 23 panneaux associatifs ;
- 23 panneaux municipaux ;
- 24 faces « sucettes » Decaux (dont 5 allouées aux Gémeaux pendant la durée de leur saison et 4 pour la programmation du cinéma Trianon) ;
- 14 MUPI avec 7 campagnes d'information municipale 4x3 m par an. Cette année, l'agenda, traditionnellement relayé, a été remplacé par des messages plus spécifiques (remerciements aux bénévoles et aux agents, incitation à prendre son vélo, soutien aux commerçants...)
- 6 emplacements doubles de kakémonos à travers la ville, 2 emplacements simples face à l'hôtel de ville et à l'entrée de la rue piétonne et 1 triptyque devant l'Ancienne mairie, 1 emplacement double (vitrine de l'hôtel de ville), 1 emplacement simple (cour de l'hôtel de ville, devant le couloir vitré), 1 emplacement simple (sous le porche de l'hôtel de ville) ;
- signalétique provisoire événementielle (calicots, roll'up, stand parapluie).

h. La conception d'expositions et évènements

- 2 expositions (2 en 2019, 4 en 2018, 5 en 2017, 6 en 2016, 3 en 2015) : une année dans la vie de Sceaux, femmes commerçantes ;
- panneaux / vitrophanie : divers panneaux pour la voirie et l'espace public.

i. Les relations presse

- la rédaction de 27 communiqués de presse (contre 66 en 2019, 52 en 2018, 95 en 2017, 79 en 2016, 78 en 2015, 37 en 2014) et suivi presse ;
- la gestion des demandes de la presse, de la radio et des reportages TV sur la Ville ;
- l'opération de relations presse auprès de la presse grand public et spécialisée.

j. Les photos

- 45 reportages photos effectués sur l'actualité municipale (110 en 2019) ;
- les achats de visuels : 128 dont 48 pour la Covid-19 en banque d'images (53 en 2019, 67 en 2018, 41 en 2017, 45 en 2016, 62 en 2015, 52 en 2014, 62 en 2013).

k. La communication interne

- le journal interne *Entre nous* : 3 parutions + 1 numéro spécial Rifseep ;
- le guide de la formation, format PDF ;
- le guide du télétravail, format PDF ;
- le livret d'accueil des nouveaux arrivants, impression en interne au fil des besoins ;
- les bons cadeaux pour les agents à utiliser auprès des commerçants scéens exclusivement, en remplacement des vœux du personnel ;
- La communication Covid-19 : affiches gestes barrières, consignes d'utilisation des espaces communs...

l. Les projets numériques

La Ville dispose d'un site principal sceaux.fr et de sites satellites dédiés à des publics plus ciblés (archives, maison du tourisme, bibliothèque municipale, Portail familles, Musiques en courts, ESS, Parlons ensemble du centre-ville, blog du cinéma Trianon).

Fréquentation du site sceaux.fr :

- visites : 397 K (contre 325 K en 2019) ;
- visiteurs uniques : 243 K (contre 201 K en 2019) ;
- pages vues : 956 K (contre 767 K en 2019).

Le site Internet de la ville de Sceaux a bénéficié de quelques évolutions :

- optimisation du moteur de recherche : la recherche est désormais effectuée sur les expressions et non plus uniquement sur les mots clés (*par exemple : développement durable*),
- ajout d'un champ Date dans l'agenda.

Les internautes utilisent désormais régulièrement les formulaires en ligne disponibles 24h/24, 7j/7.

La newsletter hebdomadaire (publiée chaque jeudi) est envoyée à 3 377 abonnés. Le nombre d'abonnés a évolué de 17,7 % sur l'année 2020.

La 1^{re} édition du budget participatif a entraîné la création d'un site dédié (<https://budgetparticipatif.sceaux.fr/>). Cela a permis d'afficher les projets recevables et de voter pour ceux-ci.

Le contexte particulier de l'année 2020 a renforcé la communication sur les supports numériques.

Lors de la crise sanitaire, un site spécifique (covid19.sceaux.fr) a été créé afin de centraliser toutes les informations utiles sur celle-ci. Ce site comptabilise plus de 28 000 connexions en 2020. De nouveaux contenus ont été développés afin d'informer les Scéens sur tout ce qui était réalisé à Sceaux :

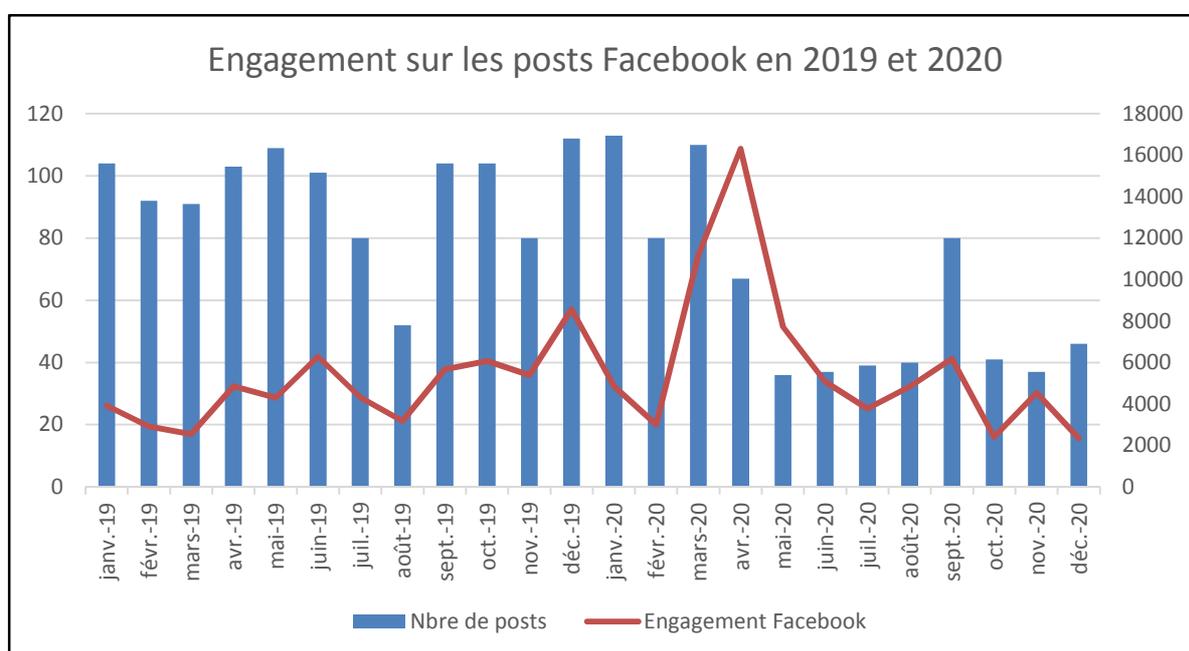
- les initiatives du réseau Sceaux-lidaires ;

- des liens vers des tutoriels pour fabriquer son masque en tissu ;
- des portraits de bénévoles ou d'agents de la Ville ;
- la liste des commerçants des marchés ou des restaurants qui proposaient des ventes à emporter ou des livraisons ;
- un formulaire d'inscription des enfants des personnels prioritaires aux accueils scolaires ;

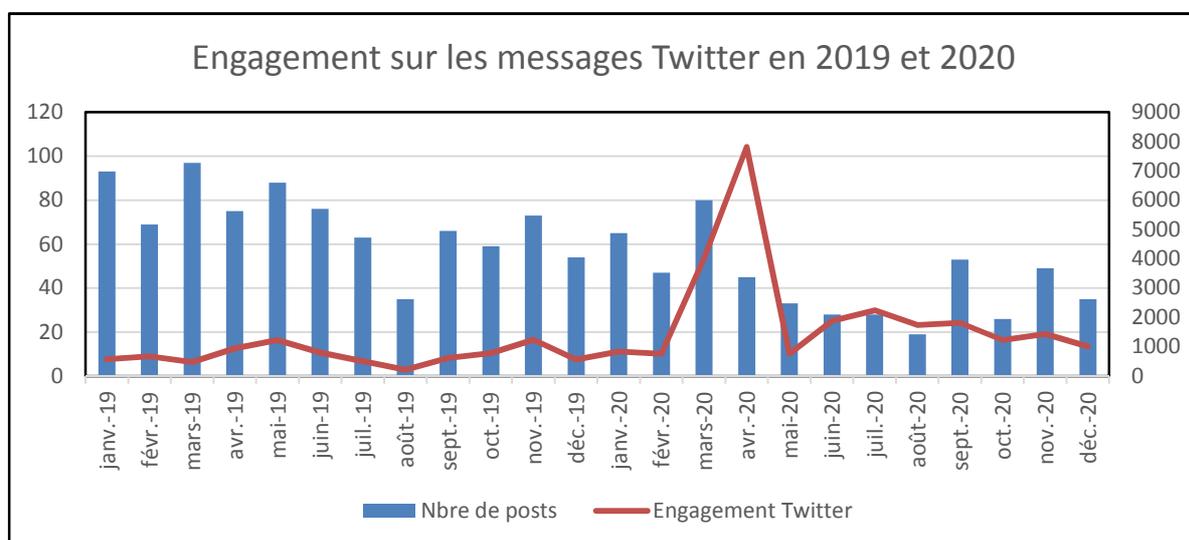
Renforcer la présence de la Ville sur les réseaux sociaux

En 2020, la crise sanitaire a montré que les réseaux sociaux étaient un canal d'information utile et efficace pour la Ville. Les internautes ont beaucoup sollicité la Ville via les commentaires de ces outils. Le taux d'engagement (likes, commentaires et partages) a en effet largement augmenté malgré un nombre de messages postés moins important :

sur Facebook : + 24,4 %



sur Twitter : + 196 %



l'audience sur les réseaux sociaux

Twitter :

le 04/01/2021 : 3 022 followers ;
le 06/01/2020 : 2 490 soit + 25,4 % ;

Facebook :

le 04/01/2021 : 2 975 mentions « J'aime » de la page ;
le 06/01/2020 : 2 332 soit + 27,6 % ;

Instagram :

le 04/01/2021 : 1 410 followers ;
le 06/01/2020 : 1 030 soit + 36,9 % ;

LinkedIn :

le 04/01/2021 : 324 abonnés ;
le 06/01/2020 : 136 soit + 138,2 %.

m. L'open data et les outils numériques

En 2020, un nouveau jeu de données a été intégré à la plateforme d'open data des Hauts-de-Seine (liste des défibrillateurs). À ce jour, ce jeu de données a été téléchargé 405 fois.

<https://opendata.hauts-de-seine.fr/explore/dataset/fr-219200714-localisation-des-defibrillateurs/information/>

Un site dédié au budget participatif a été créé et nous a permis de réaliser le 1^{er} vote en ligne via le logiciel Oxiforms.

II. Perspectives pour l'année 2021

a. La concertation citoyenne Parlons ensemble des Blagis

Une grande consultation citoyenne aura lieu à partir du mois de mars. Tous les habitants seront invités à exprimer leurs idées pour faire évoluer ce quartier. Un grand soutien de communication sera nécessaire pour promouvoir cette démarche et mobiliser un maximum d'habitants.

b. L'évolution de la charte graphique

Pour rester cohérent sur tous les supports de communication édités par la Ville, le service Communication va développer une nouvelle charte graphique en lien avec la nouvelle maquette de *Sceaux Mag*. Un document récapitulatif précisera les choix qui auront été faits.

c. La refonte du magazine interne *Entre Nous*

Ce projet était déjà prévu en 2020 mais n'a pu aboutir car d'autres priorités, liées à la Covid-19 notamment, sont venues le décaler dans le temps.

Dans une démarche de développement de la communication interne, le service Communication va retravailler la maquette pour en optimiser la forme et les contenus dans le but de le rendre plus attractif. Un nouveau nom a déjà été choisi, par votes, par les agents. Il s'appellera désormais *En coulisses*.

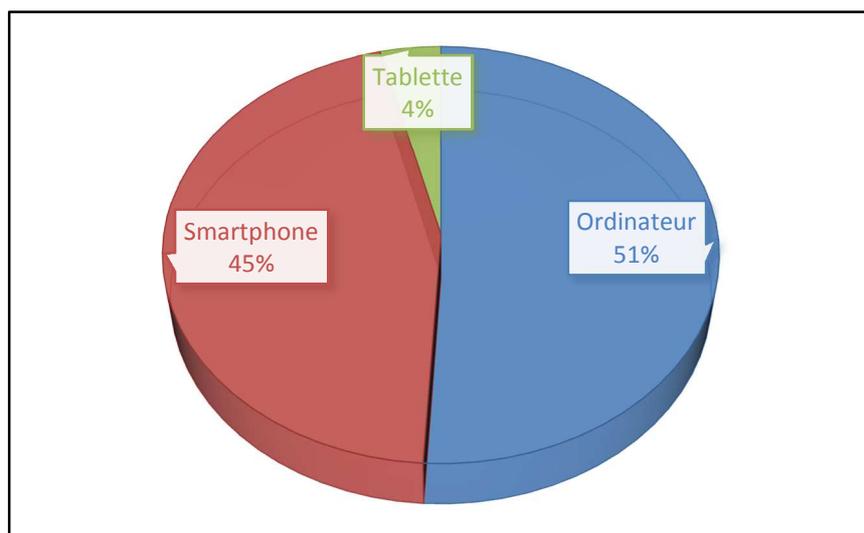
d. Un renfort pour le Numérique

En novembre 2020, le Numérique a pu accueillir un apprenti. Cette ressource supplémentaire permettra de consolider l'audience sur les réseaux sociaux, d'enrichir les données open data de la Ville et d'optimiser certaines pages du site sceaux.fr.

e. Le site Internet

En 2021, le secteur Numérique prévoit de travailler sur la version responsive du site sceaux.fr. En effet, les statistiques de consultation montrent que le site est de plus en plus visité via un smartphone. Il est donc souhaitable de faciliter la navigation et d'améliorer l'expérience utilisateur des internautes sur ces outils.

En 2020, les consultations du site sceaux.fr se répartissent comme suit :



f. Affirmer la présence de la Ville sur les réseaux sociaux

L'arrivée d'une ressource supplémentaire (apprenti) pour le Numérique va permettre à la Ville de consolider sa présence sur les réseaux sociaux.

g. La création d'un Intranet

Le projet Intranet a commencé en 2020 (réunion de lancement) mais toutes les phases importantes du projet se dérouleront en 2021. Un marché sera lancé en milieu d'année et une sortie de la 1^{re} version de cet Intranet est prévue fin 2021.

CHAPITRE VII : PÔLE FAMILLE ET SOLIDARITES

Le pôle Famille et solidarités regroupe 8 services : Petite enfance, Vie scolaire, Animation, Restauration entretien, Jeunesse prévention, Action sociale santé handicap, Vie sociale seniors et la résidence autonomie Les Imbergères.

Le regroupement des services à la population au sein d'un même pôle a pour objectif de développer la politique familiale et à destination de la population, en optimisant les capacités d'efficacité des services et la cohérence en termes de politique publique.

Principales missions : mise en œuvre des actions en direction de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse, des familles, des seniors et des personnes connaissant des difficultés médicales et/ou sociales. Le pôle regroupe des activités Ville et des activités CCAS.

Le travail de l'année a été fortement marqué par la crise sanitaire qui a mobilisé les équipes, obligé à réajuster les organisations et ralenti certains projets.

Les projets transversaux de grande envergure menés en 2020 :

- Le projet de continuum éducatif de la petite enfance à la jeunesse qui réunit les acteurs de l'éducation autour d'une démarche partagée en faveur de l'épanouissement de l'enfant s'est poursuivi. La phase 1 avait permis le recueil des perceptions et enjeux et l'élaboration d'un diagnostic commun. Un plan d'action opérationnel a ensuite été présenté à l'ensemble des acteurs. Au premier trimestre, les 12 groupes action, représentés par l'ensemble des acteurs de l'éducation, ont mené un travail de réflexion sur les modalités de mise en œuvre. Les actions à l'étude sont centrées sur le parcours et les besoins des enfants. Le déploiement des actions a été impacté par la crise sanitaire.
- Le projet de restauration durable qui fait évoluer le service de restauration proposé par la Ville pour la petite enfance, l'enfance et les seniors. Il s'est donné pour but une alimentation saine, sûre et durable avec 4 axes de travail : la lutte contre le gaspillage, l'augmentation de la part des produits durables et labellisés, la réduction des usages du plastique et le tri des biodéchets.
- L'évolution du portail famille qui a permis la poursuite de la dématérialisation des démarches : inscription scolaire et préinscription en crèche en ligne.
- La réalisation de l'analyse des besoins sociaux (ABS) qui est un outil de questionnement, d'évaluation des politiques communales, d'animation et de mise en réseau des acteurs sociaux du territoire. Elle est l'occasion de mieux comprendre les besoins et les attentes de la population en vue d'adapter les projets municipaux, et d'analyser la cohérence de l'offre portée par la Ville à destination des publics fragilisés et imaginer de nouvelles perspectives.
Le rapport de diagnostic réalisé en 2020 a permis d'avoir un profil détaillé de la population et d'identifier des enjeux

Perspectives pour l'année 2021 :

- Poursuite des 3 projets transversaux : continuum éducatif, restauration durable et ABS.
Le projet continuum éducatif se poursuit notamment dans le cadre de la réflexion sur la nouvelle organisation des temps de l'enfant à la rentrée 2021.
- Réflexion et mise en place d'action favorisant l'égalité Femmes/Hommes

Section 1 - Service Petite enfance

Le service Petite enfance a 4 grandes missions :

- Organiser le secteur petite enfance sur le territoire de Sceaux en fonction des orientations de la politique familiale locale
- Mettre en réseau et animer les équipements et les acteurs de la politique petite enfance du territoire
- Piloter l'activité sur les volets ressources humaines, administratif et financier
- Accueillir et informer le public

Il gère 5 multi-accueils et un Relais Assistantes Maternelles/Assistantes Parentales) :

- Le multi accueil de l'avenue de la gare situé quartier Robinson : 37 places
- Le multi accueil Charaire situé quartier du Centre : 45 places
- Le multi accueil Clef de Sol situé 2 rue Albert 1^{er} : 40 places
- Le multi accueil Clef de Fa situé 2 rue Albert 1^{er} : 40 places
- Le multi accueil des Blagis situé quartier des Blagis : 58 places
- Le RAM/RAP situé quartier du Centre

La Ville est liée par convention à 2 associations gérant des lieux d'accueil de jeunes enfants : le multi-accueil Pom d'Api, d'une capacité d'accueil de 46 places, et la crèche parentale Les Fripounnets d'une capacité d'accueil de 12 places.

I. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2020

La capacité d'accueil est de 220 places, identique depuis de nombreuses années.

a. Réponse à la demande d'accueil sur les cinq dernières années

2016	2017	2018	2019	2020
62 %	78 %	79 %	76,5 %	86,5 %

Le taux de réponse favorable est de 86,5%, soit le plus fort taux enregistré. Ce résultat s'explique par une baisse du nombre de demandes de place en 2020 : 148 contre 221 en 2019 et 231 en 2018. La diminution de la demande, est probablement liée d'une part au contexte sanitaire (perte d'activité, crainte de la collectivité...) et d'autre part à la modification de la gestion des demandes de places. En effet, depuis juin 2020, les demandes de pré-inscription en multi-accueil se font en dématérialisée, via le Portail Famille. Seuls les dossiers complets sont intégrés en liste d'attente.

90,6 % des propositions de places formulées par la Ville sont acceptées par les familles.

b. Taux d'occupation en heures facturées

	2016	2017	2018	2019	2020(*)
MA Blagis	91 %	82 %	87 %	84 %	72 %
MA Gare	91 %	87 %	83 %	83 %	80 %
MA Clef de Sol	-	-	-	-	77 %
MA Clef de Fa	-	-	-	-	61 %
MA Lycée	90 %	86 %	85 %	86 %	-
MA Charaire	94 %	88 %	90 %	89 %	80 %

Taux moyen	91.5 %	85.75 %	86.25 %	85.5 %	74 %
------------	--------	---------	---------	--------	------

(*) Compte tenu de la pandémie, les taux d'occupation ont été calculés sur la période du 1^{er} janvier au 15 mars puis du 22 juin au 31 décembre correspondant à l'application des contrats dit « réguliers ». En dehors de ces périodes, les familles ont été facturées sur des contrats occasionnels dit « covid déconfinement » conformément aux dispositions de la CAF.

Depuis 2017, le taux d'occupation en heures facturées est en baisse par rapport aux années antérieures du fait de la mise en place du libre choix du nombre de semaines de congés par les familles (exigence de la CAF).

La pandémie de la Covid-19 a également impacté les taux d'occupation : fermetures lors du confinement et du fait de l'absentéisme du personnel (arrêt maladie, autorisation spéciale d'absence), souplesse dans la prise des congés déductibles, modification de la demande du fait du télétravail pour certaines familles.

c. Evolution du tarif horaire

	2016	2017	2018	2019	2020
MA Blagis	1,60 €	1,61 €	1,62 €	1,54 €	1,63 €
MA Gare	1,93 €	1,99 €	1,94 €	2,07 €	2,20 €
MA Lycée	2,06	2,06	2,05	2,17	-
MA Clef de Sol	-	-	-	-	2,37 €
MA Clef de Fa	-	-	-	-	2,08 €
MA Charaire	1,97 €	2,02 €	2,01 €	2,01 €	2,29 €
Moyenne	1,89 €	1,92 €	1,90 €	1,95 €	2,11 €

La participation financière des familles est établie selon le barème en vigueur fixé par circulaire de la CNAF. Il est défini dans une logique d'accessibilité financière de toutes les familles aux établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE). Ce barème correspond à un taux d'effort établi en fonction des ressources imposables et du nombre d'enfants à charge.

L'évolution du tarif horaire (+ 7.60%) s'explique par l'augmentation de la tarification décidée par la CNAF et applicable depuis le 1^{er} septembre 2019.

Le quartier des Blagis qui bénéficie d'un contrat de veille active est celui qui enregistre le tarif horaire le plus bas avec un écart qui se creuse depuis quelques années. 1,63 €/heure au MA Blagis contre 2,23 €/heure en moyenne pour les autres établissements.

En 2020, 91 familles ont un tarif à moins de 1€ de l'heure contre 110 en 2019, soit une baisse de 17%.

d. Budget de fonctionnement

Budget de Fonctionnement	2018	2019	2020
Frais courant	387 411 €	400 391 €	398 540€
Masse salariale	3 391 016 €	3 514 452 €	3 697 533 €
Total	3 778 426 €	3 914 844 €	4 096 073 €

En 2020, les frais courants n'ont pas diminué malgré les périodes de fermeture ou de baisse des capacités d'accueil. Les frais de personnel restent le principal poste de dépenses. La mise en place du Rifseep ainsi que les contrats de remplacement COVID (agents vulnérables absents) expliquent la hausse. Par ailleurs les frais de maintenance et réparation ainsi que les charges locatives sont à la hausse.

e. Evolution du financement

	2016	2017	2018	2019	2020
Ville	33,32 %	34,84 %	35,70 %	39,54 %	46,58 %
CAF	33,85 %	34,05 %	34,12 %	31,77 %	31,09 %
Participations familiales	24,77 %	23,21 %	22,50 %	21,48 %	15,15 %
Conseil départemental	8,06 %	7,90 %	7,68 %	7,21 %	7,18 %

Le reste à charge pour la Ville est en hausse du fait d'une baisse d'un nombre d'heures facturées et donc d'une diminution des subventions CAF et département. Cette baisse s'explique par la mise en place du libre choix du nombre de semaines de congés depuis fin 2017, de la difficulté à remplir toutes les places vacantes dès le mois de septembre et de la baisse cette année des participations familiales liées aux fermetures du fait de la crise sanitaire.

La capacité à répondre aux demandes d'accueil de jeunes enfants est une priorité pour la Ville, malgré les contraintes financières et humaines (difficulté à recruter du personnel qualifié par exemple) qui pèsent sur ce secteur.

f. Activité du RAM/RAP

Quelques chiffres :

- 83 matinées d'accueils-jeux : 25 assistantes maternelles (sur les 29 en activité) et 15 assistantes parentales y ont participé, pour respectivement 68 et 29 enfants.
- 144 parents ont pris contact avec le RAM-RAP

Motif de la demande	
Recherche d'une assistante maternelle	44 %
Recherche d'une assistante parentale	12 %
Renseignements liés aux contrats de travail des AM/AP	21 %
Informations diverses (prestations CAF, accueil d'urgence, horaires atypiques, démarches employeur)	10 %
Informations sur les activités du relais	9 %
Formation professionnelle	4 %

Malgré le confinement et la diminution des accueils jeux, le nombre de contact avec les familles est resté identique.

Le partenariat entre les RAM-RAP du réseau ainsi que les actions communes avec le multi-accueil Charaire et la bibliothèque se sont poursuivis dans la mesure du possible en 2020.

Les actions de formations à destination des assistantes maternelles et parentales ont été poursuivies malgré la situation sanitaire, dans le cadre des missions dévolues aux Ram/Rap et financées par la Caf. 6 sessions de formation (SST et Bureautique) ont eu lieu en 2020 (4 en 2019).

II. Retour sur les projets de l'année 2020

L'année a été fortement impactée par la crise sanitaire avec notamment la mise en place dès le début du confinement d'un accueil pour les professions prioritaires, l'adaptation des conditions d'accueil (protocole d'hygiène et intégration des mesures barrières), la gestion de l'absentéisme et de son impact sur les possibilités d'accueil, le suivi des cas de Covid et cas contact (personnel, enfants et parents), la gestion de l'information aux familles et l'accompagnement des équipes. Malgré ce contexte, le service a poursuivi les projets en cours.

a. Projets mis à l'étude en 2020

- Reconstruction du multi-accueil de l'avenue de la gare : participation à l'étude de faisabilité
- Projet de réorganisation au sein du multi-accueil des Blagis et de création d'un lieu d'accueil enfants parents (LAEP)

b. Projets en cours en 2020

- Ecolo-crèche : engagement dans la démarche depuis 2017, formation des agents, audits croisés, et élaboration des fiches actions aux MA Charaire et la Maison Les musiciens. La labellisation initialement prévue en 2020 est reportée à 2021
- Participation au projet « restauration durable »
- Participation au projet « continuum éducatif » : inscription dans les groupes de travail et mise en place d'actions

c. Projets terminés/réceptionnés en 2020

- Ouverture en janvier 2020 des multi-accueils Clef de sol et Clef de fa à La Maison Les musiciens (80 places). Fermeture du MA Lycée (57 places) et de 13 places au MA de la Gare.
- Portail citoyen : déploiement de la préinscription en ligne pour les demandes de places en crèche dans le cadre de la mise en place de la version 2 du portail citoyen.
- Evolution de l'organisation et du calendrier des comités techniques d'attribution des places

III. Perspectives pour l'année 2021

a. Perspectives relatives aux affaires courantes

- Etude sur l'accueil en âge mélangé pour optimiser la réponse aux demandes de place
- Recherche de financement CAF pour les travaux et besoins en équipements
- Poursuite de la mise à jour des procédures du Plan de Maitrise Sanitaire et des procédures internes au service
- Etude et réflexion autour des taux d'encadrement
- Etude sur la place des éducatrices de jeunes enfants en lien avec le passage en catégorie A et les difficultés de recrutement
- Réflexions autour du projet éducatif, perspectives d'évolution pédagogiques

b. Projets à poursuivre

- Ecolo-crèche : mise en œuvre et dossier de labellisation
- Continuum éducatif, mise en place du plan d'action

- Restauration durable
- Partenariat avec la bibliothèque : Prix des bébés lecteurs
- Réflexion sur le soutien à la parentalité dans le cadre de l'ABS
- Projet transversal sur l'accueil de l'enfant en situation de handicap
- Partenariat avec le service Action sociale autour des informations préoccupantes et du suivi de la parentalité fragilisée

c. Projets à lancer en 2021

- Projet de création d'un LAEP (lieu d'accueil enfants/parents)
- Etude pour la création d'une micro-crèche ou multi-accueil au Petit Chambord
- Réalisation de l'avant programme en vue de la reconstruction du MA Gare

Section 2 - Service Vie scolaire

Le service Vie scolaire se compose d'un chef de service et d'une assistante. L'équipe assure la gestion administrative et budgétaire, et la coordination éducative en lien avec les partenaires de l'éducation nationale.

Le service est en charge de :

- Inscriptions et dérogations scolaires (suivi de la commission de dérogation),
- Organisation et participation aux conseils d'école, réunions IEN et directeurs d'écoles,
- Participation au CCFVE,
- Achat des fournitures et du mobilier scolaire, suivi des travaux dans les écoles,
- Transport scolaire et classes des découvertes,
- Protocoles d'Accueils Individualisés (P.A.I) en lien avec le service Animation,
- Plan Particulier de Mise en Sécurité (P.P.M.S) / Vigipirate,
- Élections des représentants des associations de parents d'élèves (APE),
- Livres de fin d'année pour les CM2 et GS,
- Permis piéton, cycliste et internet, fêtes des écoles, numérique dans les écoles,
- Suivi des financements des projets d'écoles,
- Animations scolaires : bibliothèque, musique, natation, écoles et cinéma, rencontres sportives
- Organisation et coordination de l'accueil du public scolaire.

I. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2020

a. Effectifs scolaires

- 3 écoles maternelles - 3 écoles élémentaires - 1 école primaire.
- 592 enfants d'âge maternel répartis dans 23 classes.
- 1 292 enfants d'âge élémentaire répartis dans 49 classes.
- 1 classe d'intégration scolaire ULIS (11 enfants).
- 1 classe pour non Francophone UPE2A (16 enfants).

Evolution des effectifs scolaires depuis 5 ans										
<i>Effectifs constatés à la rentrée</i>										
	MATERNELLES					ELEMENTAIRES				
	16	17/	18/	19/	20/	16	17/	18/	19/	20/
	/17	18	19	20	21	/17	18	19	20	21
Blagis	178	184	165	173	172	337	369	364	368	370
Centre	205	210	190	170	155	392	387	416	404	407
Clos St Marcel	158	149	171	166	178	282	263	258	282	295
Petit Chambord	97	96	79	89	87	186	209	231	227	220
Total	638	639	605	598	592	1 197	1 228	1 269	1 281	1 292
Nombre de classes	24	25	23	22	23	44	46	47	48	49
Moyenne par classe	26,58	25,56	26,30	27,18	25,74	27,20	26,70	27,00	26,69	26,37

b. Réunions

- 21 réunions des conseils d'école et 1 réunion avec l'ensemble des parents d'élèves élus
- 1 réunion de commission des dérogations
- 3 réunions directeurs – Inspectrice EN – Ville

- 3 réunions techniques avec les directeurs d'écoles

c. Classes de découverte

Participation financière de la Ville aux classes de découverte pour les classes élémentaires. Compte tenu de la crise sanitaire liée au Covid-19 les départs ont été annulés.

d. Sorties scolaires

- Mise à disposition d'un car : pour les sorties scolaires (piscine, bibliothèque, cinéma, concerts)
- Participation financière aux sorties à la journée pour les classes de maternelles. En 2020 compte tenu de la crise sanitaire liée au Covid-19 les sorties à la journée des GS n'ont pas eu lieu.

e. Musique/Eveil corporel

En partenariat avec le Conservatoire de Bourg-la Reine/Sceaux (CRD) la Ville propose en cycle 1 (PS/MS/GS), 15 séquences pédagogiques de 30 minutes, en cycle 2 (CP/CE1/CE2) 15 séquences de 45 min, en cycle 3 (CM1, CM2) la participation aux concerts « des grands élèves » du CRD 1 fois dans l'année et 2 séquences préparatoires aux concerts de 45 min par classe. En 2020 au vu du contexte sanitaire, les concerts pour le cycle 3 ont été annulés, ainsi qu'une partie des interventions musicales au milieu scolaire.

f. Education physique et sportive (EPS)

Classes élémentaires : 1 heure hebdomadaire encadrée par trois éducateurs sportifs de la Ville en collaboration avec l'enseignant.

g. Bibliothèque

La bibliothèque accueille les classes pour des activités thématiques (albums, comptes, comptines, livres jeux). L'écoute musicale active est proposée pour les maternelles et les CP. La bibliothèque propose également une offre numérique pour les CE2 et CM1.

II. Retour sur les projets de l'année 2020

a. Projets terminés/réceptionnés en 2020

- Dématérialisation des inscriptions scolaires via le portail famille V2
- Renouvellement du marché des fournitures scolaires et des activités créatrices
- Mise en place de la procédure relatif au contrôle administratif de l'instruction à domicile

b. Projets en cours en 2020

- Projet numérique dans les écoles : équipement des écoles élémentaires en numérique
- Rythmes scolaires : passage au 4 jours à partir de septembre 2021

III. Perspectives pour l'année 2021

Projet à poursuivre en 2021 :

- Déploiement du numérique dans les écoles élémentaires et élaboration du projet pour les maternelles en partenariat avec l'Inspection de l'Education nationale

- Continuum éducatif, poursuite du projet en lien avec les acteurs de l'éducation nationale, notamment poursuite de la réflexion sur l'évolution du temps de l'enfant et organisation de la rentrée 2021

Projet à lancer en 2021 :

- Petit piéton : organisation d'une sensibilisation à destination des enfants des écoles maternelles autour de la sécurité routière et piétonne en partenariat avec l'Education nationale et le service STU
- Label Eco Ecole – étude des possibilités de labellisation des écoles. Facilitation des projets autour du développement durable des écoles
- EDUCABOT : organisation d'un évènement scientifique commun aux trois services : vie scolaire, jeunesse, animation. Pilotage d'une exposition robotique avec des ateliers pour les élèves des écoles élémentaires.
- PPMS : réflexion autour d'un système d'alerte intrusion, et la mise en place des exercices PPMS scénario « fuir », en collaboration avec l'Education nationale et la Police Nationale
- Participation au projet d'écomobilité scolaire, facilitation des liens avec l'école concernée.
- Actions dans le cadre du plan d'actions Ville amie des enfants :
 - o Prévention du harcèlement
 - o Egalité filles/garçons

Section 3 - Service Entretien / restauration

63 agents interviennent chaque jour dans les 4 groupes scolaires et le restaurant administratif de la Ville, autour de 5 missions :

- La restauration scolaire, périscolaire et du personnel communal
- L'assistance aux enseignants dans les écoles maternelles
- L'accompagnement des enfants sur le temps de pause méridienne en maternel
- L'entretien des locaux scolaires, de certains locaux périscolaires et des espaces de restauration
- L'accueil dans les écoles et l'assistance à la direction

Les différents métiers sont répartis comme suit :

- 6 responsables d'office en restauration dont 1 au restaurant administratif
- 27 agents en restauration-entretien dont 1 au restaurant administratif
- 23 Atsem chargés d'assister les enseignants dans les classes maternelles
- 4 agents volants en restauration-entretien
- 3 agents faisant office de gardien et d'assistance aux directions d'école (groupe scolaire du Clos Saint Marcel, écoles du Centre et des Blagis élémentaires)

I. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2020

Les repas sont confectionnés par une entreprise et acheminés en liaison froide (à J-1) dans les offices de restauration. Le cahier des charges du marché public de restauration devance l'obligation réglementaire en intégrant des critères de la loi Egalim concernant la proportion de produits Bio : chaque jour, le pain servi aux convives est Bio et certains produits également comme les fruits, les laitages et/ou les légumes et les féculents. De plus, il est spécifié que l'approvisionnement local doit être privilégié à chaque fois que cela est possible. Enfin, à la demande de la Ville, le plat végétarien proposé chaque semaine doit être cuisiné « maison ».

Depuis février 2020, les repas des écoles et du restaurant administratif sont conditionnés dans des contenants à base de cellulose et donc biodégradables.

L'expérimentation du tri des biodéchets sur le temps de pause méridienne a été conduite avec succès au sein du groupe scolaire du Centre, depuis septembre 2020, dans la continuité de l'étude sur la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Au regard du contexte sanitaire, il est proposé de différencier plusieurs périodes afin d'analyser le nombre de repas servis en 2020.

Nombre moyen de repas par école en période scolaire Du 06/01 au 13/03 et du 22/06 au 31/12					
Nombre moyen repas/jour	Blagis	Centre	Clos	Petit- Chambord	Total
Maternelle	134	136	147	62	479
Elémentaire	277	324	234	175	1 010
Total des effectifs scolaires	542	562	473	307	1 884
% Effectif scolaire	75.83 %	81.85 %	80.55 %	77.20 %	79 %

Nombre moyen de repas froids individuels, sur la période scolaire Du 14/05 au 19/06					
Nombre moyen repas/jour	Blagis	Centre	Clos	Petit- Chambord	Total
Maternelle	19	37	26	6	88
Elémentaire	41	82	49	49	221

a. L'assistance aux enseignants dans les classes maternelles

La municipalité a fait le choix d'attribuer 1 Atsem par classe afin d'assister l'enseignant auprès des enfants âgés de 3 à 6 ans.

A la rentrée scolaire 2020, 22 Atsem à temps plein et 1 Atsem à mi-temps sont en poste au sein des écoles maternelles scéennes.

Conformément au décret du 1^{er} mars 2018 et selon l'interprétation que l'on peut en faire, les missions des Atsem sur la journée sont multiples. A Sceaux cela consiste à :

- Assister l'enseignant en classe, sur les temps de récréation et lors de la sieste concernant les classes de PS
- Entretenir le linge : bavoirs, couettes, draps...
- Réaliser l'entretien quotidien des locaux scolaires (4 148 m²) et de certains locaux périscolaires
- Participer à la pause méridienne : encadrement du temps du repas et animation d'ateliers

b. L'entretien des locaux scolaires

L'entretien des écoles élémentaires est assuré par 31 agents qui ont une fiche de poste polyvalente puisqu'ils sont positionnés en restauration et à l'entretien. Leur temps de travail quotidien est réparti entre ces deux missions. La superficie des locaux des écoles élémentaires entretenue est de 7 022 m².

Afin d'améliorer les conditions de travail des agents et d'éviter les TMS (troubles musculo squelettiques), le service a fait évoluer les organisations de travail et modernisé le matériel (entretien des sols par imprégnation, achat de monobrosse, autolaveuse, lave-vaisselle à tunnel de lavage...).

II. Retour sur les projets de l'année 2020

a. Projets en cours

- Restauration durable
- Professionnalisation des Atsem
- Prévention des risques professionnels et amélioration des conditions de travail des Atsem
- Réorganisation du service Restauration-entretien
- Evolution des rythmes scolaires et organisations de travail qui en découlent

b. Projets terminés/réceptionnés en 2020

- Mise en place de la méthode d'entretien par pré-imprégnation au sein du groupe scolaire du Petit Chambord
- Mise en place du tri des biodéchets au sein de la restauration du groupe scolaire du Centre et du restaurant administratif

III. Perspectives pour l'année 2021

- Prévention des risques professionnels et amélioration des conditions de travail des Atsem dans le cadre de l'appel à projets initié par le Fonds national de prévention de la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités territoriales.

Ce projet, co-piloté par les services Santé social de la DRHMO et Restauration-entretien, s'inscrit dans la démarche globale de prévention des risques psychosociaux conduit au sein de la collectivité

Au regard du vieillissement des équipes et des enjeux stratégiques en termes de prévention de la santé au travail et du maintien dans l'emploi, il a été décidé de conduire une étude spécifique concernant les Atsem qui travaillent dans les écoles maternelles de la Ville.

Ce projet transversal et collaboratif s'inscrit sur une durée de 18 mois (janvier 2021 à juillet 2022) et s'est vu octroyé un soutien financier de 109 268 €.

Il s'agit de repérer et caractériser les contraintes qui génèrent des difficultés dans l'exécution des missions des Atsem, proposer des axes d'amélioration adaptés et pérennes notamment sur les plans matériel, organisationnel, technique, environnemental et humain.

De janvier à juin 2021 : diagnostic et cartographie des risques professionnels du métier d'Atsem

De juillet à décembre 2021 : élaboration du plan d'action dans une démarche participative avec le partenaire Education nationale et les Atsem

De janvier à juillet 2022 : déploiement du plan d'action et évaluation pour ajustement

- Poursuite de la modernisation des outils de travail dans le cadre de la prévention des risques professionnels
- Evolution des fonctionnements dans le cadre de l'amélioration de la qualité de vie au travail : réorganisation du service Restauration-entretien
- Participation à l'analyse et la mise en œuvre du plan d'action suite à l'enquête RH sur la qualité de la restauration au restaurant administratif
- Poursuite du projet restauration durable.
- Mise en conformité du « Plan de Maîtrise Sanitaire » avec la mise à jour des documents administratifs.

Section 4 - Service Animation

Le service Animation est en charge de l'organisation des temps d'accueils péri et extrascolaires pour les enfants de 3 à 11 ans : accueils périscolaires du matin et du soir, études dirigées, temps de pause méridienne, NAP (Nouvelles Activités Périscolaires), garderie du mercredi matin, accueils de loisirs les mercredis et pendant les vacances scolaires, mini-séjours, séjours de vacances, conseil d'enfants.

Groupe scolaire - ALSH des Blagis (place des Ailantes)

Groupe scolaire du PETIT CHAMBORD (allée de Tréville)

Groupe scolaire – ALSH du CENTRE (rue Marguerite Renaudin)

Groupe scolaire –ALSH des CLOS (avenue de la gare)

L'année 2020 a été marquée par la gestion des situations particulières : grèves, canicule, Vigipirate puis la crise sanitaire liée au Covid 19 qui a mobilisé le service depuis mars. La mise en place des différents protocoles sanitaires qui se sont succédés, ont complexifiées le quotidien. Ce contexte a demandé une grande adaptabilité et une mobilisation de tous. Le travail transversal a été renforcé avec l'Education Nationale. Les animateurs ont fait preuve de créativité pour proposer de nouvelles activités aux enfants.

L'activité a été modifiée :

-16 mars au 7 mai : service minimum pour les enfants du personnel prioritaire indispensable à la gestion de la crise sanitaire

-11 mai au 19 juin : accueil des enfants à l'école par groupe de 10/15 enfants et accueil de loisirs le mercredi réservé aux enfants du personnel prioritaire

-à partir du 22 juin : accueil de tous les enfants à l'école sur la base de volontariat

-depuis septembre : accueil de tous les enfants à l'école obligatoire

La réactivité de la Ville a permis de maintenir des accueils de qualité tout en les adaptant aux consignes gouvernementales, et en protégeant au mieux les enfants et les agents. Ceci malgré un absentéisme important des agents.

I. Retour chiffré sur les affaires courantes 2020

Les accueils périscolaires

A Sceaux, le taux d'encadrement appliqué est plus favorable que la législation DDCCS (direction de la cohésion sociale) sur la majorité des temps

		Moins de 6 ans	6 ans et plus
Alsh mercredis	DDCS	1 animateur pour 10 mineurs	1 animateur pour 14 mineurs
	SCEAUX	1 animateur pour 8 mineurs	1 animateur pour 12 mineurs
Accueil périscolaire du matin et du soir	DDCS	1 animateur pour 14 mineurs	1 animateur pour 18 mineurs
	SCEAUX	1 animateur pour 10 mineurs	1 animateur pour 14 mineurs
Pause méridienne	SCEAUX= DDCS	1 animateur pour 14 mineurs	1 animateur pour 18 mineurs

a. Accueils périscolaires du matin

Ils sont ouverts dans les quatre groupes scolaires de 7 h 30 à 8 h 30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis et de 7 h 30 à 9 h 30 les mercredis et destinés aux enfants de maternelle et d'élémentaire.

Service non assuré du 17 mars au 19 juin 2020.

En moyenne 59 enfants sont accueillis chaque matin

	Blagis	Centre	Clos	Petit-Chambord	Total
Nombre moyen d'enfants / jour sans mercredi	11	10	11	7	39
% effectif scolaire	2.04%	1.8%	2.3%	2.3%	2.07%
Nombre moyen d'enfants / jour le mercredi	28	45	42	25	140
% effectif scolaire	5.2%	7.8%	8.9%	8.1%	7.4%

b. Temps de pause méridienne et NAP (Nouvelles Activités Périscolaires).

De 11h30 à 13 h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis

Les protocoles sanitaires ont eu un impact important sur la pause méridienne. La priorité a été donnée à la surveillance des enfants et au respect des gestes barrières. De fait les NAP ont souvent été annulées.

En moyenne, 55.4% des enfants scolarisés ont été présents sur ce temps, ce qui représente 1 044 enfants/jour en moyenne. Ce chiffre n'est pas exploitable compte tenu des perturbations liées à la crise sanitaire.

Les enfants sont encadrés par 7 animateurs référents, 70 animateurs, 23 Atsem et 28 animateurs d'ateliers. C'est un temps où les agents des services Animation et Restauration/entretien doivent se coordonner d'une façon générale et encore plus cette année.

c. Accueils périscolaires du soir

Sur les quatre écoles maternelles, l'accueil du soir est organisé les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h à 18 h 30. Un goûter est proposé par la Ville.

Ecole maternelle	Blagis	Centre	Clos	Petit-Chambord	Total
Nombre moyen d'enfants / jour	43	61	61	30	195
% effectif scolaire	25%	39.6%	33.5%	33.3%	32.6%

Sur les écoles élémentaires, l'accueil du soir est proposé les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16 h à 18 h 30. Les enfants peuvent s'inscrire à l'étude dirigée de 16h30 à 17h30. Ce temps est accompagné par des enseignants rémunérés par la Ville.

Ecole élémentaire	Blagis	Centre	Clos	Petit-Chambord	Total
Nombre moyen d'enfants / jour	87	89	87	53	316
% effectif scolaire	23.8%	21.6%	29.9%	24.4%	24.6%

d. Accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) mercredis

Un accueil de loisirs est ouvert dans chaque groupe scolaire de 11h30 à 18h30. Une garderie a été mise en place par la Ville le mercredi de 11h30 à 12h30, pour permettre aux parents de venir en flux continu jusqu'à 12h30.

Ecole maternelle	Blagis	Centre	Clos	Petit-Chambord	Total
Nombre moyen d'enfants/mercredi	25	27	27	13	92
% effectif scolaire	14.5%	17.5%	14.8%	14.4%	15.4%
Ecole élémentaire	Blagis	Centre	Clos	Petit-Chambord	Total
Nombre moyen d'enfants/mercredi	23	31	26	16	96
% effectif scolaire	6.3%	7.5%	8.9%	7.4%	7.5%

En moyenne 92 enfants de maternelle soit 15.4 % de la population scolaire et 96 enfants d'élémentaire soit 7.5 % sont accueillis chaque mercredi.

Les accueils extrascolaires

a. Accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) Vacances scolaires

Pour les vacances d'hiver, les enfants ont été accueillis et répartis dans 3 centres de loisirs selon l'organisation suivante :

- ALSH des Clos-Saint-Marcel : enfants scéens scolarisés dans les groupes scolaires des Clos-Saint-Marcel et du Petit-Chambord (petite, moyenne et grande section ; CP et CE1)
- ALSH des Blagis : enfants scéens scolarisés dans les groupes scolaires des Blagis et du Centre, (petite, moyenne et grande section ; CP et CE1) :
- Club de loisirs : enfants scéens (CE2, CM1, CM2 et 6e) : club de loisirs

Pour les vacances d'avril, seuls les enfants du personnel prioritaire ont été accueillis au Centre.

A compter des vacances d'été, l'organisation a été modifiée pour éviter dans la limite du possible le brassage des enfants.

Les enfants sont accueillis dans la structure de leur quartier comme pour l'école sauf pour les enfants du Petit Chambord qui sont accueillis au centre de loisirs des Blagis. Cela a nécessité l'ouverture d'un accueil maternel au centre.

Chaque directeur établit annuellement un projet pédagogique qui s'intègre dans le projet éducatif de la Ville et sert de cadre aux projets de l'équipe d'animation. Cette année les projets ont été perturbés par la crise sanitaire (sorties limitées, cinémas et centres culturels fermés ...)

Nombre d'enfants	Hiver	Printemps	Juillet	Aout	Toussaint	Noël
Maternelle en moyenne / jour	101	3	111	46	114	46
Élémentaire en moyenne / jour	104	8	75	31	119	46

b. Séjours de vacances et mini-séjours

- Les mini séjours pour les enfants de 4 à 12 ans ont été annulés et remplacés par un séjour assuré par notre prestataire VELIS à Mesnières pour les enfants d'âge élémentaire : 42 enfants y ont participé
- Séjours hiver (7 jours) pour les jeunes de 6 à 12 ans : 48 enfants sont partis pour des séjours de ski ou multi- neige en France
- La participation financière des familles varie entre 15 % et 100 % du prix du séjour en fonction du quotient familial.

Le conseil d'enfants

Le conseil d'enfants est composé de 33 membres élus par niveau proportionnellement à l'effectif de l'établissement scolaire. Les enfants sont élus en CM1 pour 2 ans et le conseil est renouvelé par moitié tous les ans. Cette année, 3 réunions plénières et 6 réunions en commissions ont été organisées.

Le projet de l'année : réalisation d'un hôtel à insectes installé dans le jardin de l'hôtel de ville et inauguré le 30 juin.

Contrairement aux précédentes années, le conseil d'enfants n'a pas pu participer aux manifestations de commémoration organisées dans la Ville, ni se rendre sur un lieu de mémoire de la première guerre mondiale comme cela se fait habituellement.

II. Retour sur les projets de l'année 2020

- Participation à la mise en œuvre du portail citoyen V2
- Fête des Alsh le 1er juillet en lien avec le service culturel de la Ville
- Participation au projet du continuum éducatif : les agents en adoptent les principes et les ont intégrés dans les projets d'animation
- Participation au projet sur l'évolution du temps de l'enfant
- Participation au projet de restauration durable et de lutte contre le gaspillage
- Poursuite de la professionnalisation des animateurs : Formations BAFA, BAFD, VAE BPJEPS, et préparation au concours d'animateur.
- Travail en partenariat avec le service Action sociale/santé pour l'accueil des enfants en situation de handicap ou de vulnérabilité.

III. Perspectives de l'année 2021

- Poursuite de la participation des équipes au projet de l'évolution du temps de l'enfant.

Le retour de la semaine scolaire de 4 jours implique une réorganisation du service animation à compter de septembre 2021. L'accueil à la journée des enfants le mercredi, ainsi que la nouvelle proposition de l'accueil périscolaire du soir en élémentaire vont être l'occasion de proposer de nouveaux projets.

- Poursuite de la participation des équipes au projet de restauration durable et de la lutte contre le gaspillage,
- Poursuite du travail autour de la prévention juvénile et des enjeux identifiés dans l'ABS
- Organisation de la fête des ALSH le 26 juin
- Finalisation du règlement intérieur du service Animation
- Poursuite de la professionnalisation des équipes
- Poursuite du travail en partenariat avec le service action sociale/santé : accueil des enfants en situation de handicap ou de vulnérabilité
- Conseil d'enfants : égalité femmes/hommes en lien avec l'Unicef.

Section 5 - Service Jeunesse prévention

Le service Jeunesse et Prévention est en charge des activités à destination des adolescents et jeunes adultes de 12 à 25 ans. Il propose des accompagnements individuels ou collectifs.

Le service gère trois équipements : l'Espace Relais, les Ateliers, la Rotonde et diverses manifestations ou dispositifs : Focus jeunes, Défi de Sceaux, vide-greniers, PROJEUNES...

Concernant l'accompagnement des jeunes, le champ d'action se situe dans une logique de réseau avec l'ensemble des acteurs publics et privés du territoire qui peuvent être mobilisés.

I. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2020

a. Les Ateliers

Créé en 2008, ce lieu dédié a pour vocation d'accueillir les adolescents qui souhaitent discuter, jouer, s'amuser, faire des rencontres, sous le regard discret d'adultes auxquels les adolescents peuvent également faire part de leurs inquiétudes, difficultés et souffrances.

Cet espace est destiné aux collégiens et lycéens de la 5^{ème} à la terminale scolarisés ou domiciliés sur la commune, en dehors des heures de cours. Il accueille une moyenne quotidienne de 26 jeunes par jour.

Le lieu est équipé de 15 ordinateurs (jeux et travail), 1 billard, 1 baby-foot, et encadré par 2 animateurs du mardi au samedi après-midi (en période scolaire) et du lundi au vendredi après-midi (en période de vacances scolaires).

En 2020, 224 jeunes de 16-25 ans ont été inscrits.

Cette structure innovante reste encore aujourd'hui une référence nationale dans l'accueil des adolescents.

b. L'Espace Relais

L'équipe de l'Espace Relais mobilise, coordonne les partenaires et est l'interlocuteur privilégié de l'Education Nationale lorsque l'enfant ou le jeune connaît de grandes difficultés scolaires. Les différentes actions s'inscrivent dans une approche globale de l'enfant ou du jeune et l'accompagnent dans la construction de sa propre identité. Le projet vise avant tout l'épanouissement personnel et citoyen de l'enfant et de l'adolescent.

En période scolaire, l'espace relais est consacré à l'accompagnement scolaire des 6/16 ans, il fonctionne trois fois par semaine pour un accompagnement scolaire, animé par 3 intervenants et deux permanents.

50 jeunes sont inscrits à l'accompagnement scolaire.

Le lieu est également ouvert pendant toute la période des vacances scolaires encadrée par une équipe d'animation qui propose des activités sportives, culturelles et artistiques.

50 jeunes sont inscrits aux activités des vacances (juillet 2020) : pour cette session de vacances, la moyenne journalière est de 19 jeunes.

Pour cette même période et en raison de la crise sanitaire, l'Espace Relais a pu bénéficier de l'aide exceptionnelle ALSH (financière) de la part de l'Etat.

A compter de juin 2020, des stages de réussite ont été proposés aux enfants le matin sur chaque période de vacances scolaires.

c. La Rotonde

En 2020, 142 jeunes de 16-25 ans ont été inscrits. Supervision des professionnels en poste par une équipe pluridisciplinaire de la clinique Dupré.

L'accompagnement de ce public met en évidence les liens étroits qui existent entre les troubles psychologiques et/ou fonctionnels et les difficultés d'insertion auxquelles les jeunes sont confrontés. Les notions de sociabilisation et d'employabilité sont dépendantes d'un concept de bonne santé mentale. De ce constat découle la volonté de travailler sur cette problématique avec le Relais Etudiant Lycéen présent sur la ville.

Accompagnement à l'emploi : avec Vallée Sud Emploi, service Insertion et le CAP Emploi (pour les personnes handicapées).

Ponctuellement, collaboration avec l'Aide Sociale à l'Enfance, la Police Nationale, la Croix-Rouge, la Protection Judiciaire et de la Jeunesse (PJJ), et des associations : Centre Culturel et Social des Blagis (CSCB), Maison de la Justice et du Droit (MJD).

d. Le suivi des jeunes

Les jeunes sont repérés au sein même des équipements municipaux (Ateliers, Espace Relais et Rotonde), dans les établissements scolaires ou s'adressent directement à la Ville. Un parcours individualisé :

- le GIP Emploi pour les questions d'emploi et de projet de formation ;
- les agences d'intérim ;
- les centres de formation d'apprenti ;
- la maison de la justice et du droit afin de régler les amendes ;
- des structures thérapeutiques et de soins
- le Conseil départemental 92 pour le FIJ.

Le FIJ permet l'attribution d'aide financière individuelle. Celle-ci est attribuée pour une durée limitée dans le cadre d'un accompagnement dans une démarche d'insertion sociale et / professionnelle. Ce dispositif vise à favoriser l'insertion sociale et/ou professionnelle de jeunes âgés de 16 à 25 ans.

Ces aides peuvent prendre la forme :

- Soit de secours temporaires de nature à faire face à des besoins urgents
- Soit d'une aide financière pour la réalisation d'un projet d'insertion.

e. TALK

Dispositif de prévention au sein des collèges Lakanal et Marie-Curie.

Le temps d'accueil des collégiens (TALK) mis en place au sein des collèges est un lieu d'échange avec les collégiens qui permet après identification de leur problématique l'orientation vers les professionnels compétents. C'est un lieu de première intention qui permet d'aborder les préoccupations du jeune dans l'optique de les résoudre ultérieurement et en d'autres lieux.

Le référent du temps d'accueil collégiens est supervisé par un psychiatre de la clinique Dupré. Cette supervision permet au référent du Talk d'avoir un avis d'expert sur la situation du jeune rencontré, de l'aider à prendre du recul sur les situations et ainsi d'identifier la meilleure stratégie de traitement. Le TALK a vocation de prévenir les risques liés aux difficultés typiques de l'adolescence, et notamment les troubles qui peuvent être décuplés en raison d'un contexte défavorable (difficultés familiales, ...).

f. Tutorats

Cette action permet une prise en charge efficace et un suivi individuel d'enfants et de collégiens.

Les collégiens sont aidés dans leurs devoirs par un tuteur étudiant ou retraité, à raison de 2 à 4 heures par semaine. Un contrat de 7 à 8 semaines est signé par toutes les parties dont l'enfant. L'intervention du tuteur consiste à aider le jeune à intégrer les notions scolaires non comprises, à développer sa confiance en lui, à se projeter dans un avenir scolaire voire professionnel, ou à ne pas décrocher. En juin 2020, 12 élèves ont bénéficié de ce dispositif.

g. Mini-séjours

Trois mini-séjours ont été organisés en juillet 2020. Ils ont permis à 24 jeunes de partir 5 jours sur 2 destinations : île d'Oléron et Serre-Chevalier.

Ces séjours ont pu bénéficier du label « colos apprenantes » :

Les "Colos apprenantes" sont proposées par les organisateurs de colonies de vacances. Elles bénéficient d'un label délivré par l'État et proposent des formules associant renforcement des apprentissages et activités de loisirs autour de la culture, du sport et du développement durable. Elles offrent la possibilité aux enfants et aux jeunes de renforcer savoirs et compétences dans un cadre ludique et de préparer ainsi dans de bonnes conditions la rentrée prochaine.

L'aide de l'État a atteint 100 % du coût des 2 mini-séjours proposés aux seuls mineurs (hors frais de personnel).

II. Retour sur les projets de l'année 2020

Annulation d'événements :

Défi de Sceaux
Nuit du Cinéma Jeunesse
Vide grenier
Vide-dressing
Festival de la solidarité internationale
Focus Jeunes

Seul Sceaux Gaming a pu se dérouler sur deux jours : tournois FIFA, Rocket league, Mario Kart, 3 stands VR, Retrogaming, simulateurs.

Annulation des séjours de vacances été pour les adolescents

Pour l'été 2020, les séjours envisagés ont été annulés par les prestataires de la Ville au regard de l'état d'urgence sanitaire.

Mise en place d'un dispositif d'aides directes aux familles pour les séjours.

La Ville est restée en relation avec différentes familles au cours de la période de crise sanitaire et il a été admis que l'impossibilité pour certains adolescents de partir, ne serait-ce que quelques jours en dehors de leur cadre de vie habituel pour participer à des activités collectives, risquait d'être dommageable pour eux-mêmes et leurs entourages.

Au regard de cette situation particulière, la Ville a décidé la création d'un dispositif d'aide financière aux séjours auxquels les familles inscriraient directement leurs enfants.

Une seule famille a bénéficié de ce dispositif en 2020. Le manque de retentissement de cette nouvelle disposition est imputable à la difficulté voire l'impossibilité de trouver un organisme susceptible de pouvoir accueillir des enfants et des jeunes au cours de l'été 2020.

III. Perspectives pour l'année 2021

- a. EDUCABOT : organisation d'un évènement scientifique commun à deux services : vie scolaire, jeunesse. Pilotage d'une exposition robotique avec des ateliers pour les élèves des écoles élémentaires et organisation dans le prolongement de Sceaux Gaming.
- b. Participation à l'audit Prévention de la délinquance
- c. Propositions suite à l'audit, de coordination et d'amélioration de l'accompagnement scolaire
- d. Offres de mini-séjours, supérieure à 2020, en nombre d'enfants et de jours
- e. Actions de prévention : organisation d'un procès fictif sur le thème de la prostitution des mineurs.
- f. Mise en place de réunions de veille en lien avec le CLSPD

Section 6 - Résidence autonomie

Depuis le 1er janvier 2016, l'établissement possède le statut de résidence « autonomie ». Cette évolution issue de la loi d'adaptation de la société au vieillissement prévoit un renforcement du rôle joué par ces établissements en termes de prévention de la perte d'autonomie et de lutte contre l'isolement.

L'équipe de la résidence autonomie est composée de : 1 directeur, 2 agents techniques polyvalents, 2 agents administratifs et d'accueil, 1 agents de restauration, 1 agent d'animation, 1 agent en charge du portage de repas à domicile et des petits entretiens.

Les missions :

- Fournir une offre de logement social spécifique.
- Proposer une offre de services répondant aux besoins des aînés.
- Préserver l'autonomie par un accompagnement approprié et des actions de prévention.
- Développer et maintenir le lien social.
- Favoriser l'exercice de la citoyenneté.

I. Retour chiffré sur les activités de l'année 2016 à 2020

Hébergement

	2016	2017	2018	2019	2020
Taux d'occupation	94,5%	96,7%	94,5%	94,8%	88.65%
GIR* moyen pondéré (GMP)	180	197	215	223	215
Age moyen	82 ans	84 ans	83 ans	83 ans	83 ans

*GIR = Groupe iso ressource (classement des seniors par groupe suivant leur degré d'autonomie)

En 2020, l'activité d'hébergement a été perturbée du fait de la crise sanitaire. 10 logements libérés (contre 7 en moyenne les autres années) qui n'ont pu être réattribués pendant la période de confinement, puis par la suite faute de candidats souhaitant rejoindre une structure collective du fait du contexte. De plus, la rénovation des logements (livraison des cuisines) est fortement retardée du fait de la crise.

La moyenne d'âge reste stable. En revanche, les résidents les plus âgés ont perdu en autonomie avec pour conséquence un maintien du GMP élevé (taux de dépendance moyen de l'établissement). On constate également une augmentation de l'âge des candidats à l'entrée en résidence autonomie compensée par l'arrivée de jeunes retraités qui intègrent la résidence.

Restaurant

	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre de repas servis	4 011	4 794	4 034	3 370	2 472
Moyenne journalière	15	18,4	15	13	13

Portage

	2016	2017	2018	2019	2020
Nbr repas dans l'année	11 763	12 627	11 636	13 321	16 952
Moyenne journalière	32	34	32	36	46

La fréquentation du restaurant a baissé de - 27%, en partie du fait de la fermeture du restaurant du 23 mars au 18 mai (période de confinement). A l'inverse la demande en portage de repas a augmenté de + 27%. Cette augmentation a nécessité la mise en service d'un second véhicule de portage d'avril à mai.

Le projet autour du temps du repas se poursuit : changement de prestataire en avril 2019, réflexion sur l'organisation et le service proposé (travail autour de la convivialité, la qualité des échanges...).

Animation

Fréquentation moyenne	2019	2020
Activités quotidiennes	17 personnes	10 personnes
Rendez-vous des Imbergères	25 personnes	20 personnes
Rencontres santé	40 personnes	Annulées
Rendez-vous musicaux	40 personnes	Annulés

Les activités culturelles et de loisirs, les rendez-vous des Imbergères et les instants musicaux n'ont pas pu être programmés comme habituellement. Les activités quotidiennes ont été renouvelées avec l'arrivée d'une nouvelle animatrice. Ces activités rencontrent un réel succès. Dans le cadre du respect des mesures sanitaires en vigueur accès limité à 10 résidents par activité.

La subvention allouée dans le cadre du forfait autonomie subvention a permis la mise en place de l'atelier chant et d'ateliers de prévention santé au cours de l'été.

II. Projets de l'année 2020

a. Projets en cours en 2020

- Développement de nouvelles actions d'animation et d'ateliers de prévention financés par le forfait autonomie.
- Elaboration des projets personnalisés
- Parcours d'intégration de deux nouveaux agents au sein de l'équipe
- Projet de restauration durable en lien avec la Direction du pôle Famille et Solidarités

b. Projets terminés/réceptionnés en 2020

- Réalisation de travaux de rénovation et installation de revêtements de sol antidérapant à chaque rénovation de logement (7 logements rénovés en 2020).
- Rénovation des circulations du bâtiment C (peintures et sols)
- Intégration de la résidence autonomie au sein du service Seniors.

III. Perspectives pour l'année 2021

a. Perspectives relatives aux affaires courantes

- Fédérer l'équipe de la résidence autonomie autour du projet d'établissement co-élaboré par la nouvelle directrice.
- Poursuite des travaux de rénovation des logements (mobilier de cuisine/murs/sols) et des bâtiments. Etude de faisabilité pour l'installation d'une douche avec receveur extra plat.
- Installation d'une nouvelle signalétique dans l'ensemble des bâtiments de la résidence en cohérence avec celle du SSIAD et de l'Espace seniors

b. Projets à lancer en 2021

- Travail collaboratif avec les équipes du Département des Hauts-de-Seine en prévision de la signature d'une convention pluriannuelle d'objectif et de moyen (CPOM), au plus tard le 31/12/2021.
- Projet « le bien vieillir passe aussi par l'assiette ». Objectifs : Améliorer la qualité des repas, du service de restauration et de portage des repas, l'animation, la convivialité, créer du lien et mener des actions de prévention en direction des seniors.

Section 7 - Service Vie sociale seniors

L'équipe du service Vie sociale seniors est chargée de développer les projets en direction des personnes âgées de plus de 60 ans et des proches aidants.

Elle travaille en transversalité avec tous les services de la Ville, les instances consultatives et les acteurs du territoire.

Ses missions sont regroupées autour de six axes en cohérence avec les orientations politique de la Ville :

- Lutter contre l'isolement, maintenir le lien social et les solidarités intergénérationnelles.
- Prévenir la perte d'autonomie des seniors.
- Participer à la protection des seniors les plus vulnérables, soutenir les personnes à faibles ressources
- Informer et accompagner les proches aidants dans leurs démarches.
- Favoriser et valoriser la participation des futurs et jeunes retraités à la vie citoyenne.
- Faciliter l'inclusion numérique

Les actions phares développées en 2020

- Mise en place du dispositif Sceaux-Lidaires du 16/03 au 15/06
- Continuité du service public local pendant les deux périodes de confinement
- Accompagnement des proches Aidants (rendez-vous individuels)
- Création de nouvelles petites formes de sorties culturelles pendant la crise sanitaire

I. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2020

a. Les actions de prévention

L'Espace seniors :

L'équipe a traité 509 dossiers (420 en 2019), 671 accueils physiques et 2 319 appels téléphoniques. Ce lieu ressources a continué à répondre aux besoins des seniors scéens et de leurs proches aidants pendant les deux périodes de confinement

L'équipe est confrontée à des situations de plus en plus complexes, notamment de grande dépendance.

Année	2017	2018	2019	2020
Visites à domicile	135	185	165	143
Rendez-vous à l'Espace Seniors	98	345	482	467
Visites en milieu hospitalier	6	17	13	2

Le profil des usagers :

La tranche d'âge des seniors correspond en majorité à la tranche 75-85 ans et 86-100 ans cela s'explique par un public de plus en plus vieillissant, une perte d'autonomie plus accentuée et le maintien à domicile de plus en plus tardif avec la mise en place de prestations d'aides.

40 % des demandes émanent de proches aidants âgés de moins de 60 ans. Ils font état de leur épuisement et souhaitent des renseignements sur les aides et dispositifs pour accompagner la personne âgée en perte d'autonomie et trouver des temps de répit. Les autres demandes proviennent des services médico-sociaux ou des prestataires de services à la personne.

Le type de demandes :

Type de demande	2020
Loisirs animation	1 851
Restauration	1 050
Service aide à domicile	408
Téléassistance	726
Transports	530

La lutte contre l'isolement des personnes âgées est une des missions confiées à l'équipe de l'Espace seniors. De ce fait, des informations sur les activités de prévention, animations, sorties qui favorisent le maintien du lien social sont remises aux usagers, à leurs proches et aux professionnels.

La demande concernant le recours aux services d'aide à domicile est à mettre en relation avec le souhait des personnes âgées de rester au domicile le plus longtemps possible. Elle est aussi un levier pour rompre l'isolement au domicile.

Actions en directions des futures et jeunes retraités et des proches aidants

Les rencontres thématiques en direction des Aidants (journées des Aidants) ont été annulées. Toutefois, 40 rendez-vous individuels de proches Aidants ont été organisés.

Le dispositif de téléassistance

Objectif : Lutter contre l'isolement, maintenir le lien social, favoriser le maintien à domicile des personnes âgées ou en situation de handicap.

Fin 2020, il y avait 113 abonnés dont 108 à la téléassistance fixe et 5 à la téléassistance mobile. 14 résiliations et peu de nouveaux bénéficiaires pendant la crise sanitaire. La moyenne d'âge des abonnés est de 88 ans.

Les ateliers prévention et bien-être

Objectif : Prévenir la perte d'autonomie, favoriser la prévention santé, maintenir le lien social.

Ateliers de prévention santé et bien-être	Nombre de participants
Atelier Equilibre (3 ateliers)	66
Atelier mémoire et gestes (2 ateliers)	41
Chant (2 ateliers)	36
Tai-chi / qi gong (2 ateliers)	24
Qi GONG (2 ateliers)	20
Tai-chi (été – août – période crise sanitaire)	4
Atelier équilibre en mouvement (2 ateliers en été)	18
Total participants	209

Cette année, les deux sessions des ateliers de prévention ont dû être interrompues au mois de mars et de novembre pendant les deux périodes de confinement. Les participants ont été remboursés au prorata des séances effectuées.

L'atelier Equilibre maintenu pendant toute la période d'été a accueilli 18 personnes sur deux sessions. Cet atelier, non payant pour les participants, est financé par la Conférence des financeurs.

209 inscriptions sont recensées dans les ateliers hebdomadaires de prévention santé (prévention des chutes, gym mémoire, atelier équilibre, atelier Tai-Chi et Qi Gong) et l'atelier d'expression (chant). Ils bénéficient à 110 personnes.

Malgré la crise sanitaire la Ville a pu maintenir en partie ces ateliers qui favorisent l'autonomie et le maintien du lien social entre les seniors

b. Les sorties culturelles et de loisirs

	2019	2020
11 sorties du jeudi	415 participants	143 participants
Sorties de printemps	283 participants	Annulées
Sorties de fin d'année	209 participants	Annulée
Semaine Bleue	254 participants	Annulée

En 2020, la Ville a pu maintenir 11 sorties du jeudi en adaptant les jauges des autocars. L'été, des sorties culturelles de proximité ont été proposées autour des lieux et personnages célèbres de Sceaux. Ces sorties accompagnées par un guide ont rencontré un vif succès.

II. Retour sur les projets de l'année 2020

Les ateliers et permanences d'inclusion numérique

Des permanences de soutien informatique à la carte, animées par des bénévoles, sont organisées tous les lundis matin dans le salon de la résidence autonomie « Les Imbergères ». La permanence prévue à L'AIM des Blagis n'a pas rencontré son public. Les permanences sont destinées aux usagers qui disposent déjà d'un outil mais qui ont besoin d'un soutien pour réaliser tout ou partie de leurs tâches. Les réponses apportées sont individuelles ou collectives. Ces permanences très appréciées ont accueilli 26 personnes différentes dans l'année.

Des seniors viennent régulièrement consulter leurs courriels ou faire des recherches sur les postes disponibles en accès libre à l'Espace seniors.

Deux après-midis par mois, un bénévole formé par la Ville assure une permanence d'aide aux démarches administratives en ligne (impôts, sites Ameli, caisse de retraite, papier d'identité, recherches et achat sur internet...). En 2020, 9 démarches d'aides en ligne ont été apportées auprès de 9 usagers.

Ville amie des aînés

Un groupe de travail composé de 10 aînés s'est réuni à trois reprises pour élaborer le nouveau plan d'action Sceaux ville amie des aînés 2021-2026. Une présentation des propositions est prévue lors de la réunion plénière du comité consultatif des aînés en janvier 2021.

III. Perspectives pour l'année 2021

a. Perspectives relatives aux affaires courantes.

- Développer les projets communs et collaborations entre les équipes du service Seniors, suite à l'intégration de la résidence autonomie au sein du service Seniors.
- Redéfinir et structurer la coordination entre l'Espace seniors et le SSIAD
- Poursuivre les actions de promotion de la santé et du bien-être en partenariat avec les mutuelles

b. Projets à lancer en 2021

- Animer des rencontres informatives et des actions pratiques dédiées aux proches aidants en partenariat avec les acteurs du territoire.
- Présenter et mettre en œuvre après validation, le nouveau plan d'action, Sceaux Ville amie des aînés 2021-2026.
- Conduire l'équipe à s'impliquer dans une extension du périmètre Qualivilles au service Senior
- Encourager les jeunes retraités à participer à la vie sociale et citoyenne en les impliquant dans nos missions de bénévolat en direction de leurs aînés (visites à domicile, appels téléphoniques de convivialité...)

Section 8 - Service Action sociale santé

Le service porte la mise en œuvre des choix politiques de la Ville en matière d'action sociale facultative en faveur des plus fragiles et répond à des missions d'ordre légal imposées aux centres communaux d'action sociale comme la domiciliation ou la constitution de dossiers d'aide sociale à l'hébergement.

Outre les actions qui visent à contribuer à la solvabilisation des familles (instruction des dossiers d'aide légale, attribution d'aides financières facultatives), dans le but d'aider à la réduction des inégalités, plusieurs pistes ont été développées afin d'adapter le mode d'intervention à une population où la précarité est diffuse.

La conseillère en économie sociale et familiale est missionnée auprès des familles repérées en difficulté budgétaire dans le cadre de la gestion sociale des impayés de prestations municipales. L'accompagnement qu'elle réalise vise à l'autonomie des familles. Ses missions visent également à veiller au bien être global des enfants.

La Ville mène diverses actions qui améliorent la prise en compte du handicap pour un service public accessible à tous. La coordinatrice reçoit les familles pour fluidifier les parcours des enfants. Elle poursuit également le travail en partenariat pour la mise en œuvre de l'agenda d'accessibilité programmé pour les ERP et réunit régulièrement les acteurs concernés par le handicap. Elle coordonne les événements en santé publique et les différents axes du conseil local de santé mentale.

Le service de soins infirmiers à domicile contribue au maintien à domicile de toute personne âgée de 60 ans et plus, malade ou dépendante, en assurant, sur prescription médicale, les soins infirmiers et d'hygiène générale.

I. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2020

a. Un travailleur social dédié

Gestion sociale des impayés

Mis en place avec un double objectif financier et social, ce dispositif même s'il a évolué répond toujours à deux préoccupations : réduire les impayés de prestations, repérer et accompagner les familles en difficulté sociale. Cet accompagnement s'inscrit dans une démarche de prévention.

Il s'agit, d'une part, d'alerter rapidement les familles en leur proposant différentes modalités d'aide (modalités de paiement, conseils budgétaires, ouverture de droits ...) pour qu'elles s'inscrivent dans un paiement régulier et une gestion budgétaire assainie, et d'autre part éviter que les impayés ne perdurent ou s'aggravent. La population touchée n'est pas forcément extrêmement précarisée mais a besoin de clés pour être autonome dans la gestion du budget familial. Certaines situations beaucoup plus critiques peuvent être repérées. La conseillère en économie sociale et familiale du service fait alors un travail plus global, actionne tous les dispositifs d'aide (FSL, secours, aide éducative budgétaire, GAFIB...), en lien avec les autres acteurs sociaux du territoire.

Bilan chiffré

222	familles en suivi/actif ou suivi/veille par la conseillère en ESF
151	courriers dont 66 1 ^{er} courrier pour engager le dispositif (28 nouvelles familles contactées)
3	commissions partenariales

72 % des dettes initiales repérées (à hauteur de 34 034 euros), recouvrées

Comme les années précédentes, globalement, les familles qui sont repérées n'ont sollicité aucune aide, aucun service. Elles ne vont pas d'elles-mêmes vers un travailleur social. Sans l'aide du dispositif, elles seraient seules face à leurs difficultés avec un fort risque d'aggravation.

Crise sanitaire : Les accompagnements n'ont pas cessé mais la CESF a été moins sollicitée durant le premier confinement. Elle a plus sollicité les familles à la sortie du confinement, notamment pour les informer des possibilités d'accueil centre de loisirs et séjours enfants.

Accompagnement autour du bien-être des enfants

Le travailleur social a été mobilisé sur 24 situations jugées préoccupantes et a participé à 2 réunions de concertation techniques enfant adulte avec les partenaires extérieurs.

b. Aide sociale légale

Avec les nouvelles possibilités de modernisation de l'administration, la dématérialisation, et la possibilité pour les personnes et les aidants d'instruire directement leurs dossiers via internet, le nombre de dossiers traités par le service est en baisse.

Le CCAS recentre son activité sur l'accompagnement des plus démunis et traite les dossiers les plus complexes.

- L'instruction des demandes de prise en charge financière

Nombre de dossiers	2016	2017	2018	2019	2020
Aide sociale hébergement	29	21	11	19	19
Aide personnalisée autonomie	85	73	51	65	59
Aide liée au handicap	276	141	69	69	49
Allocation spécifique personnes âgées	3	0	3	0	3
Titres améthyste*	437	410	374	278	228

**aide départementale*

- La domiciliation

La domiciliation mobilise les agents sur des situations toujours plus complexes et le temps de travail pour cette action reste très important. Le nombre de rencontres sans rendez-vous pour distribution de courrier dépasse les 200. Des rendez-vous spécifiques ont pu être proposés même durant le confinement dès que la poste a repris son fonctionnement.

c. Aide sociale facultative

- La solvabilisation des familles

Les secours du CCAS comprennent les aides exceptionnelles et les aides pour la fourniture d'EDF. Pour ces dernières, le CCAS est remboursé par le SIPPEREC. Le CCAS a été particulièrement vigilant aux situations précaires du fait de la crise (aucun refus) mais le nombre de demandes n'a pas augmenté en 2020 (probablement du fait des dispositifs mis en place pour pallier)

Pour l'allocation communale d'aide à la famille, l'attribution se fait en fonction du Quotient Familial (QF) calculé par la ville et du cycle scolaire de(s) enfant(s).

	Nombre de familles aidées				Montant en euros				
	2016	2017	2018	2019	2016	2017	2018	2019	2020
Allocation communale d'aide à la famille	61	74	72	81	20 212	22 778	25 652	23 345	22 687
Secours du Président du centre communal d'action sociale	8	7	8	9	1 516	1 701	2 392	2 551	2 552

d. Santé- handicap

- Premier Salon de la prévention Santé : Stands et conférences
 - Animation du Conseil local de santé mentale
 - Animation du conseil local des professionnels de santé
 - Animation du « comité Ville pour tous » en qualité de commission communale d'accessibilité
 - Suivi des projets de maison médicale
 - Annulation des Semaines d'information sur la santé mentale
 - 3 réunions concernant les situations complexes
 - Organisation de 5 collectes de sang en partenariat avec l'Etablissement Français du Sang et obtention du label « commune donneur ». 396 donateurs. Le nombre est toujours en augmentation. Nouvelle organisation sur RV (pas d'attente du fait des gestes barrière à respecter)
 - Maintenance des 6 défibrillateurs et déploiement de 3 nouveaux défibrillateurs
 - Formation grand public à l'utilisation des défibrillateurs lors du salon de la prévention santé
 - Rôle facilitateur dans le parcours des enfants en situation de handicap
- La coordinatrice intervient à la demande des parents et les positionne au cœur du projet.
Accompagnement de 18 situations, dont 6 nouvelles familles.

e. Le service de soins infirmiers à domicile (SSIAD)

Le SSIAD, autorisé par l'ARS (agence régionale de santé), a une capacité de 30 places. Il est ouvert tous les jours, dimanche et jours fériés compris, de 8 h à 20 h. Le service contribue au maintien à domicile de toute personne âgée de 60 ans et plus, malade ou dépendante, en assurant, sur prescription médicale, les soins infirmiers et d'hygiène générale.

42 patients différents ont été pris en charge cette année, 28 femmes et 14 hommes.

Le nombre de « journées réelles » ainsi que le nombre de passage des professionnels sont dorénavant les indicateurs comptabilisés par l'ARS. En 2020, on compte 5 754 journées « réelles », 7 524 passages des professionnels du SSIAD et 719 passages des infirmières libérales avec lesquelles le SSIAD a conventionné, soit au total 8 243 passages chez les patients.

L'épidémie a bien sur fortement impacter le service. Les soins se sont poursuivis durant les confinements et les couvre-feux. Les gestes barrières ont allongé significativement les interventions mais surtout les

sollicitations ont été inexistantes et certaines intervention annulées par les patients car ils redoutaient les interventions à leur domicile.

II. Retour sur les projets de l'année 2020

a. Projets en cours

- Participation au projet de continuum éducatif
- Poursuite de la participation au suivi des avancées de l'Adap
- Participation à l'ABS : diagnostic et identification des enjeux

b. Projets finalisés

Déploiement de nouveaux défibrillateurs
1^{er} salon prévention santé

III. Perspectives pour l'année 2021

Les objectifs visent notamment à développer et fiabiliser la relation à l'utilisateur.

a. Perspectives relatives aux affaires courantes

- Poursuite du travail issu de l'analyse des besoins sociaux : définition des axes de travail et mises en œuvre
- Participation aux démarches : Prévention de la délinquance/ Parlons ensemble des Blagis

b. Projets à lancer en 2021

- SSIAD / ARS : mise en place d'un CPOM (contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens)
- Nouveau partenariat MDPH : signature d'une convention avec le CCAS – réflexion sur l'accueil et l'accompagnement du public en situation de handicap
- Réflexion sur un accueil social de proximité
- Réflexion pour des actions visant à réduire la fracture numérique
- Formation / Information aux agents concernant les femmes victimes de violences

CHAPITRE VIII : POLE EQUIPEMENTS ET CADRE DE VIE

Le pôle Equipements et Cadre de Vie inscrit ses missions de service public dans le cadre de la démarche de développement durable définie par la Ville et est plus particulièrement chargé :

- de l'urbanisme réglementaire : élaboration des documents instruction des demandes d'autorisations d'utilisation des sols et conseil aux pétitionnaires,
- de l'urbanisme opérationnel : conception et pilotage des opérations et perspectives foncières (acquisitions, gestion, baux, et autorisations d'occupation, etc.) en liaison avec les acteurs internes et externes concernés,
- de l'aménagement de l'espace public : réflexions en matière de mobilité (circulations douces, stationnement, transports), accessibilité, valorisation et qualité des espaces publics et mise en œuvre des programmes d'action en la matière,
- de la gestion du patrimoine communal (bâtiments, flotte) : entretien en liaison avec les utilisateurs, cessions et acquisitions, suivi des travaux de prestataires extérieurs, adaptation du patrimoine communal aux nouveaux besoins (programmation, clauses techniques des marchés, contribution aux dossiers de demande de subvention, maîtrise d'œuvre, suivi de chantier, etc.) dans le cadre des décisions prises en comité de pilotage et en liaison étroite avec les services utilisateurs/pilotes,
- du secrétariat des commissions de sécurité,
- des moyens logistiques des différentes manifestations organisées sur le territoire communal,
- des missions de tranquillité urbaine : prévention et interventions.

Section 1 - Service Urbanisme

Principales missions : instruction des demandes d'autorisation d'utilisation des sols, définition des documents d'urbanisme en lien avec l'Etablissement public territorial, opérations de valorisation foncière.

I. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2020

a. Droits des sols

Demandes de permis de construire, de démolir, et déclarations de travaux déposées :

Nature des dossiers déposés	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Permis de construire	35	36	36	29	22	33	43	40	34	30	38
Permis de construire modificatif ou transfert	7	17	14	14	14	14	8	12	19	4	17
Permis de démolir	8	6	6	3	0	3	4	2	5	3	2
Déclaration préalable	133	120	119	128	118	111	106	102	116	115	126
Demandes d'enseigne	42	26	23	36	11	17	21	25	22	18	25
Demande de changement d'usage	6	6	2	5	11	11	5	8	6	5	6

Permis de construire y compris les modificatifs, déposés en 2018, 2019 et 2020, au 31 décembre 2019 et 2020 :

Suivi des dossiers	Nbre de dossiers 2018	Nbre de dossiers 2019	Nbre de dossiers 2020
En cours d'Instruction	7	5	20
Favorable	21	20	29
Refus ou rejets tacites	6	8	4
Annulé en cours d'instruction	0	1	2
TOTAL	34	34	55

Malgré le contexte sanitaire, l'année 2020 est caractérisée par un accroissement significatif du nombre de dossiers déposés, notamment en ce qui concerne les permis de construire.

b. Foncier

Conformément à la loi du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté, l'établissement public territorial Vallée Sud – Grand Paris est devenu compétent en matière de droit de préemption urbain (DPU), à compter du 29 janvier 2017. Ce dernier a décidé de conserver l'exercice du droit de préemption sur une partie du territoire de Sceaux, correspondant aux zones UE délimitées dans le plan local d'urbanisme (PLU). Dans les autres secteurs, l'exercice du droit de préemption a été délégué :

- à l'établissement public foncier d'Ile-de-France (EPFIF) dans les secteurs où il a compétence pour intervenir (cf. ci-dessous) ;
- à la ville de Sceaux, sur le restant du territoire.

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
D.I.A (déclarations d'intention d'aliéner) enregistrées	126	212	259	287	304	341	338	348	384	346

En 2020, les décisions sur les DIA ont été rendues :

- par VSGP : 11,57 % ;
- par l'EPFIF : 0 % ;
- par la Ville : 88,43 %.

La Ville a procédé, en 2020, aux acquisitions et cessions suivantes :

- Acquisitions :

Désignation	Surface cadastrale	Adresse	Vendeur	Date de l'acte	Prix
Pavillon	851	21 rue Paul Couderc	Consorts ISIDORO	26/05/2020	1 100 000 €
Voirie aménagée	62	2 rue Constant Pilate	M. et Mme BOUTIN	23/11/2020	23 622 €

- Cessions :

Désignation	Surface cadastrale	Adresse	Acquéreur	Date de l'acte	Prix
Immeuble	3 215 m ²	30 rue des Imbergères	SEM Sceaux – Bourg-la-Reine Habitat	24/06/2020	455 000 €

Par ailleurs, dans le cadre de la convention d'intervention foncière conclue avec l'EPFIF le 25 avril 2017, modifiée par avenant le 22 mars 2018 et le 30 juillet 2019, l'EPFIF a engagé les opérations suivantes :

- Acquisitions :

Désignation	Surface cadastrale	Adresse	Vendeur	Date de l'acte	Prix
Appartement	501	20 avenue de la Gare	M. Mme CHRISTIEN - ESSODAIGUI	16/06/2020	300 000 €

c. Le plan local d'urbanisme (PLU)

La compétence en matière de PLU appartient à Vallée Sud – Grand Paris, depuis le 1^{er} janvier 2016.

Vallée Sud – Grand Paris a engagé la procédure de modification n°2 du PLU le 19 février 2020 avec pour objectif principal de mieux protéger les quartiers pavillonnaires. Une enquête publique s'est tenue du 29 septembre 2020 au 31 octobre 2020 : le projet a fait l'objet d'un avis favorable du commissaire enquêteur. Le PLU modifié et prenant en compte une partie des observations du public et des personnes publiques associées, a été approuvé par le conseil de territoire le 10 février 2021.

d. Secteur de projet des Quatre-Chemins :



- **Livraison des lots 1 (partiellement), 2 et 5**

Les années 2019 et 2020 ont vu la livraison des premières opérations du secteur de projet des Quatre-Chemins avec :

o Lot n°1 relatif à la résidence des Mésanges

Maître d'ouvrage : Seqens

Le projet de rénovation de la résidence des Mésanges se déroule en 3 phases opérationnelles.

Phase 1 – 61 logements locatifs sociaux

Maître d'œuvre : VALERO-GADAN

Livré en 2019

o Lot n°2

Maître d'ouvrage : BPD Marignan

Maître d'œuvre : Marie-Odile FOUCRAS

Programme : 88 logements à l'accession

Livré fin 2020.

Les travaux commencés en 2017 et ont été achevés fin 2020. Concomitamment à la livraison, la Ville a aménagé deux sentiers (sentier des Bouillons et sentier de la Fontaine du moulin) en 2020.

o Lot n°5

Maître d'ouvrage : Hauts-de-Seine Habitat

Maître d'œuvre : Atelier 115

Programme : 150 logements sociaux pour étudiants et 15 logements sociaux familiaux

Livré en 2019

- **Poursuite de la mise en œuvre du projet des Mésanges (lot n°1)**

o Lot n°1 relatif à la résidence des Mésanges

Maître d'ouvrage : Seqens

Le projet de rénovation de la résidence des Mésanges se déroule en 3 phases opérationnelles, dont la première phase a été livrée (cf. précédemment).

Phase 2 – 90 logements locatifs sociaux

Maître d'œuvre : RVA

Les opérations de démolition ont été engagées au 2^e semestre 2020 et les opérations de construction se réaliseront entre 2020 et 2022, en vue d'une livraison au 2^e semestre 2022. Cette seconde phase opérationnelle permettra de finaliser le relogement des locataires.

Phase 3 – environ 170 logements dont 110 logements sociaux et 60 logements à l'accession.

Cette phase opérationnelle fera l'objet d'une définition plus précise dans le courant de l'année 2021.

- **Poursuite opérationnelle des lots 4 et 6**

o Lot n°4

Le département des Hauts-de-Seine est propriétaire de ce terrain. Après avoir sélectionné l'opérateur Eiffage, il a décidé de remettre en concurrence plusieurs opérateurs, en vue d'améliorer la valorisation de son foncier. Le processus de consultation a été lancé fin 2020 et est en cours.

Programme prévisionnel : logements et locaux artisanaux.

Le permis de construire a été délivré le 22 novembre 2018, il n'a pas fait l'objet de recours. A la suite de la découverte d'une présence d'eau dans le sol au-delà de ce qui avait été escompté, le département a relancé une actualisation de la consultation, toujours en cours. La Ville s'est positionnée pour acquérir les locaux artisanaux.

○ Lot n°6

Maître d'ouvrage : RATP Habitat
Maître d'œuvre : Armand NOUVET
Programme : 60 logements sociaux
Calendrier prévisionnel : 2021-2023

Le permis de construire a été délivré en 2017. Suite à des contraintes techniques liées à la proximité des infrastructures de la RATP et impactant le coût de construction du projet, RATP Habitat a connu plusieurs appels d'offres infructueux. Un nouvel appel d'offres est en cours.

○ Lot n°6 bis

Maître d'ouvrage : RATP et opérateur à définir
Maître d'œuvre : en cours de désignation
Programme : gare de bus, commerce, locaux RATP et logements
Calendrier prévisionnel : 2021-2023

Le lot n°6 bis est en interconnexion avec le projet d'aménagement de la gare de bus (cf. ci-après). Le foncier appartient à la RATP qui est en cours de désignation d'un opérateur et d'un maître d'œuvre.

- **Schéma de référence sur le pôle Robinson**

Dans le cadre du schéma de référence du pôle d'échange de Robinson validé par le STIF en 2016, plusieurs actions sont en cours :

- Agrandissement de l'accès ouest – action RATP : l'objet est d'accompagner un rééquilibrage des flux voyageurs vers l'accès ouest de la gare, du fait des opérations immobilières en cours dans le secteur des Quatre-Chemins et du repositionnement d'une partie des arrêts de bus à l'ouest des voies. Ce phénomène va s'accroître notamment par la création d'une gare de bus en connexion avec l'avenue du Plessis.
L'accès ouest fait donc l'objet de travaux d'agrandissement, de mise aux normes PMR et d'amélioration de la qualité d'accueil des voyageurs. Le chantier devrait être livré au printemps 2021.
- Aménagement d'une gare de bus en connexion avec l'avenue du Plessis – action RATP : une gare de bus sera aménagée sur des terrains appartenant à la RATP, le long de l'avenue du Plessis et actuellement utilisés comme parking, locaux techniques et locaux sociaux. Cette gare de bus permettra d'accueillir les lignes de bus assurant leur terminus à Robinson et réalisant leur parcours à l'ouest des voies. Il s'agit de lignes qui sont aujourd'hui en terminus sur la place de la Gare.
La RATP est engagée dans des études de maîtrise d'œuvre pour la conception de la future gare de bus. Ces études sont pensées en synergie avec la mise en œuvre d'un programme immobilier sur le lot 6 bis.
- Réaménagement de la place de la gare – action Ville : le réaménagement de la place de la Gare constitue l'une des actions du schéma de référence du pôle Robinson. Les arrêts de terminus de deux lignes de bus seront reportés dans la future gare de bus (cf. supra) : cette évolution est l'occasion de repenser l'aménagement de la place de la Gare, dans la

perspective de favoriser les déplacements piétons, de qualifier les espaces publics et le paysage urbain, en lien avec les futurs programmes immobiliers qui marqueront les limites de la future place.

Les études de faisabilité relatives à ce réaménagement sont en cours d'approfondissement.

e. Secteur de projet Albert 1^{er}

Le lot n°1 du secteur Albert 1^{er} comprend la réalisation par la SEM Sceaux Bourg-la-Reine Habitat, d'une résidence pour étudiants et d'une crèche. La résidence a été livrée courant du 2^e semestre 2019 et le multi-accueil « Les Musiciens » a ouvert en janvier 2020.

Le lot n°2 comprend un ensemble de terrains appartenant à un propriétaire particulier, au Département et à la Ville. Dans le cadre d'un appel à projet auprès de promoteurs, les propriétaires ont décidé de vendre leurs terrains à la société Nacarat, en vue d'un projet immobilier comprenant des logements libres et des logements locatifs sociaux (30%). Le conseil municipal de Sceaux en a décidé ainsi lors de la séance du 17 décembre 2020. Nacarat a déposé un permis de construire fin 2020.

Maître d'ouvrage : Nacarat

Maître d'œuvre : GERIN JEAN

Programme : logements libres et logements locatifs sociaux (30%)

Calendrier prévisionnel : 2021-2023

f. Secteur de projet de la place du général De Gaulle et ses abords

La métropole du Grand Paris (MGP), nouvellement créée depuis le 1^{er} janvier 2016, a organisé en 2017 un appel à idées à l'échelle de son territoire, *Inventons la métropole du Grand Paris*. La Ville s'est portée candidate et le site de la place du général de Gaulle et ses abords a été retenu parmi 59 autres sites en Ile-de-France.

Parallèlement, la Ville a engagé début 2017 une démarche de concertation *Parlons ensemble du centre-ville*, pour que les scéens, les commerçants, les utilisateurs du centre-ville s'expriment et échangent sur l'avenir de leur centre-ville. 19 réunions publiques ont eu lieu et ont permis de définir les contours d'une charte sur le centre-ville, votée par le conseil municipal le 11 mai dernier. Cette charte a été remise aux équipes candidates à l'appel à projet métropolitain comme fil directeur de leurs réflexions sur le site de la place du général de Gaulle.

Les trois équipes sélectionnées ont remis un dossier fin juillet 2018. Le 14 septembre 2017, la Ville les a invitées à présenter leurs idées auprès de la population.

Le jury de la métropole s'est réuni fin septembre 2017 et a procédé au classement des projets. Le projet présenté par NACARAT, *A la croisée des s[ce]Jens* a été classé premier. La Ville a émis un certain nombre de réserves. Pour prendre en compte ces réserves et les réactions du public lors de l'audition du 14 septembre, NACARAT a décidé de se rapprocher du candidat classé deuxième PITCH, afin de monter une équipe commune et proposer un projet en adéquation avec les attentes de la Ville et de ses habitants.

En 2018, la Ville a poursuivi la démarche de concertation avec l'organisation de visites, d'ateliers collaboratifs et d'une réunion publique. Lors de sa séance du 29 mars 2018, le conseil municipal a tiré le bilan de la concertation et décidé d'engager opérationnellement le projet, tout en poursuivant le processus de concertation à travers l'organisation de nouveaux ateliers le 8 novembre 2018 ayant pour thème les espaces publics et l'attractivité et le rayonnement du projet, et une réunion publique le 29 novembre 2018. L'engagement opérationnel du projet s'est

concrétisée à travers la modification simplifiée n°1 du PLU et le lancement d'une procédure de mise en concordance du cahier des charges du lotissement Amiral avec le PLU.

En 2019, la Ville a connu des avancées opérationnelles notables en ce qui concerne :

- la poursuite de la concertation, qui s'est concrétisée par l'organisation d'ateliers (février, mars et juin 2019), l'ouverture de la maison du projet (d'avril à juillet 2019) permettant au public de prendre connaissance du projet à travers notamment le développement d'une maquette numérique du projet et la mise à disposition d'un registre à l'hôtel de ville, pour recenser les observations du public sur la requalification des espaces publics. Le conseil municipal, lors de sa séance du 19 décembre 2019, a approuvé le bilan de la concertation sur la requalification des espaces publics ;
- la mise au point du programme de requalification des espaces publics, en concertation avec le public ;
- la définition d'un partenariat de travail avec le département des Hauts-de-Seine pour la mise en œuvre du projet sur les espaces publics, celui-ci ayant compétence sur les deux voies départementales qui se croisent au niveau du carrefour de Gaulle ;
- les approfondissements engagés sur les îlots opérationnels avec :
 - sur l'îlot Amiral (n°2) : la délivrance du permis de construire pour la réalisation de l'école de cuisine, l'approbation de la mise en concordance du cahier des charges du lotissement du château de l'Amiral avec le PLU et la décision du conseil municipal, lors de sa séance du 28 mars 2019, de conclure un bail à construction pour une école de cuisine, avec le groupement constitué des sociétés Nacarat et Pitch.
 - sur les îlots Voltaire (n°1) et Houdan (n°3) : les approfondissements du projet architectural dans le cadre de la concertation, le prononcé du déclassement par anticipation des emprises communales nécessaires à la mise en œuvre du projet et la cession de ces immeubles au groupement constitué des sociétés Nacarat et Pitch.

En 2020, malgré un contexte sanitaire contraignant, le projet a poursuivi son avancement opérationnel à travers :

- la signature de promesses avec le groupement constitué des sociétés Nacarat et Pitch, relatives au bail à construction sur l'îlot Amiral et à la vente des immeubles et terrains communaux, sur les îlots Voltaire et Houdan ;
- le lancement d'un appel d'offres dans le cadre d'un groupement de commande avec le Département, pour retenir un maître d'œuvre unique pour la conception des espaces publics qu'ils soient départementaux ou communaux.

II. Perspectives pour l'année 2021

a. Secteur de projet des Quatre-Chemins

Le secteur des Quatre-Chemins se trouve à mi-chemin de sa réalisation, avec une première phase opérationnelle achevée et l'engagement d'une deuxième phase opérationnelle. En 2020, l'attention devrait porter sur :

- le lancement d'une nouvelle étape de concertation, qui permettra de faire le bilan de l'avancement du projet mais surtout, de réinterroger le public sur ses attentes en matière d'appropriation et d'usage des espaces publics, des commerces...
- l'engagement dans la démarche de labellisation Eco-quartier avec candidature à l'étape 2 ;
- l'approfondissement des projets sur les îlots 1 (définition des projets architecturaux de la phase 3), 4 (désignation d'un opérateur par le Département en partenariat avec la Ville) et 6 bis (définition du projet de gare de bus et du projet immobilier par la RATP, en partenariat avec la Ville) ;

- la mise au point du programme d'aménagement de la place de la Gare ;
- la poursuite des opérations de maîtrise foncière, dans le cadre de la convention d'intervention foncière entre la Ville et l'établissement public foncier.

b. Secteur de projet Albert 1^{er}

Le lot n°2 poursuivra son avancement opérationnel avec l'instruction du permis de construire.

c. Secteur de projet de la place du général de Gaulle et ses abords

En 2021, l'avancement opérationnel devrait porter sur :

- En ce qui concerne les espaces publics :
 - la procédure de déclassement des espaces publics départementaux avec l'organisation préalable d'une enquête publique, qui s'est d'ores-et-déjà déroulée du 26 janvier au 10 février 2021 ;
 - la désignation d'un maître d'œuvre conjoint entre la Ville et le Département pour la conception des espaces publics. Les études de conception seront ainsi engagées dans le courant de l'année 2021 et devraient donner lieu à des ateliers d'échange avec le public.
- En ce qui concerne les projets immobiliers :
 - sur l'îlot Amiral : la Ville a signé une promesse de bail à construction avec le Groupement dont l'échéance est le 30 juin 2021, éventuellement prolongeable. Cette promesse comprend un certain nombre de conditions suspensives qui devront être levées pour permettre la poursuite du projet. Ces conditions suspensives portent notamment sur la levée des contentieux engagés contre le permis de construire et la mise en concordance du cahier des charges du lotissement du château de l'Amiral avec le PLU. Ces recours sont en cours auprès du Tribunal.
 - sur les îlots Voltaire et Houdan : les études sur le projet se poursuivent en vue du dépôt des permis de construire.

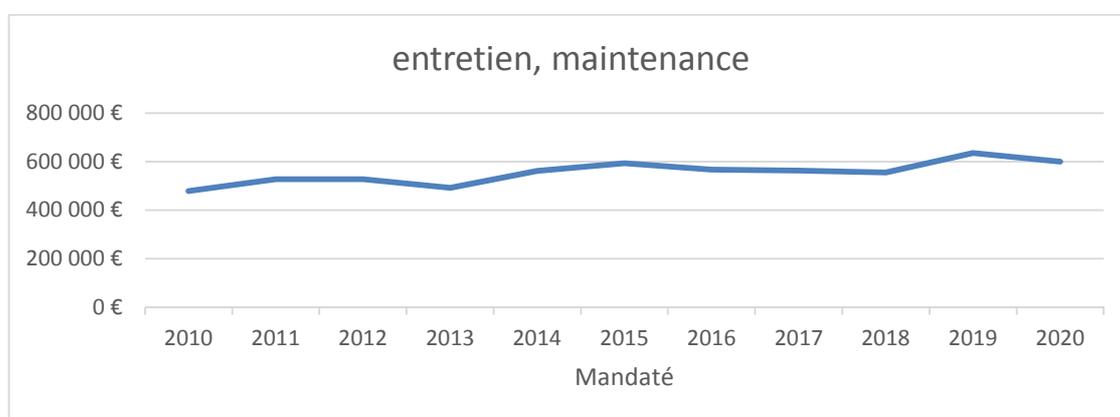
Section 2 - Le bâtiment

Principales missions : entretien des bâtiments communaux, suivi des chantiers de travaux, de construction et de réhabilitation lourde, fonctionnement du Centre technique municipal et garage. Les agents en poste au centre technique municipal interviennent quotidiennement à l'entretien des bâtiments de la Ville. Sur cette année 2020, un grand nombre de projets ont été menés conjointement avec le savoir-faire et le professionnalisme des agents du CTM.

I. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2020

a. Entretien de bâtiments

Entretien de 76 507 m² de surface hors œuvre réalisé en régie ou par une entreprise selon la nature et l'ampleur des travaux dont 60 immeubles et 48 chaufferies ou centrales de traitement d'air.



b. Logistique de manifestations et gestion de la crise

En raison de la crise sanitaire, la quasi-totalité des manifestations a dû être annulée sur 2020. Les agents du service ont su s'adapter aux nouvelles missions engendrées par la crise sanitaire (COVID) :

- surveillance de l'ensemble des bâtiments fermés ;
- approvisionnement et distribution de masques de protection ;
- mis à disposition dans les bâtiments administratifs ainsi que des commerçants Scéens de distributeurs de gel hydroalcoolique ;
- logistique de prêt de matériel aux associations.

c. Garage

Entretien de 52 véhicules (44 VL, 2 PL, 1TC et 5 VL électriques) dont 115 réparations en régie.

d. Commissions de sécurité

12 commissions communales nécessitant les missions suivantes :

- gestion du planning des commissions
 - transmission des convocations
 - notification des procès-verbaux
 - entretien avec les exploitants
 - assistance à la commission
 - instruction des dossiers pour les ERP de 5^{ème} catégorie
- 4 commissions départementales nécessitant les missions suivantes :
- transmission des convocations
 - notification des procès-verbaux

- assistance à la commission

Rôle de conseil auprès de différentes catégories de gestionnaires des ERP (commerçants, cabinets médicaux etc...) pour l'accessibilité et la sécurité incendie.

Production de plans et affiches :

- réalisation de plans et cartes pour la direction
- réalisation d'affiches informatives pour l'ensemble des services de la mairie

II. Retour sur les projets de l'année 2020

Opérations de construction ou rénovation de bâtiment - Suivi technique, financier et administratif

- Réception de l'opération 1 des travaux de restauration de l'église Saint-Jean-Baptiste,
- Commencement de l'opération 2 des travaux de restauration de l'église,
- Réception des extérieurs du site sportif et de loisir des Blagis.

Opérations de maintenance et de gros entretien des bâtiments

- Mise en conformité des plans d'évacuation incendie dans les groupes scolaires,
- Aménagement des nouveaux locaux de la Tranquillité urbaine,
- Mise en conformité des différents groupes scolaires et gymnases suite aux commissions de sécurité,
- Gros entretien divers bâtiments (peinture, revêtements de sols, revêtements muraux, électricité/mise en conformité, couverture).

III. Perspectives pour l'année 2021

Opérations de construction ou rénovation de bâtiment - Suivi technique, financier et administratif

- Poursuite de l'opération 2 des travaux de restauration de l'église,
- Finalisation du bardage de la bibliothèque,
- Etude de faisabilité de la reconstruction de la crèche de la Gare sur le terrain du 172 rue Houdan légué par Monsieur MARTINET à la Ville,
- Etude de programmation de la réhabilitation de la Halle des Blagis,
- Etude de programmation d'amélioration de la performance énergétique des écoles élémentaires des Cos Saint Marcel, des Blagis et du Centre Municipal de Loisirs des Blagis,
- Etude de programmation de la réhabilitation de la Maison-atelier André Lurçat.

Opérations de maintenance et de gros entretien des bâtiments

- Réalisation de travaux dans le cadre du calendrier ADAP
- Travaux de réorganisation du multi-accueil des Blagis
- Travaux de modernisation technique du multi-accueil Charaire

Section 3 - Espace public et environnement

Principales missions : aménagement de l'espace public de la Ville, entretien de la voirie, des espaces verts, de l'éclairage public et de la signalisation tricolore lumineuse, propreté. Le service est composé d'un chef de service, une assistante administrative, une assistante comptable, deux techniciens travaux, et au sein du centre technique municipal un chef d'équipe et son adjoint, 12 agents aux espaces verts et 10 agents chauffeurs, d'entretien de la voirie, ou de propreté.

I. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2020

a. Travaux d'entretien

- Entretien et nettoyage de la voirie : 35 km dont 23,60 km de voirie communale et 11,4 km de voirie départementale,
- Entretien du cimetière : 11 500 m²,
- Entretien des feux de signalisation : 22 carrefours,
- Entretien de l'éclairage public : 2 695 points lumineux,
- Réalisation des illuminations pour les périodes de Noël (pose et dépose du matériel),
- Entretien de voirie dans diverses voies (nids de poule, réfection de trottoirs et chaussées, marquage au sol, entretien du mobilier urbain etc.),

b. Stationnement (hors stationnement payant)

- Entretien du marquage au sol des emplacements de stationnement,
- Création de places de stationnement avenue Jules Guesde

c. Espaces verts, cimetière et aires de jeux

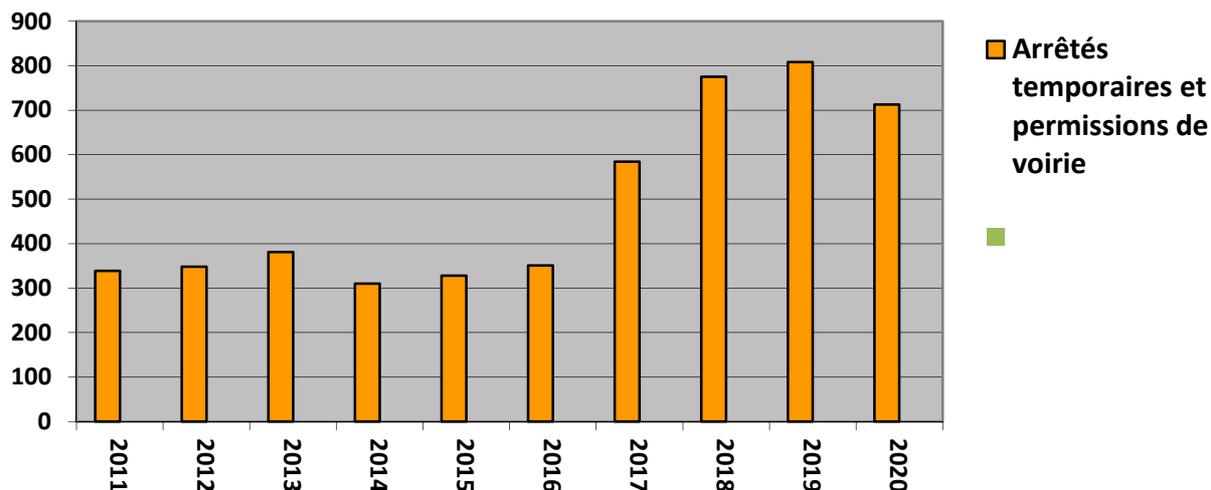
- Entretien et nettoyage des espaces verts : 8 000 m² (dont le jardin de la Ménagerie), fleurissement.
- Plantations : 74 109 unités.
- Entretien et taille des arbres de l'espace public communal (arbres d'alignement et des propriétés communales), abattage des arbres dangereux.
- Entretien des aires de jeux.

d. Divers administratifs

- Arrêtés temporaires et permissions de voirie : 713 (dont les déménagements)
- Déménagements : 345
- DT-DICT : 400

e. Suivi de chantiers

- Suivi des chantiers des concessionnaires : neufs et entretiens.
- Suivi des autorisations et permission de voirie : occupations du domaine public pour chantiers, déménagements...



II. Retour sur les réalisations de l'année 2020

a. Travaux d'aménagement/Travaux neufs

- Création et aménagement d'une allée en béton drainant avec espaces végétalisés sentier des Bouillons,
- Création et aménagement d'une allée piétonne en béton drainant et pose de clôtures sentier de la Fontaine du Moulin,
- Réaménagement de l'Allée des Acacias
- Rénovation de la chaussée rue de Bagneux entre la rue de l'Yser et le carrefour Marne-Bagneux,
- Reprise des trottoirs et élargissement au niveau de l'école du Centre rue Hippolyte Boulogne,
- Rénovation de la rue du Lycée, troisième phase, entre l'avenue Carnot et l'avenue de Verdun,
- Pose de mâts pour vidéo-protection,
- Réaménagement de l'aire de jeux du jardin de la Ménagerie avec installation de nouveaux jeux et reprise du sol souple,
- Rénovation et agrandissement d'une allée du Cimetière.

b. Autres travaux en lien avec le Sipperec

- Enfouissement des réseaux et rénovation de l'éclairage public, avenue Madeleine Crenon, rue Quesney.

c. Espaces verts

- Poursuite du programme de végétalisation et de plantations au cimetière communal,
- Création d'un espace végétalisé dans la cour de l'école des Blagis, suppression du sol imperméable, plantation d'un arbre,

d. Etudes

- Etude d'aménagement sur le centre-ville et abords de l'Eglise.
- Etude de faisabilité de requalification de la rue Houdan,
- Etude d'aménagement des rues de Bagneux (entre Clémenceau et Docteur Roux), Léo Delibes, Jean Jaurès et Michel Voisin (entre Colbert et Roosevelt).

III. Perspectives pour l'année 2021

a. Travaux d'aménagement

- Réaménagement de voirie rue des Aulnes première phase,
- Reprise de chaussée rue de la Marne, à la suite des travaux concessionnaires,
- Réaménagement de voirie rue Michel Voisin entre l'avenue du Président Franklin Roosevelt et le boulevard Colbert
- Reprise de revêtement passage Benoit,
- Rénovation des dispositifs de stationnement minute quartier Robinson,
- Installation de boîtes à livres en domaine public.

b. En lien avec le Sipperec :

- Enfouissement des réseaux et rénovation de l'éclairage public quartier des Chéneaux Sablons : rue du Docteur Thore, rue des Chéneaux et sentier des Coudrais

c. Etudes

- Poursuite de l'étude d'aménagement sur le centre-ville et abords de l'Eglise - APD
- Réalisation de l'inventaire des arbres du territoire communal.

Section 4 – Tranquillité urbaine

Le service Tranquillité urbaine dit « STU » chargé de la police municipale à Sceaux réalise notamment les missions suivantes :

- Surveillance de établissements scolaires,
- Surveillance des foires et marchés,
- Surveillance des manifestations publiques,
- Surveillance du stationnement et fourrière automobile,
- Surveillance de la circulation publique et sécurité routière,
- Vidéoprotection,
- Opération tranquillité absences,
- Objets trouvés/ perdus,
- Fourrière animale et chiens catégorisés,
- Voisins et commerçants vigilants et solidaires,
- Surveillance de la salubrité publique,
- Surveillance des nuisances et pollutions,
- Surveillance de l'occupation du domaine public,
- Surveillance de la publicité, des enseignes et affichages,
- Assistance et secours à la population,
- Surveillance funéraire.

La doctrine d'emploi du service Tranquillité urbaine repose sur 3 axes :

- La proximité,
- La prévention,
- La tranquillité.

I. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2020

- 3915 amendes de stationnement (chiffre inférieur aux années précédentes en raison de la crise sanitaire du coronavirus),
- 71 véhicules placés en fourrière,
- 166 véhicules repérés en stationnement abusif,
- 51 procès-verbaux ou rapports rédigés à l'attention des autorités de police,
- 358 objets trouvés dont 59 restitués à leurs propriétaires,
- 340 objets perdus déclarés enregistrés par le service,
- 319 opérations tranquillité absences (OTA) réalisées avec suivi informatisé des passages,
- 19 nouvelles caméras de vidéoprotection sur la voie publique soit un total de 40 caméras de voie publique,
- 2 policiers municipaux supplémentaires.

II. Retour sur les projets de l'année 2020

Plusieurs projets ont été concrétisés au service Tranquillité urbaine en 2020 dont :

- La création et mise en service d'un accueil physique dédié à la tranquillité publique et à l'aide aux victimes, dans les nouveaux locaux ouverts au 124 rue Houdan,
- La création et mise en service d'un centre de supervision urbain (CSU),
- Le recrutement de 2 policiers municipaux supplémentaires,
- L'extension du nombre de caméras sur la voie publique (total de 40 caméras),
- La refonte de la convention de coordination avec la police nationale.

III. Perspectives pour l'année 2021

L'année 2021 verra la signature de la nouvelle convention de coordination avec la police nationale ainsi que son application, notamment :

- Le recrutement de 2 agents supplémentaires au service Tranquillité urbaine en 2021 : 1 policier municipal et 1 garde urbain,
- Le port des caméras piétons par les policiers municipaux,
- Le port d'armes non létales par les policiers municipaux (bâtons de défense, bombes lacrymogènes et pistolets à impulsion électrique),
- L'accès des policiers municipaux à certains fichiers de la police nationale,
- Le déploiement de nouvelles caméras de vidéoprotection.

Au-delà de ce partenariat étroit avec la police nationale, le service Tranquillité urbaine accroîtra en 2021 son implication plus large dans le partenariat local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) dont il est un maillon fondamental, notamment au travers de la définition puis de la réalisation d'une nouvelle stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance.

Section 5 - Gestion du patrimoine et coordination administrative

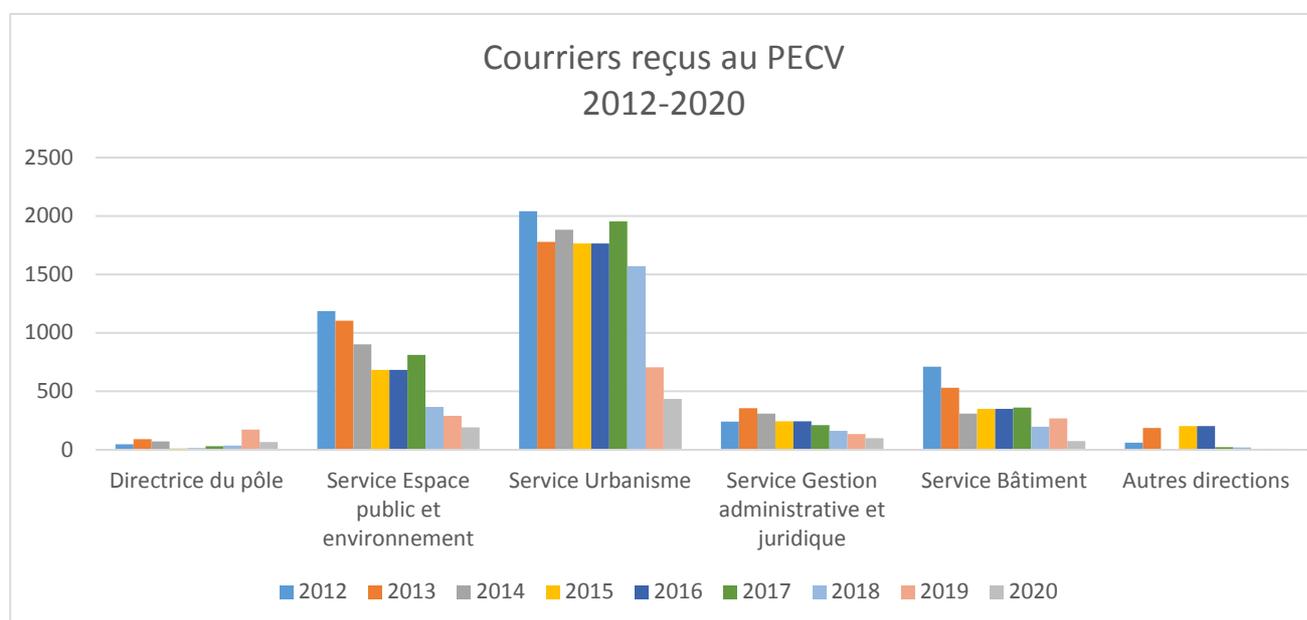
Principales missions : gestion du patrimoine communal, marchés publics, assurances, subvention.
Le service assure de missions transverses telles que le pilotage du marché de nettoyage des bâtiments communaux et mène des projets susceptibles de toucher plusieurs services du pôle, voire de la Ville.

I. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2020.

a. Courriers arrivés au PECV

Courriers arrivés au PECV : (910 avec 7 courriers non PECV) dont :

Demandes d'enlèvement de graffiti chez les particuliers : 11



	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Directrice du pôle	45	90	70	11	10	30	36	171	65
Service Espace public et environnement	1184	1104	901	683	606	812	365	289	190
Service Urbanisme	2040	1779	1882	1766	1702	1954	1571	704	435
Service Gestion administrative et juridique	239	354	307	243	218	211	161	133	97
Service Bâtiment	711	530	307	348	332	361	197	268	73
Autres services	60	184	0	201	0	20	17	8	7

Le nombre de courriers écrits reçus diminue régulièrement, remplacés par davantage de courriers électroniques.

b. Gestion des assurances



	Flotte automobile	Responsabilités civiles	Dommages aux biens	Dommages-ouvrages
2012	8	4	16	0
2013	9	11	17	0
2014	10	8	16	2
2015	6	15	15	2
2016	4	3	8	0
2017	7	6	12	0
2018	6	14	7	0
2019	3	6	3	0
2020	6	3	12	0

c. Missions comptables

Le nombre total de factures traitées s'élève à 3 091 dont :

- 1 039 pour le service de la gestion du patrimoine (18 pour la bibliothèque, 94 pour l'église, 927 pour le patrimoine)
- 1 501 pour le service bâtiment (317 pour le garage, 1 084 pour le fonctionnement et 100 pour les Blagis)
- 510 pour le service espace public et environnement
- 41 pour le service urbanisme

d. Projets menés en 2020

Notification et déploiement du nouveau marché de location-entretien des vêtements de travail techniques pour les agents du CTM et des sports, attribué à un ESAT.

Le travail de recensement des mobiliers et autres objets stockés mais non utilisés par la Ville a continué ainsi que leurs ventes sur le bon coin. : 122 ventes ont été conclues en 2020 pour un montant total de 18 971,78 euros.

II. Perspectives pour l'année 2021

Renouvellement du marché de nettoyage des bâtiments communaux.